Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13232 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 14 AOUT 1987

La « faillite » de la politique de vente d'armes à l'Iran

Le président Reagan a fait son « mea culpa »

Le président Ronald Reagan a prononcé, le mercredi 12 août, une allocution télévisée au cours de laquelle il est revenu sur le scandale de l'« Irangate ». Le chef de l'Etat a fait, à cette occasion, son « mea culpa » en revendiquant ce qu'il a appelé « une erreur » à propos de la vente d'armes à l'Iran.



Lire page 6 l'article d'Henri Pierre

Une page tournée ?

En tirant les leçons de l'« Irangate », le président Reagan a voulu tourner la page sur l'épisode le plus pénible de son séjour à la Maison Blanche. Pouvait-il faire autrement que d'assumer les responsabilités propres au chef de l'exécutif ? Ce n'est qu'à ce prix qu'un minimum de confiance pouvait être rétabli dans une opinion publique qui a clairement douté de sa sincérité.

Mais cette démarche s'accompagne d'un double aveu. Il y a eu erreur de jugement, d'abord, dans les tentatives d'ouverture entreprises en direction de l'Iran ; il y a eu ignorance, ensuite, de l'usage qui était fait, au profit des « contras », des fonds en provenance de Téhéran. Bref, le président s'est non seulement trompé, mais il ne contrôlait pas l'administration qui agissait en son nom. Pour ne rien dire de la désinvolture avec laquelle étaient traitées les institutions... La déposition du lieutenant-colonel North en dit long à cet égard sur l'état d'esprit qui régnait à certains étages de la Maison Blanche.

On ne saurait affirmer, dans ces conditions, que le président Reagan sort grandi de ce « mea culpa ». Encore moins, malgré son désir, que – un trait ainsi tiré sur le scandale, – les dix-sept mois qui lui restent à la présidence s'annoncent comme « productifs et prospères ». Le seul projet qui semble actuellement sur le point d'aboutir est celui d'un accord avec l'URSS sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire. Accord historique, certes, s'il est effectivement conclu, mais qui ne peut faire oublier le flou, les incertitudes qui entourent d'autres aspects de la politique extérieure des Etats-Unis.

S'agissant des conflits régionaux les plus chauds, Washington donne le sentiment de n'agir qu'au jour le jour, sans perspectives stratégiques. Dans le Golfe à l'égard de l'Iran, comme au Proche-Orient, les Etats-Unis peuvent-ils prétendre, malgré leur puissance, agir en maîtres du jeu ? Et leur obstination à tenir l'URSS à l'écart de cette ancienne chasse gardée de l'Amérique peut-elle tenir lieu de politique à long terme ?

En Amérique centrale même, l'attitude de l'administration américaine est pour le moins ambiguë. Le président Reagan n'améliore guère sa crédibilité quand il exprime d'un même souffle son attachemnt à la cause des « contras » antisandinistes et son soutien à l'accord de Guatemala sur le Nicaragua conclu entre les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale.

Le problème est que le système américain ne peut fonctionner efficacement sans un président « en ordre de marche ». Il n'est pas sûr que ce soit le cas actuellement.

Le plan de paix en Amérique centrale

Le président du Nicaragua en visite à Cuba

Page 6

Décisions de la Réserve fédérale et de la Banque d'Angleterre

Nouvelles solutions proposées à l'endettement du tiers-monde

La Réserve fédérale américaine a annoncé, le mercredi 12 août à Washington, des mesures destinées à faciliter la conversion par les banques de leurs créances sur les pays endettés en prises de participation dans le capital d'entreprises de ces nations.

La Banque d'Angleterre a publié, le même jour, à Londres, des instructions pour la constitution par les banques de provisions sur créances douteuses. Les banques centrales cherchent ainsi à faciliter la résolution du problème de l'insolvabilité de nombreux pays du tiers-monde.

Il y a cinq ans, à la mi-août 1982, avec la crise mexicaine, le krach financier mondial menaçait. Les autorités monétaires et financières des grands pays sont depuis à la recherche de mesures permettant de surmonter le problème permanent de la dette du tiers-monde, qui dépasse 1 000 milliards de dollars.

En mai dernier, la Citicorp, première banque américaine, annonçait la constitution de 3 milliards de dollars de provision sur ses prêts aux pays en développement. Cette décision traduisait un changement d'attitude des grandes banques outre-Atlantique et déclenchait un mouvement général : d'autres banques américaines, puis canadiennes et britanniques allaient suivre. Les banquiers, qui jusqu'alors limitaient leur action à réclamer le remboursement de leurs créances, acceptaient de rechercher de nouvelles voies.

Trois pistes étaient ouvertes : la constitution de provisions pour pertes, la vente d'actifs et la conversion de dette en titres de participation dans des entreprises. Les mesures annoncées par la Réserve Fédérale (la Fed) à Washington et par la Banque d'Angleterre à Londres indiquent que les banques centrales soutiennent officiellement cette nouvelle attitude.

A Londres, la Banque d'Angleterre a annoncé mercredi qu'elle avait envoyé à une centaine de banques britanniques des instructions pour la constitution de provisions sur les prêts aux pays en développement (au secteur privé comme aux Etats). Il faut rappeler que les quatre principales banques anglaises (NatWest, Midland, Lloyds et Barclays) avaient déjà annoncé leur intention de provisionner leurs prêts au tiers-monde à une hauteur de près de 3 milliards de livres cette année. Des recommandations en faveur de la constitution de provisions ont déjà été transmises aux banques en Suisse, au Canada, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 22.)

Terrorisme et pouvoir économico-social

La métamorphose des nationalistes corses

M. Michel Raynaud, procureur de la République de Paris, et M. Alain Marsaud, chef de la 14e section du parquet de Paris chargée des affaires de terrorisme, se sont rendus, le mardi 11 et le mercredi 12 août, à Ajaccio puis à Bastia, pour étudier les moyens d'améliorer la coordination de l'enquête sur l'embuscade qui a coûté la vie au gendarme Guy Aznar. Ce déplacement a été notamment motivé par les réserves dont le début de l'enquête a été l'objet.

BASTIA
de notre envoyé spécial

L'*omertà* a bon dos. Cette fameuse loi du silence dont on se demande depuis des mois si elle appartient ou non à la tradition corse pourrait bien n'être qu'un écran de fumée. Une voie sans issue, pour qui cherche à comprendre où le gouvernement, les élus insulaires et les commentateurs risquent d'épuiser un débat stérile.

Les Corses le savent ; certains, en secret, le confient avec d'infinies précautions : si l'île se tait, si une chappe de plomb paraît étouffer bien des lucidités sur les problèmes du terrorisme et empêcher plus généralement la Corse de trouver sa sérénité, ce n'est certainement pas en vertu d'une règle ancestrale, d'un quelconque code de l'honneur puisé dans les racines d'une ombrageuse fierté méditerranéenne. Les Corses, comme les autres, sont tout à fait capables d'aveux. Ils savent briser n'importe quel silence si cela les arrange ou leur est imposé par la nécessité. Aucune loi non écrite ne résiste, ici comme ailleurs, à la vengeance, à l'envie ou à l'intérêt. Non, si la Corse se tait, c'est plus sûrement parce qu'elle a peur.

Pas une peur panique, celle de l'assassinat qui peut encore se combattre par des représailles, ni celle, jusqu'à présent réservée aux continentaux, du plasticage nocturne. Plutôt une peur rampante plus insidieuse, plus quotidienne, faite de mille craintes minuscules mises bout à bout.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Le « libéralisme » en question aux Etats-Unis

Le revers de la déréglementation

par Bruno Dethomas

La déréglementation, vaste mouvement parti des Etats-Unis dans les années 70, est en train de s'essouffler dans son berceau même. Son principe était simple : il reposait sur l'idée que le plus grand mal dont souffraient les économies était un excès de réglementation ; moins les autorités interviendraient, mieux se porteraient les entreprises et, par ricochet, les consommateurs.

Ce postulat reaganien – posé pourtant en partie sous la présidence de Jimmy Carter – devait engendrer une série de dispositions de libéralisation à partir de 1977 : le fret aérien, l'aviation civile, le gaz naturel puis, sous la présidence de M. Reagan, la télévision par cable, les institutions de dépôt, les transports routiers, suivis du pétrole, de l'industrie automobile (normes anti-pollution), des radios et des conditions de prêt des banques. Dans le même temps, sous la pression du pouvoir judiciaire et au nom de la loi anti-trust, le secteur des télécommunications était lui aussi *« déréglementé »*.

Or aujourd'hui, pour ne prendre que quelques exemples, on voit le Congrès passer une loi bancaire – que le président a signée le 10 août – qui *« reréglemente »* certaines activités financières, vient au secours d'entreprises en faillite et accroît la protection des consommateurs. Les incidents et les protestations que la déréglementation provoque sont si nombreux en matière de transports aériens que l'on voit mal le législateur rester longtemps impassible.

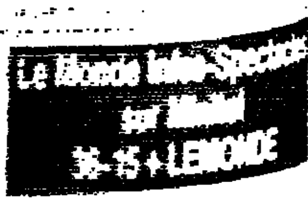
On peut interpréter le déclin de cette mode comme un échec global de la politique mise en œuvre par le président Reagan : si la déréglementation était destinée à renforcer le tissu industriel et la compétitivité des entreprises américaines, elle n'a pas fait jusqu'à présent la preuve de son efficacité depuis dix ans qu'elle a été lancée, le déficit extérieur des Etats-Unis étant là pour le souligner. Le sentiment d'une concurrence déloyale, notamment de la part des pays d'Asie, a sans doute aussi joué contre cette volonté de concurrence à tout va. N'a-t-on pas vu certains dirigeants de l'industrie automobile, comme Lee Iacocca, réclamer de nouvelles règles pour protéger le marché américain ?

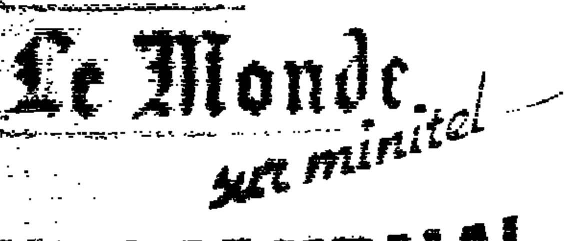
(Lire la suite page 21.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 88 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

SERVICES

Polémique autour du projet de vignette pour les étrangers





MINI JOURNAL

LEMONDE

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

« La Garçonne » et le « Gai Pied »

En juillet 1921, Victor Margueritte publie « la Garçonne ». Le roman scandalise la bonne société. Son auteur, radié de la Légion d'honneur, aurait pu figurer au « musée des horreurs » cher à M. Charles Pasqua.

par Jean-Noël Jeanneney

L'ÉTAT et ses censures : les initiatives prises par le gouvernement de M. Jacques Chirac, par son ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, par le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, M. Dominique Latournerie, en mars et avril 1987, redonnent actualité à la question. En rafale, diverses mesures affirment la volonté de surveiller livres et publications avec une rigueur nouvelle et de le faire savoir haut et fort. Le zèle de la gendarmerie fait livrer au bûcher de *Fahrenheit 451* les exemplaires d'un ouvrage dont le tribunal de Paris a condamné certains passages, *l'Agent noir*, de Laurent Gally.

Dans le même temps, le gouvernement brandit la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Le 9 mars, les éditions POL, réputées sur la place pour leur action courageuse au service de la littérature « difficile », reçoivent de M. Latournerie une lettre menaçante leur signifiant que le roman de Mathieu Lindon, *Prince et Léonardours*, paraît tomber sous le coup de cette même loi et les somme de s'en expliquer. Quelques jours plus tard, *Gai Pied Hebdo*, *« journal homosexuel d'informations politiques et générales »*, est gratifié d'une missive semblable – chacun sachant que, pour une publication, l'application stricte de la loi vaut condamnation à une mort certaine (la TVA est majorée à 33 %, le journal est interdit à la vente aux mineurs et à la publicité par voie d'affiches, les NMPP ne peuvent plus le distribuer).

A la fin du mois d'avril, le ministre de l'intérieur et M. Latournerie organisent une exposition réservée aux parlementaires, aux journalistes et aux associations de parents d'élèves, où ils étalent les stupres de la presse jugée par eux scandaleuse (mélangeant d'ailleurs des publications françaises ayant pignon sur rue et d'autres, étrangères, qui ont été introduites sous le manteau).

La recherche des précédents (qui pèsent d'ailleurs sur les mémoires des protagonistes) est ici presque trop facile. Il faut choisir, écarter les cas qui remontent aux régimes autoritaires du dix-neuvième siècle ou à Vichy. Car ce sont les embarras d'une démocratie dans ces affaires qui valent sourtout d'être considérés. L'affaire de *la Garçonne*, en 1922-1923, est typique parce qu'elle survint sous un régime républicain, où les libertés publiques étaient dans l'ensemble convenablement établies, mais au temps d'un gouvernement de droite installé depuis peu et qui souhaitait, lui aussi, donner des gages, dans son camp, aux croisés de la pudeur conquérante.

Le 5 décembre 1922, Victor Margueritte, cinquante-six ans, auteur à succès, commandeur de la Légion d'honneur, est déféré devant une commission d'enquête constituée par le conseil de l'ordre. Son crime ? *« S'être rendu coupable d'actes de nature à porter atteinte à son honneur. »* Mais encore ? Il s'agit de la publication, au mois de juillet précédent, d'un roman intitulé *la Garçonne*. L'écrivain refuse avec hauteur d'obtempérer à la convocation. Et le 2 janvier 1923, le président de la République, Alexandre Millerand, le garde des sceaux, Maurice Colrat, et le général Dubail, grand chancelier de l'ordre, signent le décret radiant Victor Margueritte de la Légion d'honneur. On est sous le règne de la Chambre de droite « bleu horizon », dont l'élection a suivi la victoire du 11 novembre (1).

L'honneur perdu de Victor Margueritte… *« A-t-on idée d'une chose pareille ?* s'écrie Courteline. *Radié pour faute contre l'honneur ! Margueritte aurait forcé une serrure ou fait le coup du père François, on n'en dirait pas davantage…* (2). »

Ce roman, jugé scandaleux, peint l'histoire d'une jeune fille de la bourgeoisie parisienne qui décide un beau jour de vivre *« comme un garçon »*. Son milieu est celui des profiteurs de guerre, superficiel et clinquant. Les protagonistes s'y épuisent à la recherche éperdue de sensations inédites, parmi les gloussements des *« demi-vierges »*. Prise dans ce *« microcosme représentatif de la pourriture contemporaine »* (comme dit solennellement Margueritte dans sa préface), Monique Lerbier a su préserver sa droiture, son mépris aussi pour les *« vicieuses »* qui l'entourent. Las ! Voici que, à la veille de ses noces, elle découvre que son fiancé, à qui elle vient de *« donner ingénument sa virginité »*, la trompe d'avance, en quelque sorte, avec une ancienne maîtresse et que le mariage a été combiné avec le père de la jeune fille au service d'intérêts sordides. Blessée *« jusqu'à l'âme »*, Monique Lerbier entre en *« dissidence »*, *« livre son corps »* le même soir à un inconnu et, d'un seul élan, choisit de *« jeter sa gourme »*.

Matériellement indépendante grâce au magasin d'antiquités qu'elle a créé, elle multiplie les « expériences », fume l'opium et va jusqu'à conduire elle-même sa propre voiture… Frénésie ! Elle n'y trouve pas le bonheur – cherchant en vain à se faire faire un enfant par des amants-étalons – et elle se « fane » peu à peu, jusqu'au jour où elle accède enfin à la sérénité *(happy end !)* en épousant un professeur de lettres bonnête et chevaleresque, qui approuve son vœu d'égalité entre les sexes. Ainsi l'auteur rejoint-il *in fine* (la référence est explicite) les thèses que Léon Blum avait exposées dans son fameux livre *Du mariage*, publié en 1907, où il expliquait, à l'indignation des milieux bien-pensants, qu'une union heureuse exigeait que l'épouse eût d'abord *« mené sa vie de garçon »*.

Le succès du roman est éclatant. Le titre fait florès. La coiffure « à la garçonne » – cheveux courts et nuque rasée – est baptisée. Quatre jours après la mise en place du livre, au début de juillet, vingt mille exemplaires sont vendus ; en août, il s'en écoule dix mille par semaine, avec l'appui d'une publicité tonitruante ; la barre de cent cinquante mille exemplaires est atteinte à la mi-septembre et, le scandale aidant, celle des trois cent mille à la fin de l'année, au moment de la radiation de l'auteur de la Légion d'honneur, le million d'exemplaires en 1929. En supposant que chaque exemplaire ait été lu par trois à cinq lecteurs, on peut calculer avec Anne-Marie Sohn, qui a étudié le retentissement de l'affaire dans l'opinion, que *la Garçonne* a touché un public couvrant de 12 % à 25 % de la population adulte (3).

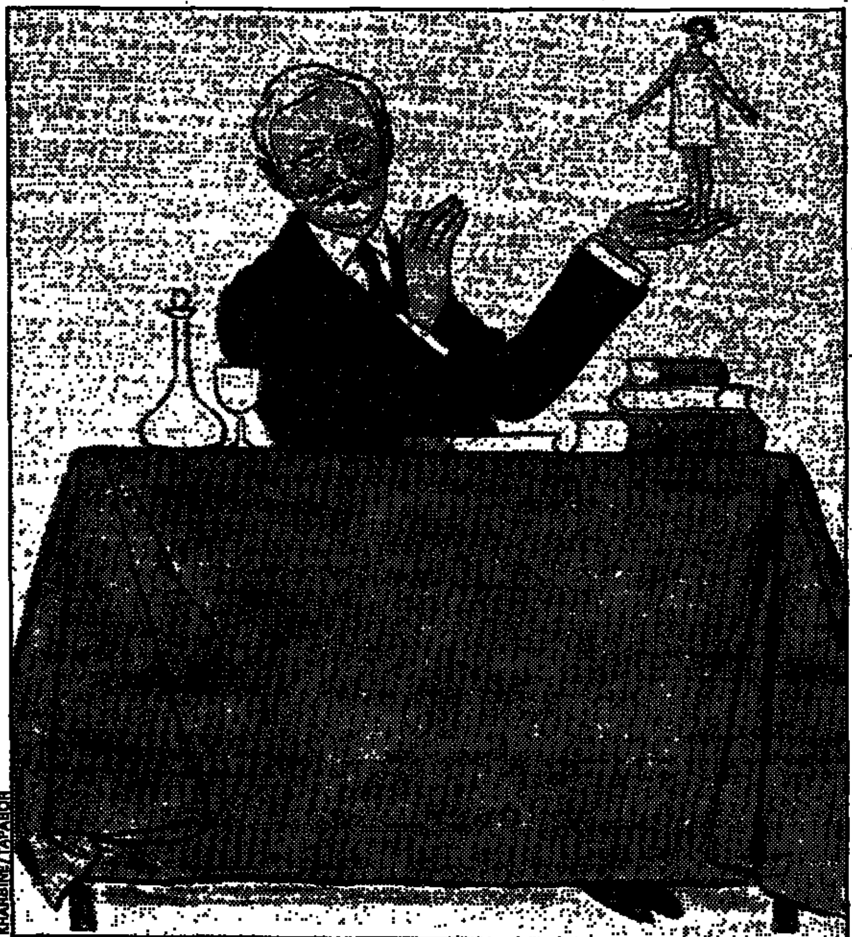
AU jeu des rapprochements, la première donnée qui saute aux yeux, en 1922 comme en 1987, c'est la balourdise de l'Etat républicain quand il s'avise de s'engager sur ce terrain-là et intervient avec la volonté de faire un exemple.

Il y a d'abord la probabilité, sinon la certitude, d'être plus tard rétrospectivement démenti par l'évolution des mentalités, et l'inconvénient est aggravé quand la postérité reconnaît (je ne parle pas de *la Garçonne* …) la valeur littéraire de l'ouvrage fusillé.

Il faut dire que les magistrats et les policiers ne sont guère armés – à supposer que quiconque le soit jamais – pour trancher à bon escient en ces matières. Anatole France volant au secours de Margueritte interpelle ainsi le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, le 22 décembre 1922 : *« Abstenez-vous, dans une affaire qui passe infiniment votre compétence ! Craignez de censurer le talent ! C'est ce que fit, à l'endroit de Gustave Flaubert, M. Pinard, qui passait pour homme d'esprit et honnête magistrat, et dont la mémoire reste à jamais ridicule.* » Et comme en écho, inquiet, M. Latournerie supplie, en avril 1987, qu'on ne lui fasse pas *« le coup de Madame Bovary »*, se hâtant d'affirmer : *« Nous sommes d'une immense modestie devant l'œuvre de l'esprit, même quand elle est étonnante…* (4). »

Personne ne songe à situer au niveau de Flaubert les publications périodiques visées par M. Pasqua et ses fonctionnaires. Mais le ridicule dont parle Anatole France, voilà bien l'ennemi ! M. Charles Pasqua l'éprouva probablement puisque huit jours après la lettre de son ministère aux éditions POL il leur fit savoir qu'elles pouvaient considérer ce document comme nul et non avenu… En 1922, Louis Barthou, garde des sceaux et bibliophile notoire (il devait avoir dans sa collection l'exemplaire censuré des *Fleurs du mal*), réagit de la même façon. Quand il apprit que la justice, saisie par la Ligue des pères de familles nombreuses du général de Castelnau, s'apprêtait à faire saisir *la Garçonne*, il intervint aussitôt pour faire cesser les poursuites. Son successeur, Maurice Colrat, fut moins prudent (il faut dire qu'il avait déclaré jadis, jeune avocat, dans son discours de secrétaire de la conférence du stage : *« Nous sommes en train d'avoir une législation pleine de mansuétude pour tous les détraqués, pour tous les anormaux, pour tous les malades, et, sous prétexte de ne laisser personne au bord des chemins, on retarde toute la troupe des valides vers la route du progrès…* (5). »

Concédons cependant que s'en tenir à une position de joyeuse ironie devant les censeurs aux grands ciseaux et aux gros sabots est un peu facile. M. Jack Lang lui-même, à l'occasion de l'« exposition de l'horrible » organisée par MM. Pasqua et Latournerie, observe, entre quelques éclats de rire, qu'il peut y avoir incertitude sur la frontière séparant *« la pornographie et l'atteinte de la dignité de l'homme* (6) ». Il ne s'agit pas seulement de la protection des enfants : après tout, la propagande raciste est aussi condamnée par la loi, et la gauche se réjouit des poursuites que celle-ci autorise et des protections qu'elle crée.



KHARBINE/TAPABOR

Victor Margueritte, par Barrère

JE n'écris pas cela par hasard. Ce qui soulève le cœur aujourd'hui, dans *la Garçonne*, ce ne sont pas les *« hardiesses d'expression »*, comme dit la « réclame » publiée par l'éditeur Flammarion, ce ne sont pas les *« exhalaisons délétères qui s'échappent de cette sentine pornographique »*, comme l'écrit dans *l'Œuvre* Gustave Téry (le bon apôtre ! lui-même auteur jaloux d'une pièce « scabreuse » sur l'amour libre, *les Fruits défendus*, qui est jouée au même moment sans succès). Vues d'aujourd'hui, ces descriptions de « débauche » frappent surtout par la convention du vocabulaire et des situations, où des personnages mécaniques de roman-photo s'agitent dans des situations convenues, où les corps des amants sont poussés par une *« irrésistible aimantation l'un vers l'autre »*, où les seins des femmes sont de *« beaux fruits »*, où les lèvres sont toujours goulues et où les chairs *« tressaillent »*… Non, ce qui paraît insupportable, c'est l'antisémitisme « ordinaire » qui court dans ces pages, quand y passe le baron Jean Plombino, baron du pape, *« champignon vénéneux de la guerre »*, *« pachyderme à peau moite »*, dont, à la pensée de séduire la *« bédide »* Monique Lerbier, *« la lippe pendante s'humecte »*. Tandis que la jeune femme elle-même évoque *« le juif à l'affût avec sa gueule d'hippopotame »*… ce juif qui *« bave la peur d'être rabroué, et sous sa servilité l'espoir quand même, sournois et persistant, du multimillionnaire pour qui finalement tout s'achète… »*, etc. (pp. 28, 98 et 158).

Or voilà bien ce qui, à nos yeux d'aujourd'hui, devrait être sanctionné – à supposer que cela soit le moyen le plus sûr de lutter contre l'ignominie. Mais de cet aspect du livre, en 1922, le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur se désintéresse tout à fait.

Donc l'auteur peut organiser sa défense sur le terrain qu'il choisit. Il commence par appeler à l'aide, sans souci excessif de modestie, les plus grands auteurs ; dans sa préface pour le 150e mille de *la Garçonne*, il se compare sans ciller à Flaubert et à Zola persécutés. Puis il ajoute à peu près : ce que vous voulez briser, messieurs les censeurs, c'est le miroir que vous tend la littérature parce que vous ne supportez pas la fidélité du reflet : *« La crudité de ma manière, qu'elle soit de la photographie ou de l'art, je maintiens qu'elle demeure d'un et même de plusieurs tons en dessous de la vérité ! »* A quoi Anatole France fait écho : *« Les maux immesurés d'une longue guerre avaient produit des mœurs abominables que le moraliste devait peindre (…). Est-ce donc à Juvénal qu'il faut reprocher les fureurs de Messaline ? »*

Or l'Etat républicain ressent forcément cette gêne et le parti de l'ordre moral, du coup, est contraint d'attaquer par un détour. Il y a toujours chez lui un côté « C'est à vous que je parle, ma sœur ». Ce n'est pas à l'homosexualité de *Gai Pied* que MM. Pasqua et Latournerie s'en prennent (l'évocation dégoûtée des « sodomites », c'est bon pour M. Le Pen !), mais à ses petites annonces, périlleuses pour l'enfance. Ce n'est pas au « féminisme » de Victor Margueritte que s'attaque le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, ou encore aux doctrines du « pacifisme intégral » qu'il défendra jusqu'à la guerre suivante, c'est à sa « pornographie ».

Ce que dessine le scandale, c'est la frontière entre ce qu'une société, à un moment donné, supporte et ce qu'elle ne supporte pas d'entendre. Quand la Société des gens de lettres, pour justifier son refus de soutenir son ancien vice-président, explique, à la fin de 1922, qu'il s'agit là d'un *« problème social et non littéraire* (7) », elle n'a pas tout à fait tort dans son argument (sinon dans la conséquence qu'elle en tire). *« La société établie s'est vengée ! »*, s'écrie *le Canard enchaîné*, une des rares publications qui soutinrent franchement Victor Margueritte dans cette tempête des encriers : la formule est sommaire, mais il est vrai qu'il existe, à chaque époque, dans les mentalités moyennes, un niveau du supportable. *« J'ai reculé d'horreur ! »*, s'écrie le critique Paul Souday dans *le Temps*, tandis qu'Edouard Bailby, dans *l'Intransigeant*, écrit qu'*« après tout, Margueritte, en acceptant la cravate de la Légion d'honneur, a paru par là vouloir se soumettre aux règles générales de bienséance sociale que comporte sa distinction : s'il ne voulait pas accepter cette sujétion, il n'avait qu'à garder sa boutonnière vierge* (8) ».

LES deux principaux attendus du décret signé par le président de la République Millerand sont révélateurs :

« Attendu que (…) le mal fait par ce livre au bon renom et à l'influence de la France à l'étranger rend nécessaire une sanction sévère de la faute relevée à la charge de ce légionnaire… »

La Garçonne est traduit dans douze langues européennes et certains postes diplomatiques s'inquiètent du parti qu'en tireraient nos adversaires. En Allemagne, le roman se vendrait à moitié prix sous une bande annonçant *« Etude sur la jeune fille française »*, tandis que la propagande de Berlin aurait fait tirer à des milliers d'exemplaires des « morceaux choisis » – les passages les plus « scabreux », – en insistant sur le caractère représentatif de l'auteur, commandeur de la Légion d'honneur, *« cet ordre de chevalerie fondé par Napoléon Ier* (9) ».

Or, se mirant dans le regard des autres, un pays supporte plus mal encore les débordements hors des limites qui sont assignées par l'esprit du temps…

Et voici le second attendu :

« Attendu que [Victor Margueritte] *ne saurait invoquer en sa faveur une préoccupation d'art désintéressée, car la réclame si active, si attendue et si particulièrement suggestive dont le livre a fait l'objet atteste que sa préoccupation dominante était le profit pécuniaire… »*

Traduisez : l'art débridé est moins impie dans les mansardes. Le succès social dont témoigne l'argent gagné aggrave le cas – l'honorabilité que l'auteur s'est acquise accentuant la gravité de l'impair fait aux bonnes mœurs.

Fils d'un général qui fut un héros de la guerre de 1870 et y laissa sa vie, lui-même ancien officier, Victor Margueritte choque davantage. Au même moment, Léon Daudet, député royaliste d'Action française, rend implicitement hommage à cette vérité sous-jacente, lorsque le cardinal Dubois, archevêque de Paris, lance ses foudres contre son dernier roman, *l'Entremetteuse*, en même temps que contre *la Garçonne*. Et, de fait, la « pornographie » des romans de Léon Daudet vaut bien, par l'« audace » et le style d'« époque », celle de Victor Margueritte. Aussitôt, Daudet adresse au cardinal cette lettre soumise : *« Eminence, il est venu à ma connaissance que certains passages d'un roman de moi pouvaient être considérés comme susceptibles de scandaliser des âmes innocentes, auxquelles il n'était d'ailleurs nullement destiné. En conséquence, j'ai pris la résolution de supprimer de mon œuvre le roman en question, de demander à mes éditeurs de le rayer de leur catalogue, de déchirer le contrat qui nous lie…* (10). » En négatif, c'est bien la même démonstration…

(1) Une évocation anecdotique de l'affaire est donnée par Anne Manson, « Le scandale de *la Garçonne* (1922) », in Gilbert Guilleminault, *les Années folles*, Paris, 1958, pp. 117-136.

(2) Frédéric Lefèvre, *Une heure avec…*, t. I, 1924, pp. 116-117.

(3) Anne-Marie Sohn, « *La Garçonne* face à l'opinion publique. Type littéraire ou social des années 20 », *Mouvement social*, nº 80, juillet-septembre 1972, pp. 3 à 28.

(4) Interview à *la Croix*, 25 avril 1987, et déclaration au *Monde*, 20 avril.

(5) Cité par Louis Guitard, *la Petite Histoire de la IIIe République. Souvenirs de Maurice Colrat*, Paris, les Sept Couleurs, 1959, p. 38.

(6) Citation reprise de A.-M. Sohn, art. cité, p. 16.

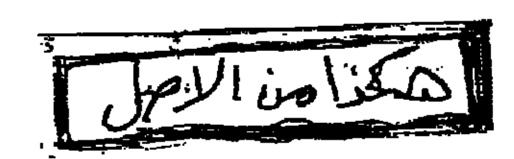
(7) *Ibid.*, p. 13.

(8) Anne Manson, *op. cit.*, p. 133.

(9) *Ibid.*, p. 128.

(10) *Ibid.*

Demain : payer les députés…



La crise du Golfe

• Washington dénonce la « tactique dilatoire » de l'Iran
• Téhéran menace de s'en prendre aux navires français et britanniques

Le gouvernement américain a dénoncé, le mercredi 12 août, la *« tactique dilatoire »* employée par l'Iran dans sa réponse à la résolution de l'ONU exigeant un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe et a appelé le Conseil de sécurité à se pencher *« rapidement »* sur la question des sanctions.

« Malheureusement, la réponse iranienne semble être essentiellement une dénonciation de la résolution et une diatribe contre le Conseil de sécurité et les Etats-Unis », a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat. La réponse de Téhéran, a encore déclaré M. Redman, paraît procéder *« des mêmes manœuvres obstructionnistes et de la même tactique d'atermoiement utilisées par les Iraniens depuis l'adoption de la résolution 598, il y a plus de trois semaines »*.

Le porte-parole américain a cependant constaté que *« la porte n'était pas fermée à une acceptation de l'Iran »* et que les Etats-Unis *« accueilleraient toujours favorablement un signe d'intérêt iranien »*. Mais, au cas où aucun changement n'interviendrait, le Conseil de sécurité devrait *« agir avec célérité »* pour examiner des mesures destinées à imposer *« l'application de la résolution »*, laissant ainsi entendre que Washington est favorable à un embargo sur les armes à destination de celui des belligérants qui n'accepte pas le cessez-le-feu, c'est-à-dire l'Iran.

Téhéran a aussitôt riposté en accusant les Etats-Unis d'accroître la tension dans le Golfe et de violer la résolution du Conseil de sécurité du 20 juillet dernier qui appelle à un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak. Dans un communiqué remis au siège de l'ONU à New-York, l'Iran estime que Washington, par *« ses pressions grandissantes »* sur le Conseil de sécurité pour l'adoption de sanctions contre la République islamique, prépare le terrain en vue d'une confrontation armée avec l'Iran.

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a explicité à Téhéran le communiqué iranien aux Nations unies en indiquant que Washington et ses *« alliés-complices de Londres et de Paris »* violaient clairement l'article 5 de la récente résolution des Nations unies qui demande *« aux pays tiers de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier ou élargir le conflit irano-irakien. »* Accusant les Etats-Unis d'avoir *« créé dans le Golfe une tension qui n'y existait pas »*, le premier ministre iranien a mis en doute cette manière de protéger la route du pétrole et a réaffirmé que *« la sécurité de la région devait être assurée par les pays riverains, toute présence étrangère ne pouvant qu'aggraver la tension »*.

M. Moussavi a profité de l'occasion pour lancer un avertissement à la France et à la Grande-Bretagne, indiquant que l'Iran pourrait prendre leurs navires dans le Golfe pour cible au cas où l'Irak jouerait les *« fauteurs de troubles »* (en attaquant les installations pétrolières). *« Si la France et la Grande-Bretagne veulent rester aux côtés des forces américaines pour appliquer la politique agressive de l'administration Reagan, nous sommes prêts à rééditer les événements du Liban qui ont conduit à la déconfiture de la force multinationale »*, a-t-il dit.

Cependant, rien n'indique encore que l'on s'achemine dans le Golfe vers la constitution de la force internationale que Washington appelle toujours de ses vœux. Les autorités maritimes françaises ont précisé mercredi que les chasseurs de mines *Cantho* et *Garigliano « effectueront seuls leur mission en dehors des opérations menées par les flottes américaine et anglaise. »* Au Foreign Office, la prudence est de mise, et on rappelle que la proposition de constituer une force multinationale est *« irréaliste et prématurée. »*

Mobilisations sans coordination

De son côté, la RFA a indiqué qu'elle ne se joindra pas à une opération internationale de déminage, tout en se déclarant prête à discuter de cette situation, comme le souhaite l'Italie, au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO, organisation compétente en matière de défense et comprenant la France, la RFA, le Benelux et l'Italie). Rome estime en effet qu'*« une réunion de l'UEO est opportune pour évaluer les développements dans la région, abstraction faite d'hypothèses opérationnelles »*. Le ministre italien de la défense, M. Valerio Zanone, a évoqué la possibilité d'envoyer des dragueurs, *« à condition de disposer d'un port d'appui dans la région »*.

Cette mobilisation sans coordination se retrouve également dans les eaux minées de la mer d'Oman, où les marines des Emirats arabes unis et d'Oman ont procédé à des opérations de déminage mercredi, tout en restant chacune dans leurs eaux territoriales, pourtant voisines.

Cinq groupes de vedettes des garde-côtes des Emirats ont ratissé une zone de 76 kilomètres carrés au large des ports de Khor Fakkan et de Fujeirah, lieu de mouillage des navires à l'entrée ou à la sortie du détroit d'Ormuz, et ont fait sauter deux mines, trouvées mardi. Le même jour, les hélicoptères omanais avaient découvert de leur côté trois mines.

Pour ajouter à la confusion, l'Iran, généralement considéré comme le responsable de ce minage du Golfe et de la mer d'Oman, a demandé officiellement aux Emirats arabes unis l'autorisation d'envoyer ses moyens navals et aériens *« nettoyer »* leurs eaux territoriales pour *« assurer la sécurité du Golfe sans ingérence étrangère »*.

Une mise en garde d'Alexander Haig

L'ancien secrétaire d'Etat Alexander Haig, qui est candidat à la Maison Blanche, a estimé, dans un discours électoral à New-York, que le véritable but de l'opération américaine de repavillonnage des pétroliers koweïtiens n'est pas d'assurer la libre circulation du pétrole dans le Golfe, mais d'affirmer la prééminence des Etats-Unis sur l'URSS dans cette région. Moins de 1 % du pétrole passant par le Golfe a été affecté par la guerre Iran-Irak, a-t-il affirmé à l'appui de sa thèse.

Le principal problème posé par l'engagement américain aux côtés du Koweït, selon M. Haig, est que si l'Iran attaque de front les forces américaines, celles-ci seront obligées de riposter de manière significative. *« Cela pourrait avoir la grave conséquence de pousser l'Iran dans les bras de l'Union soviétique »*, a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les familles des otages français proposent l'envoi d'un émissaire « officiel et compétent » à Beyrouth

Les familles des otages français retenus au Liban proposent l'envoi d'un émissaire français *« officiel et compétent »* à Beyrouth pour prendre contact directement avec les ravisseurs, a indiqué M[me] Joelle Kauffmann, épouse du journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Dans un entretien avec *l'Humanité Dimanche* du jeudi 13 août, M[me] Kauffmann estime qu'il faut négocier avec les ravisseurs *« qu'on peut localiser »*, comme *« il faut discuter en même temps avec Damas, qui peut organiser la sortie des otages, et Téhéran, qui peut donner son feu vert »*. Ce sont les *« trois clefs qu'il faut tourner en même temps »*, affirme-t-elle.

Des solutions *« honorables »* existent, *« il faudrait peut-être se donner les véritables moyens de les trouver, sans chercher de fuite en avant, sans accumuler des erreurs qui peuvent être irréparables »*, ajoute-t-elle, soulignant qu'*« il ne s'agit plus maintenant de rivaliser entre les ministères ou les différents services qui se font concurrence »*.

« En tant que femme d'otage, déclare-t-elle, *je n'ai pas voulu politiser le débat, je ne parle pas des revendications des uns et des autres, mais en tant que citoyenne, j'ai certainement mon mot à dire sur notre politique étrangère de marchands de canons qui nous met dans une situation de guerre. »*

La flotte occidentale

Une quarantaine de navires

Les navires occidentaux de tous types engagés dans la zone du Golfe représentent un tonnage global supérieur à 200 000 tonnes. A titre de comparaison, l'ensemble de la flotte française de combat atteint le chiffre de 272 000 tonnes.

La plus grande partie de cette armada bat pavillon américain, et les bâtiments envoyés par Washington représentent plus de la moitié du tonnage total. Les données concernant les flottes iranienne et irakienne sont moins bien connues, d'autant plus que certains de leurs navires ont déjà été endommagés.

La marine iranienne connaît de plus un énorme problème de maintenance pour ses bateaux, d'origine britannique ou américaine pour la plupart. Les pièces détachées ne sont plus fournies par les constructeurs, et les Iraniens disposent d'une capacité d'intervention très limitée en haute mer. Les vedettes rapides peuvent engager des actions ponctuelles, mais les experts estiment que leur capacité de nuisance est très limitée. L'Irak ne possède, pour sa part, que des bâtiments d'un faible tonnage, avant tout destinés à des opérations de patrouille.

A cet état des flottes en présence, il faut, bien sûr, ajouter les avions, hélicoptères et missiles installés au sol et à bord des navires, en tenant compte des mines actuellement immergées et d'éventuels sous-marins, dont la présence – éventuelle – ne fait évidemment l'objet d'aucune publicité.

L'armada actuelle dans la zone du Golfe se répartit ainsi :

France : 12 navires

Outre la force d'intervention navale en mission avec le porte-avions *Clemenceau* (les deux destroyers *Suffren* et *Duquesne*, le pétrolier ravitailleur *la Meuse)*, la France comptait déjà dans cette zone la corvette *Georges-Leygues*, les trois avisos escorteurs *Commandant-Bory*, *Victor-Schœlcher* et *Protet*, avec le pétrolier ravitailleur *la Marne*. S'ajouteront à ces unités les deux chasseurs de mines *Garigliano* et *Canthô*, ainsi que le bâtiment de soutien et de logistique *la Garonne*.

Grande-Bretagne : 9 navires

Les quatre bâtiments actuellement dans la zone, le destroyer *Cardiff*, les frégates *Active* et *Broadword* et le pétrolier ravitailleur *RFA Brambeleaf*, seront relevés dans une dizaine de jours par *l'Edimbourg*, le *Brazen*, *l'Andromeda* et le pétrolier *Orangeleaf*. D'ici cinq semaines, les quatre dragueurs de mines *Brockesby*, *Picester*, *Hurworth* et *Brecon*, ainsi qu'un pétrolier ravitailleur dont le nom est encore inconnu, rejoindront la flotte britannique.

Etats-Unis : 18 navires

Outre le porte-avions *Constellation*, la flotte américaine se compose du navire amiral *la Salle*, du destroyer *Cochrane*, de cinq croiseurs, *Reeves*, *Worden*, *Fox*, *Kidd* et *Walley-Forge*, de la frégate *Cook-Ovellet*, de quatre frégates lance-missiles, les *Cklalkring*, *Flatley*, *Jarret* et *Crommelin*, et de trois navires de soutien, les *Camdem*, *Niagara-Falls* et *Acadia*. S'ajoutent à ces bateaux le porte-hélicoptères *Guadalcanal*, actuellement dans l'océan Indien, et le navire *Raleigh*, qui, avec quatre petits dragueurs de mines de 17 mètres, devrait aussi rejoindre la zone.

Iran : 26 navires (environ)

Trois destroyers, sept grands patrouilleurs, deux démineurs, quatre frégates lance-missiles, deux corvettes et huit vedettes rapides.

Irak : 53 navires (environ)

Vingt vedettes (lance-torpilles ou lance-missiles), cinq grands patrouilleurs, douze patrouilleurs côtiers, cinq dragueurs de mines de haute mer, quatre frégates, six corvettes et un bâtiment de soutien.

Union soviétique : 4 navires (environ)

L'URSS disposerait d'une frégate et de trois dragueurs de mines.

Asie

THAILANDE : dans le Nord-Est, en pays Issan

Les soldats laboureurs à la rescousse du développement

MAHA-SARAKHAM
correspondance

Enfant pauvre de la nation thaïlandaise, souffrant d'une sécheresse chronique, autrefois négligé par la capitale, et jusqu'il y a cinq ans bastion d'un Parti communiste alors insurgé, le Nord-Est, le « Pak Issan », est, ces dernières semaines, l'objet de toutes les attentions.

« Il faut », a déclaré récemment le général Chaovalit Yongchaiuth, commandant en chef de l'armée, faire du pays issan *« une vaste zone verte »*.

Le Nord-Est, qui comprend dix sept provinces, fournit à Bangkok une bonne partie de son prolétariat : ouvriers du bâtiment employés souvent en-dessous du salaire minimum, petites prostituées de Patpong en quête de fonds pour nourrir une famille trop nombreuse. Le revenu annuel par habitant y dépasse rarement les 8.000 baht (1 ff = 4,10 baht), alors que le revenu moyen de la Thaïlande avoisine 20 000 baht. Depuis quelques années le gouvernement central, conscient du potentiel de subversion que représenterait une région trop pauvre, fait de méritoires efforts. Mais le sol, mélange de sable et d'argile, est ingrat. Les propriétés y sont souvent morcelées et trop petites pour nourrir une population trop dense.

« Plan vert ? Encore des mots... nous en avons déjà vu défiler, des plans imaginés à Bangkok. » Le jeune gouverneur de Maha-Sarakhan, M. Sawai Prammanee, est plutôt sceptique. Sa réaction n'est guère différente de celle de ses collègues des autres provinces de la région.

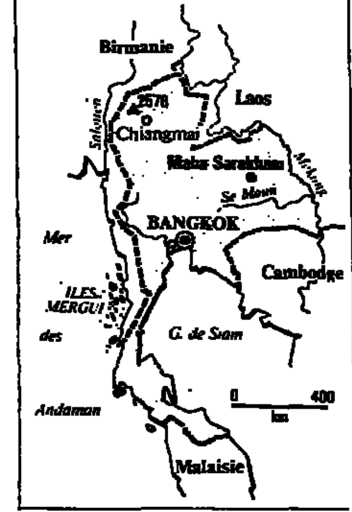
« Nous avons assez d'arbres », nous déclare de son côté le gouverneur d'Ubon-Ratchathani, dont la capitale est devenue un important centre commercial. *« Et s'il est vrai que certaines provinces du Nord-Est souffrent de sécheresse chronique, c'est loin d'être un mal uniforme. »*

Les provinces baignées par les eaux du Mékong n'ont en effet pas à se plaindre. Il y pleut encore quatre mois par an. La forêt a en bonne partie échappé aux ravages des bûcherons clandestins. *« Ce qu'il nous faut,* confie, dans la province de Yasothon, un jeune chef de district, *ce sont les moyens pour faire respecter la loi et empêcher le massacre de la forêt. »*

Mais dans la petite province de Maha-Sarakham le drame de la sécheresse est bien réel. Pour la plupart des paysans, la réalité est simple : s'il ne pleut pas dans les trois semaines suivant notre visite à la mi-juillet, la récolte de riz sera détruite. *« Nous sommes depuis trop longtemps victimes de notre fatalisme. Il est temps de chercher ici même la solution à nos problèmes. »* A Maha-Sarakham, le gouverneur Sawai et son équipe n'ont pas attendu l'armée ni les leçons de Bangkok.

Un plan simple logique et peu coûteux

Le plan de développement mis en chantier il y a près de deux ans commence déjà à porter ses fruits. Il est simple, logique, ne coûte pas très cher, et transfère autant que possible la responsabilité du bien-être de la province à ses habitants. *« Santé et éducation, voilà les clefs de notre action »*, dit M. Ruengsajk Chantaraj, chargé du développement industriel de Maha-Sarakham. La malnutrition reste alarmante. *« C'est moins le manque de nourriture qui est en cause que le type d'alimentation »*, affirme un médecin attaché à l'administration de la province. *« Nous apprenons désormais aux gens à se nourrir convenablement, à faire meilleur usage de leurs ressources, si limitées soient-elles. »*



Le taux de malnutrition, de 40 % il y a deux ans, est tombé à 24 %.

« Notre plan vise à donner aux villageois le maximum de responsabilités », insiste le gouverneur. *Nous leur disons de ne pas attendre que Bangkok résolve leurs problèmes.* Dans plusieurs villages déjà, ce sont les mères qui se sont groupées pour assurer le déjeuner des enfants de l'école. Elles ne reçoivent aucun subside, elles font elles-mêmes le marché et cuisinent dans la cour de récréation. *« Car ce n'est pas à l'Etat à se substituer aux parents »*, remarquait une institutrice de l'école que nous avons visitée, à l'improviste. *« Il y a ici 170 élèves. 200 baht suffisent pour leur garantir un repas complet par jour. »* Le programme fonctionne si bien que de nombreuses communautés avoisinantes l'ont adopté.

A quelques kilomètres de là, le village de Nhong-Kha est devenu la fierté de la province. Le paysage est aride. La terre est jaune, crevassée par la sécheresse. Mais, grâce à la mise en coopérative de ses biens, le village, qui regroupe 78 familles – soit un peu plus de 500 personnes – assure lui-même la mise sur pied de son infrastructure. Les bénéfices du magasin communal, s'ajoutant aux autres ressources de Nhong-Kha, ont permis de construire, en un an, 25 toilettes, d'édifier un petit sanctuaire, d'offrir une cloche au temple et de creuser plusieurs puits d'eau potable. La route principale a été renforcée, un début d'éclairage public installé, des arbres fruitiers plantés dans chaque jardin. Il y a même une modeste bibliothèque publique où chacun peut lire les journaux de Bangkok.

L'administration provinciale a donné un coup de main à la mise en route mais, ajoute le gouverneur, *« cette année, ce sont les gens de Nhong-Kha eux-mêmes qui vont faire profiter d'autres vilages de leur expérience »*.

Si, à Maha-Sarakham, il faut creuser à 12 mètres de profondeur pour trouver une eau potable vitale dans d'autres provinces, il faut aller jusqu'à 50 ou 60 mètres. L'armée peut rendre dans ce domaine de grands services. Récemment, une impressionnante colonne de camions du génie a quitté Bangkok en fanfare. Pendant quarante-cinq jours, et au prix de 20 millions de bath, les soldats sont allés draguer, piocher, forer, creuser.

A ceux qui lui faisaient remarquer que le *« plan vert »* – qui doit s'étaler sur cinq ans – n'était pas si neuf que cela, le général Chaovalit a concédé qu'en effet il s'agisssait d'une série de projets parfois anciens. Signe des temps et de la suspicion qui entoure toute initiative de l'armée, le *« plan vert »* a été rebaptisé *« plan de la générosité du roi »*. La Thaïlande célèbre cette année le règne le plus long d'un souverain de la dynastie des Chakri.

A Mukdahan, au bord du Mékong, face à la cité laotienne de Savannakhet, le gouverneur dit : *« Un plan vert, pourquoi pas ? Mais dans six mois, dans un an, qui s'en souviendra ? »* Et, tout comme à Maha-Sarakha, on préfère prendre les devants. Les généraux et leurs ambitions passent, le pays issan, région attachante entre toutes, demeure.

JACQUES BEKAERT.

Europe

ITALIE : l'afflux des touristes dans la cité des Doges

Faut-il « fermer » Venise ?

Chaque jour de l'été, plus de cinquante mille touristes envahissent Venise. Vingt fois l'an, la population de la ville (cent mille personnes) fait plus que doubler. La municipalité cherche par différents moyens à canaliser la horde par quelques modestes mesures. Les policiers, épuisés et accusés de laxisme dans l'application de ces mesures, déposent leur casquette : ils feront grève le 6 septembre, jour de la « Grande Régate ».

VENISE
de notre envoyé spécial

M. Augusto Salvadori est un homme accaparé mais ravi. L'adjoint au maire de Venise chargé du tourisme ne cesse, depuis quelques semaines, d'être sollicité pour des interviews. La représentante d'une télévision suisse passera donc en même temps que le correspondant du *Monde*, et il faudra faire vite car le *Washington Post* attend déjà !

La raison de cette bousculade, au premier étage de la Ca' Giustinian, un superbe palais du quinzième siècle finissant dont les fenêtres donnent sur la pointe de la Douane et l'intense va-et-vient des vaporetti, au confluent du Grand Canal et du bassin de Saint-Marc ? C'est que, excusez du peu, on va « fermer » Venise ! Tel est, à tout le moins, la rumeur qui court, en Italie et au-delà. Et des indices concordants donnent ce bureau et son occupant — un fringant et élégant avocat démocrate-chrétien de cinquante et un ans — comme source des bruits.

Il y aurait, à certaines périodes de l'année, une telle affluence de touristes dans la cité des Doges, avec des conséquences si pesantes pour ses habitants, qu'on s'apprêterait à y instaurer une sorte de *numerus clausus*. M. Salvadori lève les bras au ciel. Rien de tel ne lui est jamais venu en tête !

Lieux d'accueil pour visiteurs fauchés

Il a, c'est vrai, l'été 1986, fait chasser *manu militari* les hordes de garçons et de filles qui avaient pris l'habitude d'utiliser le terre-plein devant Santa-Lucia, la gare de Venise, pour y passer la nuit dans leurs sacs de couchage, mais, nous dit-il « *on m'a mal compris : il ne s'agissait pas de barrer l'accès d'une ville qui appartient au monde entier, à des jeunes gens désargentés, mais il n'était pas possible de tolérer que des milliers de personnes dorment par terre et prennent la rue pour urinoir ou pis encore. J'ai donc, par cette action de police, remis en exergue le respect dû à l'image et à la dignité d'une cité comme la nôtre* ».

Rien de plus ? Si : devant le tollé suscité en Italie par la manière un peu vive dont avait été résolu le problème des « *saccopelisti* » (néologisme de M. Salvadori pour désigner les gens aux sacs de couchage), la municipalité a ouvert ou renforcé des lieux d'accueil pour visiteurs fauchés : cours d'écoles, campings, auberges de jeunesse, offrent désormais quatre mille places de 15 à 50 francs la nuit, avec douches et gardiennage. Un dépliant en quatre langues est distribué par les offices de tourisme, et des agents à la sortie de la gare informent qui de droit de ces diverses possibilités.

Il y a aussi le problème des « hors-sac », plus délicat à résoudre car des familles entières, et des plus respectables, sont cette fois impliquées. Au prix du plat de spaghettis dans le moindre restaurant de la lagune, on conçoit que l'idée vienne d'apporter son sandwich ! Mais ça fait désordre, surtout lorsqu'on laisse derrière soi, c'est fréquent, les papiers gras et les boîtes de Coca-Cola vides. Alors on a installé dans toute la ville des poubelles : comment l'esprit vient aux municipalités ! On a aussi interdit le pique-nique dans un rayon raisonnable autour de la place Saint-Marc, et M. Salvadori a convaincu cent quinze patrons de restaurants d'afficher des « menus touristiques » à moins de 100 francs tout compris : pâtes, poulet frites, fromage ou dessert, quart de vin ou d'une autre boisson.

Cela méritait-il d'ameuter du Japon à l'Australie ? Patience ! Dans sa croisade en faveur de « *l'image de Venise* », l'adjoint au tourisme a aussi décidé d'interdire les tenues de plage en ville et les concerts nocturnes de guitares. Le conseil municipal a porté les amendes afférentes de 100 à 250 francs. Et des affiches informant chacun de ces résolutions ont été apposées un peu partout.

Tant d'audace confond, Mais le *numerus clausus* ? « *Nous avons suggéré au responsable de Saint-Marc, c'est-à-dire l'archevêque, conseillé par l'architecte en chef, d'organiser les entrées de sorte qu'il n'y ait jamais plus de tant de personnes au même moment dans la basilique. On éviterait ainsi un phénomène excessif de condensation dû à la respiration, dommageable pour les mosaïques,* explique l'adjoint au tourisme. *Nous avons aussi préparé des crédits pour acheter des tapis qui détermineraient des cheminements internes dans la célèbre église, de sorte que le martèlement des talons cesse d'abîmer les pavés.* » Et c'est tout au jour d'aujourd'hui.

Pour l'avenir, M. Salvadori compte beaucoup sur une politique de « déconcentration » des flux touristiques dans le temps et dans l'espace. Il souhaite (« *mais ce ne sera possible qu'à partir de l'année prochaine* ») que les grandes manifestations culturelles, publiques ou privées, soient le plus souvent possible organisées hors saison, c'est-à-dire de novembre à l'avant-Noël et de l'après-Nouvel An aux abords du printemps. Etant entendu que l'on ne saurait modifier les dates de ces très prestigieuses fêtes vénitiennes que sont celles du Rédempteur en juillet et de la Grande Régate de septembre.

Etant entendu aussi que le Carnaval, qui a lieu comme l'on sait à la fin de l'hiver, donc en basse saison, est le moment de l'année qui draine dans la cité des Doges les foules les plus folles : cent cinquante mille personnes cette année pour une population inférieure à cent mille et alors que l'afflux maximum « vivable » de visiteurs à un moment donné est, d'avis concordant, de soixante mille. Mais hormis ces trois jours de démence, Venise l'hiver, pour qui arrive avec bottes, imperméable, cargaison de pull-overs et chaussures de rechange est un pur enchantement.

Parcours fléchés

Plus raisonnable est d'imaginer déconcentrer les flux dans l'espace. La quasi-totalité des touristes débarquent à Venise à la gare de Santa-Lucia ou au Piazzale Roma, le point d'arrêt des autobus, ou bien parquent leurs véhicules sur l'île du Tronchetto, tous lieux situés dans l'immédiat voisinage du pont de la Liberté, l'unique liaison en « dur » entre Venise et la terre ferme. Puis tous démarrent au pas de charge en franchissant à l'aller ou au retour le célèbre pont du Rialto.

Dans une ville dont n'importe quel visiteur à l'esprit flâneur peut vérifier qu'elle est livrée pour 80 % de son territoire aux chats en train de bronzer sur les puits des places, aux doreurs de cadres travaillant dans des arrière-cours jamais visitées par les « blancs », et aux vieilles dames s'interpellant d'une fenêtre à l'autre, des dizaines de milliers de personnes s'entassent l'espace minuscule compris entre le pont des Soupirs et ainsi dans l'église Saint-Moïse, au point que, certains jours, il a fallu organiser des sens uniques pour piétons dans les rues commerçantes.

L'idée de M. Salvadori serait d'organiser, au départ de la terre ferme ou du cordon lagunaire, des dessertes arrivant en différents points de Venise. Débarqué du vaporetto loin des sentiers battus, le touriste pourrait ainsi rejoindre la place Saint-Marc par d'autres itinéraires et après avoir visité au passage d'autres hauts lieux de la ville.

Un *numerus clausus* ? M. Salvadori ne voit décidément pas en quoi on pourrait lier son nom à une telle formule. Or il a bel et bien, à plusieurs reprises, agité une telle hypothèse. Celle-ci fascine les Vénitiens, légitimement accablés certains jours par le tohu-bohu, mais aussi terrorisés de rater le chaland, pour tous ceux d'entre eux qui vivent du tourisme, c'est-à-dire *grosso modo* un sur deux. Le soupçon vient donc, à entendre M. Salvadori, qu'il est le porte-voix des commerçants travaillant pour des clients plus « rupins ».

Un péage ?

Pourtant l'idée de restreindre l'accès à la ville est dans l'air. Exactement depuis 1983, date à laquelle le précédent maire, le socialiste M. Mario Rigo, avait donné au quotidien *La Repubblica* une interview retentissante intitulée : « Pour entrer à Venise il faudra payer son billet. » Aujourd'hui adjoint à la culture, M. Rigo nous explique son propos : « *Depuis une décennie environ, et avec ces derniers temps une progression de 7 % l'an, Venise est livrée à l'inondation touristique. Ce qui fait déborder le vase, ce sont les « touristes journaliers. Ce sont des gens qui passent leurs vacances sur la côte adriatique italienne ou yougoslave et qui se voient proposer par leur argent de voyage dans leur forfait hôteller une journée à Venise. C'est une incitation formidable, qui ne coûte à « l'opérateur » que la location d'un autocar. Est-il normal que ce qui enrichit des professionnels du tourisme ne rapporte pratiquement pas une lire à Venise, puisque ces gens viennent généralement avec leur casse-croûte. En revanche cette invasion oblige la commune à des efforts extraordinaires, notamment pour maintenir la propreté.* »

« *Le 1er mai nous avons vu arriver en quatre heures six cents Pullman, soit trente-cinq mille personnes,* confirme le maire actuel, M. Nereo Laroni, également socialiste. *Le pont de la Liberté a été de fait bloqué. A partir de 1988, nous dirons donc aux agents de voyage : si vous voulez nous envoyer des autocars, vérifiez auparavant que vous avez une place de parking. Et sinon remettez votre voyage au lendemain. Ce n'est pas dictatorial tout de même ?* ». Ce système serait-il obligatoire ? « *Nous sommes une société libre. Il faut procéder par incitation et non par contrainte.* »

Les responsables vénitiens se partagent donc clairement entre deux familles d'esprit. Pour les uns l'urgence de la situation (et singulièrement la menace que fait peser sur le patrimoine artistique de Venise la marée touristique) impose des normes tout à fait inédites, telle l'institution d'un péage à l'entrée de la ville. Ils sont persuadés d'ailleurs que leur mouvement serait aussitôt suivi par d'autres cités d'art ployant elles aussi sous le flot des visiteurs. Et il y a ceux pour qui un peu plus d'organisation devrait, jusqu'à preuve du contraire, suffire à résoudre les problèmes. La tentation est évidemment forte de se rendre aux raisons des premiers. Mais, au dernier moment, le sens commercial immémorial des Vénitiens fait trancher en faveur des seconds.

Dans l'incertitude où tous se trouvent, M. Salvadori a donc tout loisir de battre les planches à l'échelle planétaire : quelle caisse de résonance, Venise, si l'on y songe !

JEAN-PIERRE CLERC.

● **ALBANIE. — Dix-sept Albanais passent en Yougoslavie. —** Dix-sept Albanais, dont plusieurs enfants et un militaire, sont passés en Yougoslavie le lundi 10 août, et y ont demandé asile, ont rapporté mercredi des journaux de Belgrade. Selon le quotidien *Politika*, les réfugiés ont accompli un voyage difficile et périlleux à travers les montagnes : ils ont déclaré avoir fui en raison de « *conditions de vie difficiles, de la torture et de la persécution* ».

● **URSS : un prêtre russe orthodoxe dissident retrouve son ministère. —** Après avoir passé vingt et un ans sans pouvoir exercer son ministère, le Père Gleg Yakounine, prêtre russe orthodoxe dissident, vient de se voir confier la paroisse de Chtcholkovo, près de Moscou, a-t-on appris, le mercredi 12 août, de source religieuse. Le métropolite Youvenaly, du patriarcat, a annoncé mardi au Père Yakounine qu'il pourrait exercer son ministère dans cette ville, sous réserve d'obéir à la hiérarchie religieuse. Gleg Yakounine avait été condamné en 1980 à cinq ans de prison et cinq ans d'exil intérieur pour « *diffamation envers l'Etat* ». — (Reuter.)

PORTUGAL

M. Cavaco Silva a constitué son gouvernement

Lisbonne (*AFP*). — Le premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, dont le Parti social-démocrate (PSD) a obtenu une confortable majorité absolue aux élections du 19 juillet, a annoncé, mercredi 12 août, la composition de son nouveau gouvernement.

Six nouveaux ministères font leur apparition. M. Cavaco Silva a ainsi décidé de créer un poste de vice-premier ministre qu'occupera M. Eurico de Melo, également chargé de la défense. M. de Melo, l'un des fondateurs du PSD en 1974, ministre de l'intérieur, pendant la dernière législature, apparaît ainsi comme le numéro deux du gouvernement. Un ministère de la présidence a également été créé, dont le titulaire sera M. Fernando Nogueira, qui détient également le portefeuille de la justice.

Parmi les partants figure l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Pires de Miranda. Il est remplacé par M. Joao de Deus Pinheiro, ancien recteur de l'université de Minho, qui occupait le ministère de l'éducation dans la précédente équipe.

M. Miguel Caldihle (quarante-deux ans), ministre des finances est, un des rares à garder son portefeuille. Il est coauteur d'une partie importante de la législation économique et financière du Portugal. Malgré son action controversée à la tête du ministère des finances ces deux dernières années, il reste l'un des hommes de confiance de M. Cavaco Silva.

La nouvelle équipe

La nouvelle équipe devrait être investie lundi par le président Soares, et M. Cavaco Silva disposera ensuite de dix jours pour présenter son programme au Parlement.

Premier ministre M. Anibal Cavaco Silva.

Vice-premier ministre et ministre de la défense : M. Eurico de Melo.

Ministre de la présidence et ministre de la justice : M. Fernando Nogueira ; affaires étrangères : M. Joao de Deus Pinheiro ; administration interne (intérieur) : M. José Antonio Godinho ; finances : M. Miguel Cadilhe ; industrie et énergie : M. Luis Mira Amaral ; agriculture, pêches et alimentation : M. Alvaro Barreto ; commerce et tourisme : M. Joaquim Ferreira do Amaral ; santé : Mme Leonor Beleza ; éducation : M. Roberto Carneiro ; emploi et sécurité sociale : M. José Peneda ; planification : M. Luis Valente de Oliveira ; affaires parlementaires : M. Antonio Capucho ; travaux publics et communications : M. Joao Oliveira Martins ; ministre adjoint à la jeunesse : M. Antonio Couto dos Santos ; secrétaire d'Etat auprès du conseil des ministres : M. Luis Marques Mendes.

Afrique

TCHAD : après les bombardements libyens

Avertissement de M. Giraud au colonel Kadhafi

« *La France maintient son appui à l'intégrité territoriale du Tchad et ne s'interdit aucun moyen, y compris militaire, d'y apporter sa contribution* », a déclaré, le mercredi 12 août, à Paris, M. André Giraud, le ministre français de la défense (*nos dernières éditions*). « *Bien entendu*, a-t-il ajouté, *des opérations de protection aérienne ne sauraient se faire au Tchad sans l'accord du gouvernement légitime, mais pourraient être justifiées par exemple par la protection des missions humanitaires que nous y poursuivons dans le Nord.* »

Ces déclarations « recentrent » quelque peu la position du gouvernement français, qui avait jusqu'à présent davantage insisté sur sa volonté de ne pas intervenir dans le conflit actuel. La poursuite des bombardements libyens justifie vraisemblablement cette mise en garde de Paris à l'endroit du colonel Kadhafi.

S'il est en effet confirmé — notamment par deux agronomes français travaillant sur place — que des appareils libyens ont bien bombardé mardi la palmeraie de Faya-Largeau, provoquant uniquement des dégâts matériels, seul pour le moment N'Djamena fait état d'un raid de l'aviation libyenne au sud du 16e parallèle.

Mercredi, le haut commandement militaire tchadien indiquait que des Mig, des Tupolev et des Sukhoï, de fabrication soviétique, avaient bombardé dans la matinée la localité de Kouba-Oulamba, située à 40 kilomètres au sud du 16e parallèle dans le centre du pays. Aucun bilan n'avait été encore donné sur ce raid, qu'un porte-parole du ministère français de la défense n'a pas confirmé.

La mission du capitaine Sankara

En attendant des informations plus précises sur l'action de l'aviation libyenne comme sur la situation exacte des troupes tchadiennes dans la bande d'Aozou (après avoir investi la localité d'Aozou, sont-elles décidées ou non à attaquer la base aérienne libyenne située sur la frontière ?), le conflit semble maintenant avoir pris une dimension diplomatique.

Aux déclarations du ministre français de la défense, il faut aussi joindre celles de responsables américains montrant que Washington est peu enclin à fournir une couverture aérienne aux Tchadiens, même si les Etats-Unis soutiennent les revendications de M. Hissène Habré sur la bande d'Aozou.

Si on ne connaît pas encore les résultats de la mission effectuée à Tripoli par le chef de l'Etat burkinabe, le capitaine Thomas Sankara, pour le compte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la radio de Ouagadougou rapportait mercredi certaines déclarations du colonel Kadhafi : « *La Libye agressée ne fait que se défendre contre l'agresseur et demeure disposée et ouverte à toutes les initiatives menant à l'établissement de la paix en Afrique* », a déclaré le chef de l'Etat libyen, qui a ajouté : « *La Libye s'indigne qu'en dépit de l'appel de l'OUA... Hissène Habré ait décidé unilatéralement de remettre en cause tous les efforts de l'Organisation de l'unité africaine en agressant la frontière sud de la Libye.* » Cette référence à l'OUA montre, selon certains observateurs, la volonté du colonel Kadhafi de tout mettre en œuvre pour tenter de s'assurer les bonnes grâces des dirigeants africains.

Face à cette « *offensive de charme* », les responsables tchadiens ne sont pas restés inactifs. Ainsi le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a déclaré, dans un entretien publié par le quotidien ivoirien *Fraternité Matin* que son pays « *n'avait aucune ambition territoriale sur aucun pays* » et qu'il voulait « *simplement recouvrer et défendre son intégrité territoriale* ».

Interrogé sur un éventuel recours à la Cour internationale de justice de La Haye, le chef de la diplomatie tchadienne a déclaré : « *La question principale qu'il faut se poser est celle concernant l'attitude de Kadhafi : oui ou non reconnaît-il le Tchad comme un Etat indépendant et souverain avec qui il faut discuter.* »

AFRIQUE DU SUD : la grève des mineurs

La police arrête des dizaines de syndicalistes noirs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Quatre-vingt-six mineurs selon le syndicat, soixante dix-huit d'après la police, ont été arrêtés, le mercredi 12 août, à Klerksdorp, ville minière a 200 kilomètres à l'ouest de Johannesburg. Les forces de l'ordre ont encerclé un local du NUM (National Union of Mineworkers), où se tenait une réunion. Les autorités ont indiqué que les grévistes seraient poursuivis pour conspiration, incitation au meurtre et infraction à la législation sur la sécurité interne. Des accusations que le secrétaire général du NUM, Cyril Ramaphosa a démenties au cours d'une conférence de presse, se proposant de le démontrer devant les tribunaux.

Ces arrestations sont la première action d'envergure entreprise par les autorités au troisième jour d'un conflit qui oppose le NUM à la Chambre des mines et qui est suivi par trois cent quarante mille mineurs selon le syndicat et par deux cent trente mille, d'après l'organisation patronale. Au total cent soixante-dix-sept grévistes auraient été interpellés depuis dimanche, premier jour du mouvement, a indiqué M. Ramaphosa sans qu'il soit en mesure de préciser combien étaient toujours en détention.

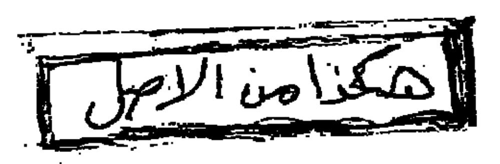
Ces interventions de la police ainsi que celles du personnel de sécurité démontrent, pour le dirigeant syndical, que les compagnies minières et les pouvoirs publics « *veulent écraser la grève* ». « *Nous nous battrons jusqu'au bout*, a-t-il déclaré, *nous gagnerons à n'importe quel prix* », soulignant que les mineurs noirs étaient prêts « *à tenir aussi longtemps qu'il le faudra* » et se disant confiant dans l'extension du mouvement à d'autres catégories professionnelles par solidarité. Il a dénoncé la « *connivence* » de la police avec les sociétés minières. Traitant le ministre du travail, M. Pietie du Plessis, de « *menteur* », il a estimé que le gouvernement n'était pas neutre comme ce dernier l'avait affirmé.

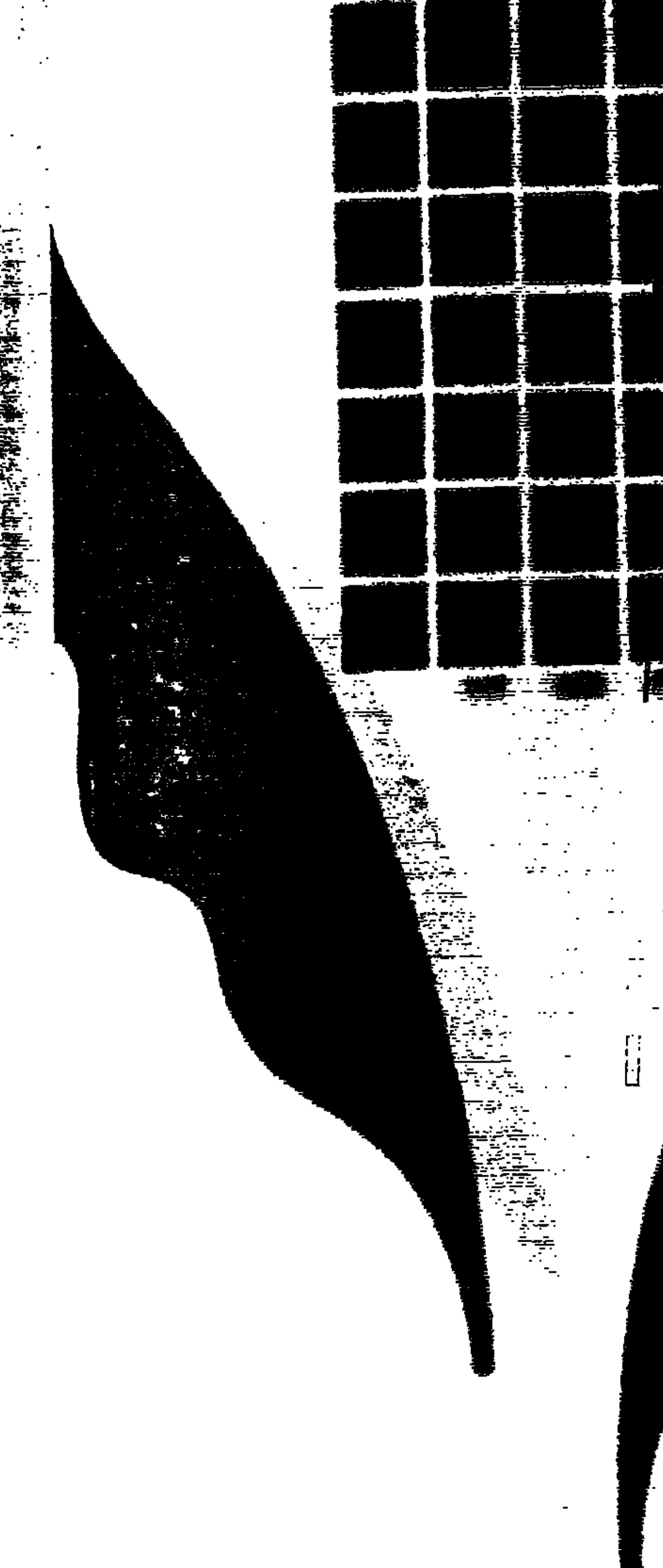
Malgré ces arrestations et une répression qualifiée d'« *alarmante* », M. Ramaphosa considère que cette grève est « *un succès* » et prouve, contrairement aux affirmations de la Chambre des mines, que les augmentations proposées ne sont pas satisfaisantes. Il a néanmoins réitéré son offre de reprise des négociations, qui, pour l'instant, n'a pas reçu d'écho.

Aucun signe de détente n'est perceptible. Il semble bien au contraire que l'épreuve de force engagée risque de durer. Et chacun se demande si le jeune Syndicat des mineurs aura les reins assez solides pour résister à la puissante Chambre des mines, qui, depuis le début du conflit, garde un profil bas et paraît s'être installée dans une situation d'attente.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **MOZAMBIQUE : raid meurtrier de la Renamo. —** Les hommes de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) auraient tué, selon les autorités gouvernementales, au moins soixante-treize personnes le lundi 10 août au cours d'un raid dans la petite ville de Manjacaze (province de Gaza), a annoncé mercredi l'agence mozambicaine de presse AIM. Selon AIM, de nombreux habitants de la ville ont été kidnappés par les rebelles, tandis que des immeubles et des banques ont été dynamités. La Renamo a démenti être à l'origine de ce massacre, mais a indiqué être l'auteur de l'attaque d'une base militaire, le 26 juillet, au cours de laquelle dix-sept soldats avaient été abattus. — (*AP*.)





Amériques

ETATS-UNIS : l'intervention présidentielle sur l'« Irangate »

M. Reagan affirme avoir poursuivi une politique « qui faisait faillite »

Au cours d'une allocution télévisée de dix-huit minutes, diffusée le mercredi 12 août, le chef de l'Etat américain a accepté de porter l'entière responsabilité du scandale de l'« Irangate » en soulignant qu'il était *« en dernier ressort responsable devant le peuple américain »*.

WASHINGTON
correspondance

Oublions le passé et concentrons-nous sur l'avenir. Tel était le message implicite du court discours du président Reagan, pressé, de toute évidence, de tirer un trait sur l'«+Irangate+» et désireux avant tout de projeter l'image d'un dirigeant ayant bien repris en main la barre du pouvoir après des mois de flottement. D'où son souci de revendiquer l'entière responsabilité de ce qu'il a appelé l'*« erreur »*, c'est-à-dire la vente d'armes à l'Iran.

« Mes préoccupations pour les otages, l'image de ces Américains enchaînés, privés de leur liberté et de leurs familles, dominaient mes pensées. (...) *C'était une erreur »*, a-t-il déclaré, et, avec une franchise désarmante, il a ajouté : *« J'ai, avec entêtement, poursuivi une politique qui faisait faillite. »* Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et M. Weinberger, ministre de la défense, qui s'y opposaient, *« avaient raison »*.

Ainsi le président a-t-il répété son *mea culpa* du 4 mars dernier, avec la nuance qu'il avait *« trop de respect pour le peuple américain »*. *« A la vérité,* a-t-il déclaré, *rien de ce que je pourrais dire ne rétablirait la situation. »* Mais cet acte de contrition ne contenait aucune référence à l'abus de pouvoir, au mépris du principe des *check and balances*, de l'équilibre des pouvoirs, de la violation de la loi, mis en évidence par l'« Irangate ».

Animé essentiellement par son désir de souligner qu'il restait le « patron », il a tancé l'amiral Pointdexter, son ancien conseiller pour les affaires de sécurité : *« Je suis celui qui a l'ultime responsabilité devant le peuple américain* (...). *L'amiral déclare qu'il voulait me protéger, mais aucun président ne saurait jamais être protégé de la vérité, aucune opération ne serait assez secrète pour être dissimulée au commandant en chef. »*



« Pourquoi ne peuvent-ils donner une rediffusion de mon premier mandat ? » (*International Herald Tribune* du 13 août)

Des questions sans réponses

Bien entendu, le président a rappelé qu'il avait pris des mesures pour corriger les défaillances du système : réforme du Conseil national de sécurité, privé désormais d'un rôle opérationnel dans les activités secrètes ; nomination d'un nouveau conseiller pour les affaires de sécurité (M. Carlucci), d'un nouveau chef d'état-major à la Maison Blanche (M. Baker), et il a ajouté qu'il avait nommé un nouveau directeur de la CIA, mais sans préciser que le poste est devenu vacant par suite du décès de William Casey, son ami personnel.

A vrai dire, l'épilogue de l'« Irangate » fait par le président était très court et laissa beaucoup de questions sans réponses, à commencer, justement, par le rôle de William Casey ; très certainement, le président avait préféré la formule d'un discours à celle d'une conférence de presse, qui l'aurait exposé aux questions délicates ou insidieuses des journalistes. M. Reagan a répété qu'il n'avait jamais eu connaissance de l'opération de diversion des fonds en faveur des « contras », mais il n'a pas indiqué si, comme l'amiral Pointdexter l'affirmait, il aurait approuvé l'entreprise. Apparemment, il n'a pas pris, ou a délibérément ignoré, l'entière dimension du dommage causé par l'« Irangate » au fonctionnement des institutions. Aussi bien, au nom des démocrates, le sénateur Mitchell a-t-il immédiatement souligné qu'*« aucune fin ne justifie les moyens »* et que la démocratie américaine repose sur l'obéissance à la loi.

En ce qui concerne l'avenir, le président voit la vie en rose. Il accomplira la mission que lui a confié le peuple américain en 1980 et qu'il a confirmé en 1984. Il insiste sur la perspective d'un *« accord historique »* avec le Kremlin sur les engins nucléaires de portée intermédiaire : *« Les Soviétiques négocient parce que nous sommes en position de force »* et cela grâce à l'effort militaire entrepris depuis 1980.

Au sujet de l'Amérique centrale, le président n'a pas repris ses habituelles et virulentes diatribes contre les sandinistes, mais il a réaffirmé son appui aux « contras ». *« Je suis entièrement engagé envers les combattants de la liberté,* a-t-il ajouté, *et nous n'avons jamais abandonné ceux qui combattent pour la démocratie et la liberté... »* Il s'est félicité de l'accord des présidents d'Amérique centrale, mais a noté au passage que les Etats-Unis avaient pris l'initiative diplomatique qui amorce peut-être une politique étrangère bipartite.

Coopérer avec le Congrès

M. Reagan a exprimé sa volonté de coopérer avec le Congrès, et le sénateur Mitchell a répondu positivement à cet appel. Mais les démocrates soulignent qu'au cours des dernières semaines le président a pris des positions agressives, notamment sur la question du budget.

En fin de compte, le chef de la Maison Blanche peut compter sur les réactions favorables de l'opinion publique, dont il a justement senti qu'après les témoignages sensationnels du début de l'enquête parlementaire elle se fatiguerait de l'« Irangate ». Mais la classe politique, elle, n'est pas indifférente. La publication du rapport de la commission d'enquête à la rentrée d'octobre relancera le débat, interrompu seulement par le départ en vacances du président et la fin de la session parlementaire.

Déjà, les démocrates soulignent la légèreté de M. Reagan. *« L'impression qu'il donne est qu'il n'a pas entièrement assimilé les événements les plus perturbants que son administration ait connus »*, écrit le *Washington Post*. D'autre part, les républicains de droite déplorent que le président se soit excusé, alors qu'il aurait dû dénoncer, avec une vigueur accrue, selon eux, les prétentions du Congrès à surveiller de plus près les activités secrètes et à définir la politique étrangère.

HENRI PIERRE.

Le plan de paix en Amérique centrale

M. Ortega se rend à Cuba

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a quitté, le mercredi 12 août, Managua pour une « visite surprise » à Cuba, où il s'entretiendra avec le président Fidel Castro du processus de paix en Amérique centrale. M. Ortega a indiqué qu'il se rendait à Cuba en raison des liens étroits qu'entretenait son pays avec La Havane.

« Il s'agit d'une visite de travail et d'échanges de vues », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il était disposé à rencontrer aussi le numéro un soviétique M. Mikhaïl Gorbatchev et *« tous* (les représentants) *des pays avec lesquels le Nicaragua maintient des relations »*. Il a enfin souligné que ce projet de voyage avait été présenté et approuvé par les chefs d'Etat du Costa-Rica, M. Oscar Arias, et du Guatemala, M. Vinicio Cerezo.

Le plan de paix proposé la semaine dernière par les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale continue en outre à susciter de nombreuses réactions. Le secrétaire d'Etat américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a ainsi estimé que ce plan, s'il faisait perdre à la Contra sa capacité militaire, supprimerait du même coup tous les moyens de pression sur le gouvernement sandiniste. Car, a poursuivi M. Weinberger, *« il n'y a pas de calendrier pour les élections ou pour la démocratisation »*.

Au Salvador, la guérilla du front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), fait savoir mercredi qu'elle désirait négocier avec le gouvernement pour mettre fin à huit ans de guerre civile. Le FMLN a précisé qu'un cessez-le-feu pouvait être à l'ordre du jour des pourparlers.

Ces déclarations devraient être un prélude à une rencontre entre les deux parties. Le président salvadorien Napoleon Duarte avait en effet affirmé le même jour qu'il ne dialoguerait avec la guérilla que si elle acceptait les termes de l'accord de paix qui prévoit outre le « cessez-le-feu », *« l'amnistie et l'intégration dans le processus démocratique »* des forces de la guérilla. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PARAGUAY : selon Amnesty International

Un prisonnier politique est emmuré dans sa cellule

L'un des prisonniers politiques les plus anciens d'Amérique latine est, selon Amnesty International, emmuré dans sa cellule, au Paraguay. Napoleon Ortigoza, âgé de cinquant-quatre ans et ancien capitaine de l'armée de ce pays, est détenu depuis vingt-quatre ans. En isolement pendant la plus grande partie de sa peine, l'ex-capitaine devrait être libéré le 17 décembre prochain. L'organisation des droits de l'homme affirme qu'il y a trois semaines la porte de sa cellule a été enlevée et que le mur de brique qui y a été construit, a simplement été percé, avec une petite ouverture pour laisser passer la nourriture.

Napoleon Ortigoza avait été arrêté en décembre 1962, et reconnu coupable par un tribunal militaire, en juillet 1963, de complot et de meurtre. Il est détenu à la caserne de la Guardia de Seguridad, la prison de haute sécurité d'Asuncion. Amnesty International est convaincue de son innocence et explique que la seule vraie raison de sa condamnation est son opposition au général Stroessner, au pouvoir depuis trente-trois ans. Napoleon Ortigoza a été adopté par l'organisation comme prisonnier d'opinion.

Depuis plusieurs années des rapports réguliers sur l'état mental de Napoleon Ortigoza parviennent à Amnesty. Son état aurait particulièrement empiré en mai 1987 après le rejet de sa demande de grâce, et on aurait entendu depuis des hurlements continuels provenant de sa cellule. La Cour suprême militaire avait refusé cette libération, sous prétexte de mauvaise conduite. La Cour aurait cité à l'appui de cette conclusion le fait que Napoleon Ortigoza a essayé au moins une fois de se suicider. Amnesty International a lancé un appel urgent au gouvernement paraguayen.

● **Le directeur du journal d'opposition et trois dirigeants du Parti révolutionnaire arrêtés.** – Le directeur de l'hebdomadaire d'opposition *El Pueblo*, M. César Baez Samaniego, et trois dirigeants du Parti révolutionnaire fébrériste (PRF) ont été interpellés dans la nuit du mercredi 12 août par la police. Le parti Colorado au pouvoir avait demandé lundi qu' *El Pueblo*, seule publication d'opposition encore autorisée, cesse de paraître, et, le même jour, la police avait averti qu'elle réprimerait sévèrement toute manifestation de l'opposition. Pour M. Oscar Acuna, président du PRF, ces arrestations répondent à l'annonce, par l'opposition, d'un grand rassemblement qui devait avoir lieu jeudi sur la Plaza Independencia, près du monument de la Liberté. – *(AFP.)*

● **CHILI : inculpation de quatre directeurs de journaux.** – Les responsables de quatre périodiques d'opposition, Emilio Filipi du quotidien *la Epoca*, Juan Pablo Cardenas, de l'hebdomadaire *Analisis*, Marcelo Contreras de la revue *Apsis* et Ismael Llona, de *Fortin Machopo*, ont été inculpés le mercredi 12 août pour la publication de texte de « propagande » du Parti communiste interdit, ce qui est illégal aux termes de la Constitution. Les quatre journalistes ne risquent pas l'emprisonnement mais une amende maximale de 25 000 dollars. M. Cardenas a déjà été condamné – pour injures au chef de l'Etat – à passer toutes ses nuits en prison pendant dix-huit mois. Il purge actuellement sa peine. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

Le vingt-sixième anniversaire du mur de Berlin

La détente profite aux fugitifs

BONN
de notre correspondant

Le mur de Berlin a vingt-six ans. Depuis le 13 août 1961, la RDA n'a cessé d'améliorer ses impressionnantes installations frontalières interallemandes, qui courent sur 1 393 kilomètres : deux barrières métalliques de plus de 3 mètres de haut et, entre elles, des miradors et autres bunkers d'observation, des bandes de contrôle éclairées la nuit, et sur lesquelles toute trace de pas est marquée dans le sable.

Avec la mise en place de systèmes électroniques sophistiqués, ce dispositif est en passe de devenir quasiment « parfait », malgré l'élimination, fin 1984, des installations de tirs automatiques et la suppression, en 1985, des mines au sol.

Certains experts ouest-allemands pensent même que la RDA pourrait lever l'obligation faite à ses gardes frontières de tirer sur les fugitifs sans que cela facilite pour autant le passage.

Sur les quelque 240 000 Allemands de l'Est qui se sont réfugiés en RFA depuis 1961, environ 25 000, selon les chiffres du ministère ouest-allemand des relations interallemandes, ont réussi l'échappée en force à travers les installations frontalières. 188 ont été tués, dont 77 à Berlin.

Pour les sept premiers mois de cette année, selon le décompte de l'Association du 13 août, il y a eu 112 tentatives réussies à Berlin-Ouest. Trois jeunes gens sont tombés sous les balles de la police est-allemande des frontières en début d'année. Si l'on en croit le garde frontière Jens Bernhardt, passé à Berlin-Ouest à la fin de juillet, ces derniers mois ont été particulièrement propices pour forcer le rideau de fer. Le jeune garde frontière a révélé que Berlin-Est avait levé l'ordre de tirer sur les fugitifs durant les grandes festivités qui ont marqué cet anniversaire : les visites dans la partie occidentale de la ville des présidents Mitterrand et Reagan et de la reine d'Angleterre, ainsi que le départ du Tour de France, le 17 juin.

Le gouvernement fédéral de Bonn a confirmé ces informations, affirmant disposer d'*« indications allant en ce sens »*. Tout laisse croire que la RDA fera preuve de la même *« magnanimité »* durant la visite de M. Erich Honecker en RFA (du 7 au 11 septembre). – *(Intérim.)*

Echange d'agents secrets entre les deux Allemagnes

L'espion du Tornado rendu à l'Est

Un important échange d'agents secrets a eu lieu le mercredi 12 août entre les deux Etats allemands, moins d'un mois avant la visite en RFA du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker (7 au 11 septembre).

L'opération a eu lieu au poste frontalier de Herleshausen, au sud-est de la RFA.

Parmi les trois agents de l'Est remis à la RDA se trouvait l'ingénieur Manfred Rotsch. Arrêté en septembre 1984, il a.ait été condamné pour avoir notamment communiqué à l'URSS des plans du chasseur Tornado, fabriqué en commun par la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Au moment de son arrestation, intervenue grâce à des informations des services secrets français, Manfred Rotsch travaillait comme ingénieur chez le constructeur aéronautique MBB (Messerschmitt Boelkow Blohm).

En échange de M. Rotsch et de deux autres personnes moins importantes, la RDA a libéré la doctoresse Christa-Karin Schumann (cinquante-deux ans) et un agent de l'Office fédéral de protection de la Constitution (la DST ouest-allemande), M. Wilhelm Wilms.

Mme Schumann, que l'on dit très malade, a été la compagne d'un officier est-allemand, l'amiral Winfried Baumann, qui a travaillé pour le contre-espionnage ouest-allemand. Tous deux avaient été arrêtée en 1979 à Berlin-Est, alors qu'ils s'apprêtaient à passer à l'Ouest. L'officier a été exécuté et elle avait été condamnée pour espionnage à quinze ans de prison.

Depuis des années, la RFA cherchait à obtenir la libération de Mme Schumann, devenue en RFA un symbole de la « répression » dans l'autre Etat allemand. Les services secrets de l'armée populaire est-allemande s'étaient toujours opposés jusque-là à ce qu'elle soit rachetée par Bonn ou comprise dans un échange d'agents. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

Madrid renforce la coopération antiterroriste avec Paris et Alger

Madrid. – Le gouvernement de M. Felipe Gonzalez renforce actuellement son dispositif antiterroriste tant avec la France qu'avec l'Algérie. En moins de deux semaines, le secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité, M. Rafael Vera, s'est rendu à Paris et à Alger. Le 7 août, les autorités espagnoles ont annoncé la nomination prochaine d'un « super-policier » chargé spécialement de coordonner avec les autorités françaises la lutte antiterroriste dans la région frontalière.

Lors de sa visite à Alger, les 10 et 11 août, M. Vera a établi avec les autorités algériennes une *« liaison permanente »* en matière de sécurité bilatérale. Alger donnera toutes informations sur les membres de l'ETA sur son territoire, tandis que Madrid s'engage à informer les autorités algériennes sur les activités des opposants algériens favorables à l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, qui se trouvent surtout dans la région d'Alicante. En novembre dernier, Madrid et Alger avaient conclu un accord aux termes duquel l'Algérie s'engageait à accueillir sur son sol une trentaine de membres de l'ETA. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

Deux officiers indiens tués lors d'une opération de déminage

Colombo. – Deux officiers indiens ont été tués et deux soldats indiens blessés grièvement, le mercredi 12 août, lors de l'explosion d'une mine dans la péninsule de Jaffna. La mine avait été posée à cet endroit par les indépendantistes tamouls, selon le Haut Commissariat indien à Colombo. Ces pertes sont les premières subies par l'armée indienne depuis le déploiement par New-Delhi, à partir du 29 juillet, d'une force de paix d'environ six mille hommes, dans le cadre de l'accord signé entre l'Inde et Sri-Lanka. Les opérations de déminage sont rendues plus difficiles par le fait que les militaires indiens ne disposent pas d'un plan de ce champ de mines. La plupart des indépendantistes tamouls, qui aavaient déposé ces mines, ont en effet été tués depuis, a-t-on expliqué de source officielle.

D'autre part, les Tigres de l'Eelam, principal groupe séparatiste, ont remis aux autorités environ huit cents armes à feu, les 5 et 9 août. Cette opération s'est poursuivie jusqu'ici sans incident notoire. Militaires indiens et sri-lankais soupçonnent les rebelles de cacher au moins 10 % de leurs armes, tout en affirmant que celles-ci ne pourront pas être dissimulées longtemps. – *(AFP, Reuter.)*

Haïti

Un couple français victime de violences

Port-au-Prince. – L'épouse d'un homme d'affaires français a été violée, tandis que des hommes habillés en soldats de l'armée haïtienne retenaient prisonniers son mari et son beau-frère sous la menace de leurs armes au domicile du couple dans la banlieue de la capitale haïtienne, a annoncé, le mercredi 12 août, l'ambassade de France à Port-au-Prince. Les cinq hommes armés, dont quatre soldats, ont également pris une somme d'argent *« conséquente »* et des bijoux au domicile de l'homme d'affaire, un concessionnaire de la société l'Abeille, importatrice des véhicules Renault et Peugeot dans l'île.

C'est mardi, vers 1 heure que les trois Français sont été appréhendés à bord de leur voiture en sortant du garage de leur maison de Pétionville. Les cinq hommes, après leur avoir signifié qu'il ne devait pas se trouver dans la rue à une heure si tardive, les ont raccompagnés à leur domicile sous prétexte que le couple était soupçonné de dissimuler de la cocaïne. L'agression a ensuite duré pendant une heure, et les cinq hommes sont repartis dans une automobile japonaise de couleur bleue. Les trois victimes se sont ensuite réfugiées dans la résidence d'un diplomate français.

Les responsables de l'ambassade ont pris contact avec le ministre haïtien des affaires étrangères, le colonel Abrahm, mais le gouvernement haïtien n'a pour l'instant fait aucun commentaire. – *(AFP, Reuter.)*

● **HONG-KONG : nouvel afflux de réfugiés.** – La police maritime a appréhendé, le mercredi 12 août, 634 réfugiés sino-vietnamiens qui essayaient de rentrer illégalement dans les eaux de la colonie britannique à bord de treize bateaux. Ces immigrants « Hoas », originaires du Vietnam et réfugiés en Chine, seront rapatriés en Chine après contrôle de leurs identifiés, a précisé un officiel. Au total, près de 5 000 réfugiés ont tenté de rejoindre Hong-Kong depuis le 20 juin, a-t-il ajouté. Il s'agit du plus important groupe de réfugiés arrivé depuis sept semaines (*le Monde* du 8 août). – *(AFP.)*

● **INDE : Quatre policiers tués au Pendjab.** – Quatre policiers surveillant le domicile d'un patron de presse ont été trouvés morts, le jeudi 13 août à Jalandhar (Penjab), a annoncé le chef de la police de l'Etat, M. Julio Ribeiro. Selon M. Ribeiro, il n'est pas certain que ces meurtres soient liés à la campagne menée par les séparatistes sikhs au Penjab. Ils pourraient être le résultat d'une bagarre entre les gardes, deux autres policiers étant portés manquant.

● **Chine : trois intellectuels exclus du PC.** – Trois intellectuels libéraux ont été exclus du Parti communiste chinois (PCC), dans le cadre de la campagne contre les idées politiques occidentales, a-t-on appris, le jeudi 13 août, de source chinoise. Il s'agit de MM. Su Shaozhi, directeur de l'Institut de recherche sur le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong, Wu Zuguang, dramaturge connu, et Wang Ruoshui, ancien rédacteur en chef adjoint du *Quotidien du peuple*, organe du PCC. *« Cette campagne va encore se poursuivre un bon moment »*, a indiqué une source chinoise informée, prédisant d'autres exclusions du parti. – (Reuter.)

M. Bernard Pons ... forces de l'ordre nécessaires

Tout va bien

Décès de M. Jean Masse ancien député (PS) des Bouches-du-Rhône

Un baron du « defferrisme »

هكذا من الأصل

L'interdiction de la marche des indépendantistes en Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons emploiera « les forces de l'ordre nécessaires »

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a lancé, le mercredi 12 août, au cours d'une conférence de presse à Paris, une mise en garde au FNLKS, en affirmant que le gouvernement emploiera « les forces de l'ordre nécessaires » pour faire « *appliquer à la lettre* » l'interdiction de la « *marche pour l'indépendance dans la paix* » décidée par le mouvement indépendantiste calédonien. Le porte-parole du FNLKS, M. Yeiwéné, avait indiqué la veille que cette démonstration prévue sur l'île du 23 août au 3 septembre « *aurait bien lieu* ». M. Pons avait interdit cette marche ainsi que celle du RPCR, programmée après celle du FNLKS aux mêmes dates et baptisée « *marche tricolore pour la liberté* » par les anti-indépendantistes. Deux arrêtés identiques confirmant ces interdictions ont été publiées, jeudi, au *Journal officiel de Nouvelle-Calédonie et dépendances*. Les textes mettent en évidence « *les troubles graves à l'ordre public et les risques d'affrontement pouvant résulter de plusieurs manifestations, contre-manifestations ou attroupements sur la voie publique* » en période préréférendaire.

Interrogé sur son attitude en cas de maintien de la marche du FNLKS, M. Pons, qui revient d'un sixième voyage en Nouvelle-Calédonie en quinze mois, a affirmé que « *si le FNLKS veut aller à une situation d'affrontement, il en prendra la responsabilité (...) et trouvera en face de lui un dispositif qui permettra de faire respecter les décisions prises par le gouvernement* ». Commentant les propos de M. Yeiwéné (*le Monde* du 13 août), le ministre a déclaré : « *Ce n'est pas très joli de dire qu'on sort les canaques des tribus. Les Mélanésiens sont majeurs, et ces propos excessifs ne traduisent pas la réalité profonde au sein de la communauté mélanésienne.* »

M. Pons a souligné que « *la consultation du 13 septembre* (le référendum) *est un enjeu capital* » au soir de laquelle « *une situation de droit se substituera à un état de fait* ». Revenant sur une expression qu'il avait déjà utilisée, selon laquelle « *les abstentions n'auront pas de signification politique* », le ministre a indiqué que le FLNKS, qui a appelé à l'abstention, ou bien « *se désintéresse de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie*, ou bien « *n'est pas très sûr du type d'indépendance qu'il veut* », ou « *a peur d'être très largement minoritaire* ».

Selon lui, cette abstention volontaire — « *il faudra tenir compte de l'abstention traditionnelle* » qui, affirme M. Pons, oscille en général entre 20 % et 40 % sur le territoire — n'a pas lieu d'être dans la mesure où les Calédoniens auront à répondre à deux questions différentes : « *Je veux que la Nouvelle-Calédonie accède à l'indépendance* » et « *Je veux que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République* ». M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR qui assistait, à côté du ministre, à cette conférence de presse, a souligné que le référendum est « *le plus précieux cadeau que la République ait pu nous faire* ».

Pour sa part, M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, a estimé, jeudi, à Nouméa, que l'interdiction des deux marches était « *une mise en scène établie de connivence avec le RPCR* » qui, selon lui, est « *incapable d'organiser une marche aussi longue* » que celle des indépendantistes.

Enfin, M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a envoyé un télégramme de « *soutien* » au bureau politique du FLNKS, souhaitant que son action « *puisse conserver son caractère non violent* ».

Tout va bien

TOUT va bien en Nouvelle-Calédonie : tel est le leit motiv de M. Bernard Pons depuis qu'il a pris en charge le dossier, c'est-à-dire depuis qu'il y a mis lui-même bon ordre. Peu importe que cet ordre soit dû à une présence militaire renforcée : M. Pons ne veut voir que le succès de ses amis du RPCR et la déconfiture inéluctable des indépendantistes canaques.

Chacun connaît, en effet, par avance le résultat du référendum du 13 septembre prochain : la composition du corps électoral néocalédonien et la consigne de boycottage donnée par le FLNKS assurent les partisans de M. Lafleur d'une confortable majorité. Mais chacun sait également que ce référendum ne résoudra rien et que le prochain président de la République en sera quitte pour remettre en chantier une politique enfin équilibrée.

Car à l'évidence M. Pons attire sur lui les reproches qu'il adressait, il n'y a pas si longtemps, au gouvernement socialiste. Ce dernier était, selon lui, coupable d'avoir fait le jeu d'une communauté — celle des Canaques — contre l'autre. M. Pons se présente aujourd'hui de son bureau de la rue Oudinot, avec à ses côtés la « caution » de M. Dick Ukeiwé, en véritable patron de la campagne électorale du RPCR.

J.-M. C.

Les « accroches » estivales des « copains d'Arlette »

Une journée dans la vie des moines-soldats du trotskisme

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

« *L'Arlette, elle dit des choses vraies, mais elle est trop extrémiste.* » Surprise par sa propre audace, la femme du mineur retraité part d'un grand éclat de rire. Depuis près d'un quart d'heure, elle et lui font face au militant-démarcheur de Lutte ouvrière venu pour « *créer des liens* ».

Eux sont en haut du petit escalier du corridor de leur maison plantée, comme toutes celles qui sont alentours dans un jardin. Le tout appartient à la Société des mines de potasse d'Alsace. Ils sont au frais. Lui s'est aventuré sur les premières marches qui grimpent vers la porte d'entrée, sans aller plus loin. En plein soleil. Il n'a pas l'air de se rendre compte que ça chauffe vraiment, tout occupé une fois de plus à convaincre ses interlocuteurs de la nécessité pour « *les travailleurs* » de ne compter que sur eux-mêmes.

C'est juste, monsieur », a dit la dame en réponse aux arguments carrés du trotskiste. Pour « vendre » la révolution, on va au plus simple, sinon au plus simpliste. Du brut de décoffrage. Le monde est partagé en deux : d'un côté, les exploités qui triment toute leur vie pour des clopinettes, de l'autre, les bourgeois et les patrons, qui « *s'en foutent plein les poches* ».

Difficile de résister à un propos si limpide. La plupart du temps, on acquiesce : « *C'est sûr, droite ou gauche, ils font rien pour l'ouvrier.* » Le militant « biche ». Mais, pour venir en discuter « *avec les copains* », le soir, dans une commune voisine, c'est une autre paire de manche : « *Justement, ce soir, monsieur, on part à Nantes voir nos enfants. Le garçon n'a pas voulu faire la mine, il est dans la police.* »

Plus loin, un autre « *travailleur* », polonais par sa mère, « malgré nous » enrôlé dans la guerre par les Nazis, retraité par la mine et jardinier par la force des choses, ne pourra pas venir non plus. Il n'a aucun atome crochu avec le communisme, mais surtout il va acheter une voiture : une Lada soviétique, à en croire les prospectus détenus par sa femme. Ailleurs, une dame en noir, qui craint manifestement pour son bac à linge face à l'intrus, n'a pas de voiture du tout. Inutile d'accrocher le mari, il est sourd.

Il en faudrait plus pour décourager le militant. Moine-soldat du trotskisme, il s'en va de porte en porte, méthodiquement, à travers la cité minière. Quatre autres camarades font la même chose, dans d'autres rues, pendant plusieurs heures.

La chasse aux signatures

Tous les étés depuis une dizaine d'années, excepté en 1986, Lutte ouvrière a lancé ses « caravanes » sur les routes de France. La caravane en question est composée, le plus souvent, d'une camionnette, une tente pour coucher les militant(e)s, une autre pour faire la cuisine et beaucoup de courage au service de la cause révolutionaire. On prend sur son temps de vacances pour aller agrémenter celles des autres. Par sauts de puce, de commune en commune, on va vendre l'hebdomadaire *Lutte ouvrière* sur les marchés, on fait des « accroches » dans les cités ouvrières ou à la sortie des usines. L'« accroche » semble un loisir essentiel dans les activités de cette organisation d'extrême gauche. Créez des liens, partez en vacances avec LO.

Faire une « accroche », c'est, après une discussion au corps à corps qui peut s'éterniser, réussir à obtenir l'adresse de la personne accrochée pour rester en contact. Et peut-être plus, comme on dit dans les petites annonces spécialisées. Mais là il ne s'agit que de devenir sympathisant ou militant.

A quelques mois de l'élection présidentielle, on fait aussi la chasse aux signatures de maires. Il en faut cinq cents pour permettre à « Arlette » de se présenter. Les militants n'aiment pas trop parler de ce sport délicat. Goût du secret ? Peur d'être accusé d'électoralisme, alors que l'on considère qu'il n'y a « *rien à attendre des élections* » ? Souci de préserver la tranquillité d'élus amoureux de la démocratie ? Il y a bien un peu de tout cela.

Les « caravanes » qui sillonnent encore les plages et les lieux touristiques, du Nord à la Vendée, de la Côte basque à la Provence, en passant par le Jura et l'Alsace, sont de charmants mélanges, tout à la fois caricature de militantisme et minutieux travail de connaissance du terrain. Ni camp de scouts, ni retraite religieuse, ni démarchage du calendrier annuel des sapeurs-pompiers. Et pourtant la caravane a l'aspect fraternel de l'un, l'abnégation sacerdotale de l'autre et le culot patient du troisième. Est-ce pour ne pas tomber dans la trivialité ou pour éviter les écueils de l'intimité ? Il est rare d'entendre les militant(e)s — ils étaient deux douzaines en Alsace — s'appeler par leur prénom.

La journée-type de vacances militantes des « copains d'Arlette » est réglé, comme du papier à musique. On tire au sort qui fait la cuisine, les visites à domicile, la rencontre des maires et la vente du journal sur le marché local.

Le mardi 11 août, la caravane Jura-Alsace avait planté sa tente à Heimsbrunn, une commune proche de Mulhouse. La journée a dû ressembler à la précédente et ne pas être très différente de la suivante. Après le déjeuner, chaque équipe a fait un compte rendu de ses pérégrinations. Toute la bande était assise en rond. « *J'ai eu une discussion intéressante avec un jeune mineur qui est d'accord pour ne pas continuer à se laisser faire* », a dit l'un. « *Sur le marché, ce n'était pas évident* », a confié une autre. Un homme pressé lui a dit qu'il était « *indépendant* », et elle en a tiré la conclusion qu'il devait vouloir dire « *apolitique* ».

Une seule solution : la grève

Les discussions, impressions, réflexions s'égrènent, tel un inventaire à la Prévert. Là, une ouvrière du textile « *qui ne voit pas comment s'y prendre pour en sortir, mais qui ne baisse pas les bras* » ; là, « *un vieux syndicaliste CGT qui est content de nous voir* » ; là-bas, « *un ancien PS qui n'est pas très combatif* » ; ailleurs un imprudent « *qui a promis de venir au meeting* » du soir. Il n'y sera pas. On fait aussi dans l'autoconviction — ou bien est-ce pour l'édification de l'observateur ? « *Ils ont pigé vachement de choses sur le gouvernement de gauche et sur l'attitude des syndicats* », affirme l'un en parlant des jeunes mineurs, qui, à n'en pas douter, ne tarderont pas à se rendre compte que ces pauvres syndicats « *défendent leurs intérêts de boutique plutôt que les travailleurs* »

Et s'il se trouve une interlocutrice de rencontre à l'esprit assez torturé pour demander ce que fera Lutte ouvrière « *si c'est Le Pen qui est au deuxième tour pour la droite* », le militant ne se démonte pas en répondant que, dans cette hypothèse, il ne pourra s'agir alors que d'un duel « *Arlette-Le Pen... mais alors la société aura sacrément viré dans les deux sens* ». La guerre civile sera peut-être même bien passée par là auparavant.

Foin de plaisanteries, « Arlette » ne se désistera pour personne au second tour de l'élection présidentielle, la troisième à laquelle elle participera, après avoir obtenu 2,3 % des suffrages en 1974 et en 1981.

A vrai dire, l'élection elle-même n'intéresse que très modérément LO. C'est juste une occasion de bénéficier d'une tribune pour dire à la « *classe ouvrière* » qu'une seule chose paie : « *la* » grève. Daniel Vitry, dirigeant de cette organisation et porte-parole de la Coordination nationale intercatégorielle des cheminots lors du mouvement d'envergure, mais minoritaire, de la fin 1986 et du début 1987, est venu le répéter sur tous les tons dans une salle de la mairie de Staffelfelden, pour clôturer la journée. Devant un parterre de soixante-dix personnes environ, dont plus de cinquante militants et sympathisants bien accrochés, il a rappelé que « *les bourgeois ne céderont aux travailleurs que le couteau sous la gorge* ». Et, pour en arriver là, « *ce qui va compter, ce sont les explosions de colère qui vont se produire* (...), *qui vont converger en une seule lutte* ». Etant entendu que, dans la foulée, on se passera des « *bureaucraties syndicales* ».

A la sortie de la réunion, où 300 francs avaient été collectés, deux jeunes militants de la caravane étaient assis, fourbus, sur les marches. Légèrement déçus, ils n'avaient pas vu venir ceux qu'ils avaient « *accroché* » dans la journée. Dur, dur.

OLIVIER BIFFAUD.

M. Collinot (FN) : « Pas de majorité de droite sans M. Le Pen ! »

M. Michel Collinot, codirecteur de la rédaction de *National Hebdo*, journal du Front national, écrit notamment dans l'éditorial du numéro daté 6-12 août :

« *Certains feraient bien d'ouvrir les yeux et d'admettre une fois pour toutes que l'éventualité d'une majorité de droite sans Le Pen est exclue, totalement exclue (...). Répétons-le encore une fois, les chances de MM. Chirac et Barre sont, en l'état actuel des choses, nulles. Pour une raison essentielle : ils n'ont pas su assimiler la droite nationale, ils n'ont pas compris la percée du mouvement national.*

» *Le professeur de Lyon qui se prend pour de Gaulle, mais qui n'a de gaullien que le refus de l'amnistie pour les patriotes de l'Algérie française, prétend ne pas vouloir négocier.*

» *De surcroît, il est entouré de minorités agissantes, les plus à gauche de la coalition RPR-UDF : les Barrot, les Méhaignerie, les Veil. Il devrait pourtant se mettre dans la tête que sans l'apport des électeurs du Front son élection au second tour n'aurait aucune chance de se réaliser. M. Chirac, quant à lui, est tiraillé, parce que, comme toujours, on trouve de tout au RPR, comme au Bazar de l'Hôtel de Ville : Hector Rolland, Masson, Pasqua, Marleix, sont de droite : Barzach, Noir, Séguin, sont de gauche. Il lui faudra choisir entre les premiers, qui représentent son électorat, et les seconds, plus proches de son cœur et de son passé d'étudiant communiste, qui ne représentent que l'appendice centriste de la gauche.*

» *Mais les pesanteurs sont ce qu'elles sont et le bouleversement politique sera inévitable, quoi qu'il advienne au lendemain de l'élection présidentielle.* »

« C'est pourquoi, conclut l'éditorialiste, *à la question : des ministres Front national après 88 ? On ne peut que répondre : Bien sûr, si... l'élu est de droite.*

» *Car, sans union de la droite, il n'y aura pas de ministres du FN, pour la bonne et simple raison que Mitterrand ou tout autre candidat socialiste serait réélu.* »

L'hebdomadaire du FN annonce également une formule plus étoffée à partir du 10 septembre, et enregistre l'arrivée de François Brigneau, transfuge de *Minute*. Il s'agit, écrit François Brigneau, d'« *essayer de créer le grand hebdo de la droite populaire dont la France a besoin* ».

PROPOS ET DÉBATS

M. Hannoun (RPR) : les hémiplégiques

M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, dénonce dans un entretien à *l'Evénement du jeudi* publié le 12 août les députés « *hémiplégiques de la pensée* » qui affirment que l'apartheid n'existe plus en Afrique du Sud. « *Je suis désolé de voir des hommes politiques tenir de tels discours. Ce n'est pas digne. Ni responsable* », affirme-t-il. « *C'est aussi dangereux que de proclamer haut et fort que les camps de concentration n'ont jamais existé.* »

Interrogé par ailleurs sur le système de primes mis en place en Corse par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, pour faciliter la recherche des auteurs de l'attentat de Bastia, M. Hannoun affirme qu'il « *ne peut pas être fana de cette pratique qui va à l'encontre des principes d'intégrité et de liberté de la personne* ». Mais, ajoute le député, « *Pasqua connaît bien la Corse, et la notion de sécurité justifie peut-être de passer outre ces principes* ».

M. Herzog (PCF) : l'insuffisance

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, économiste du parti, a affirmé, le jeudi 13 août, sur Europe 1, à propos de la sitaution en Afrique du Sud, et notamment des suites de la grève des mineurs noirs, qu'il faut « *amener les Français à protester et à amplifier leur effort pour que la France fasse quelque chose* ». M. Herzog a souligné qu'« *il y a un lien étroit entre l'exploitation des mineurs (...) et le régime d'apartheid* », car « *c'est ce régime d'apartheid qui (...) oblige à ces conditions de travail qui relèvent du servage, et ça permet de réaliser de très gros profits* ».

M. Herzog a demandé l'arrêt des « *liens économiques* » de la France avec l'Afrique du Sud. « *Il serait extrêmement efficace*, a souligné l'économiste du PCF, *de frapper au plan des sanctions économiques* ».

A propos de la détention du coopérant français, M. Pierre-André Albertini, M. Herzog a jugé que le refus par M. Mitterrand des lettres de créances de l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris est « *totalement insuffisant* ».

Décès de M. Jean Masse ancien député (PS) des Bouches-du-Rhône

M. Jean Masse, ancien député socialiste des Bouches-du-Rhône, ancien président du conseil général et ancien adjoint au maire de Marseille, est mort des suites d'un cancer à l'âge de soixante-seize ans, le lundi 10 août à Marseille. Ses obsèques ont été célébrées mercredi en présence d'une foule très nombreuse et de personnalités politiques du département, de toutes tendances.

Un baron du « defferrisme »

Personnage truculent et très populaire, M. Jean Masse appartenait à une dynastie d'élus inaugurée par son père, Marius, qui fut adjoint au maire (SFIO) de Marseille, Henri Tassot, de 1935 à 1939, et perpétuée par son fils, également prénommé Marius, conseiller municipal, conseiller général et ancien député (PS) avec les parlementaires ou anciens parlementaires Irma Rapuzzi, Antoine Andrieux, Bastien Leccia, Charles-Emile Loo, Louis Philibert.

Il était l'un des « barons » du defferrisme, sans avoir cependant occupé de responsabilités dans l'appareil du Parti socialiste. Se présentant lui-même comme « massiste », il incarnait au plus haut point le système clientéliste marseillais, fondé sur un puissant réseau de relations personnelles, les services rendus et une activité de tous les instants sur le terrain.

G. P.

[Né le 3 janvier 1911 dans le quartier de Château-Gombert et ancien chef de service à la Sécurité sociale, M. Jean Masse avait entamé une carrière politique en 1945 comme adjoint au maire de Marseille et conseiller général des Bouches-du-Rhône. Il sera constamment réélu au conseil municipal jusqu'en 1983 avec des délégations importantes, dont principalement celle de la voirie. Il siégera également pendant quarante ans au conseil général dont il fut le président de 1957 à 1959. Elu député dans la première circonscription des Bouches-du-Rhône de 1956 à 1958, il sera battu en 1959 dans la huitième circonscription, qu'il représentera ensuite sans interruption à l'Assemblée nationale de 1962 à 1981, date à laquelle il passera le relais à son fils Marius.

Son nom ayant été cité dans l'affaire des fausses factures de la mairie de Marseille, il fut évincé du conseil municipal par Gaston Defferre, auquel il apporta toutefois une aide décisive — avec Charles-Emile Loo — entre les deux tours du scrutin de 1983. Inculpé en août 1983, il bénéficiera d'un non-lieu avant d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur en mars dernier.]

Société

Les spécifications pour la construction de prisons nouvelles

Economie, confort et rapidité de réalisation

Les grandes orientations du cahier des charges établi par le ministère de la justice pour la construction des vingt-neuf nouveaux établissements pénitentiaires (*le Monde* du 12 août) sont désormais connues. Le dossier de concours que la douzaine d'entreprises candidates à l'appel d'offres devront respecter répondra obligatoirement aux recommandations précisées dans un *« document d'orientation pour la conception d'établissements pénitentiaires »* établi par l'administration.

Ce dossier comporte un principe général : *« La situation actuelle exige la construction rapide d'un grand nombre de places. La rapidité de la réalisation dépend davantage des délais de procédure que de l'exécution du chantier. Il faut donc contracter ces délais afin de réduire la durée totale de chaque opération qui atteint actuellement près de cinq ans entre la décision de principe et l'affectation des premiers détenus. »*

Le plan de construction doit être guidé *« par un impératif d'économie portant à la fois sur les coûts d'équipement et de fonctionnement »* mais aussi par *« certaines exigences générales qui doivent être prioritairement prises en compte »*. Il s'agit de la sécurité, mais aussi du confort des gardiens et des détenus.

Les principales économies devraient être réalisées en adoptant *« une formule compacte »* de construction qui diminuerait les surfaces inutiles, la complexité et la longueur des trajets à l'intérieur de la prison, mais aussi en utilisant *« les possibilités de substituer à l'intervention humaine des moyens techniques adéquats »*.

Le souci de sécurité devra être pris en compte, y compris pour prévenir les traditionnelles manifestations de détenus sur les toits. *« L'architecture devra empêcher l'escalade des différents bâtiments, possibilité de nature à favoriser les manifestations collectives. »* Après avoir énuméré la nécessité pour les constructeurs de prévoir différents systèmes de surveillance et d'alarme, le document précise : *« La vigilance du personnel reste l'arme la plus efficace. Tout ce qui peut améliorer l'efficacité des agents, alléger les tâches matérielles et enrichir les autres, ainsi que favoriser la sérénité dans les relations, sans pour autant dénaturer la vocation de l'institution, sera positif. »*

Enfin, le document d'orientation insiste sur *« le rôle considérable que la conception architecturale doit jouer dans les conditions de vie matérielle offertes aux détenus.* [Celles-ci] *doivent correspondre aux exigences de confort physique et moral, d'hygiène et sécurité, considérées comme le minimum auquel un individu peut normalement prétendre dans la société de notre époque. Leur passage en prison ne doit pas les entretenir, ou les enfoncer, dans une déchéance sociale et morale, mais au contraire leur donner la possibilité et l'occasion de s'en relever. »*

Des réactions sur le sites retenus

D'autre part, la publication, par le ministère de la justice, de la liste des sites retenus pour la construction des vingt-neuf nouvelles prisons (*le Monde* du 12 août), a provoqué, ainsi que le rappporte notre correspondant dans les Yvelines, une série de réactions de municipalités concernées en Ile-de-France.

Ainsi, alors que la municipalité communiste de Nanterre (Hauts-de-Seine) refuse catégoriquement, contre l'avis du groupe socialiste, la maison d'arrêt de 600 places décidée par le ministère, celle de Limay (Yvelines), également communiste, s'inquiète de ne pas figurer sur la liste retenue, alors qu'elle était expressément candidate à l'implantation d'un centre de détenus de 400 places. La construction de ce centre aurait comblé en partie une friche industrielle de vingt-deux hectares située entre la Seine et la gare.

Peut-être pourrait-on transférer le projet de Nanterre à Limay ? Cela réglerait en parti le problème existant à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Avec 1 500 détenus en moyenne (pour 565 places théoriques), dont plus de la moitié proviennent de la juridiction des Hauts-de-Seine, cet établissement se situe au onzième rang des prisons surpeuplées.

Aussi, face au projet d'extension – 156 places supplémentaires – proposé par le ministère de la justice, le maire de Bois-d'Arcy, Marie-Claude Le Roy (RPR) et son conseil ont émis à l'unanimité un avis (consultatif) défavorable.

Ce projet d'extension de Bois-d'Arcy prévoit la construction sur trois étages de 78 nouvelles cellules (il y en a actuellement 492), d'un atelier de production, d'un bâtiment regroupant les ateliers de maintenance et la blanchisserie, ainsi que la surélévation d'un niveau de parloir pour en augmenter la capacité, soit au total 5 100 mètres carrés de plancher ajoutés à l'intérieur des murs d'enceinte aux 35 800 mètres carrés existants. Il permettrait en fait, selon la préfecture des Yvelines, de *« desserrer la population carcérale »*, dans l'hypothèse, officiellement retenue, de la construction rapide d'une nouvelle maison d'arrêt à Nanterre.

Le crime de Cannes

Véronique Akobé a été inculpée d'assassinat

CANNES
de notre correspondant régional

Véronique Akobé, la jeune Ivoirienne qui a reconnu avoir tué, le 4 août à Cannes, Thierry Schärr, vingt-deux ans, et grièvement blessé à coups de couteau le père de celui-ci, M. Georges Schärr, un industriel parisien de soixante-trois ans, a été inculpée, le mercredi 12 août par M. Marc Nogueras, juge d'instruction à Grasse, d'assassinat et tentative d'assassinat. L'employée de la famille Schärr, âgée de vingt-trois ans, a confirmé au magistrat qu'elle avait agi seule. Elle a justifié ses actes par un désir de vengeance pour effacer de graves humiliations dont elle prétend avoir été victime de la part de M. Georges Schärr et de son fils.

L'instruction devrait permettre de vérifier les assertions de la jeune bonne, qui avait été embanchée un mois avant de commettre son crime, et que plusieurs témoins ont décrite comme une personne violente et psychologiquement perturbée.

Après sa fuite précipitée de Cannes, Véronique Akobé s'était refugiée à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) chez des compatriotes (qui lui auraient conseillé de se constituer prisonnière). Elle a été incarcérée à la maison d'arrêt de Nice.

G.P.

Les frères Chaumet restent en prison

M. François Chanut, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'information judiciaire ouverte contre les frères Jacques et Pierre Chaumet, anciens dirigeants de la joaillerie de la place Vendôme, a rejeté, le mercredi 12 août, la demande de mise en liberté présentée par Mᵉ Guy Barsi au nom de ses deux clients, qui resteront donc en prison.

MM. Jacques et Pierre Chaumet sont incarcérés depuis le 13 juin et inculpés de banqueroute, abus de confiance et escroquerie. Le passif de la maison familiale, bicentenaire, est aujourd'hui évalué à 2 milliards de francs, en tenant compte de celui des cinq filiales situées à New York, à Londres, à Bruxelles et à Genève (deux). Onze plaintes pour abus de confiance et escroquerie ont été déposées contre les deux frères à Paris, et sept à Genève.

La banque d'affaires à capitaux américano-saoudiens Investcorp a été désignée, le 10 juillet, par le tribunal de Paris comme repreneur de la joaillerie parisienne, pour un montant de 30 millions de francs augmenté d'un pourcentage de 3 % sur le chiffre d'affaires.

La « guéguerre » des pousse-pousse sur la Croisette

CANNES
de notre correspondant régional

Au début de la saison d'été, un ancien élève d'HEC, M. Jean-Marc Dancourt, avait lancé sur la Croisette à Cannes, une petite flotte de huit tricycles pilotés par des étudiants et offrant de courtes promenades au bord de mer aux touristes de la station. Une idée importée des Etats-Unis, qui avait eu aussitôt beaucoup de succès. Peints de couleurs vives, en jaune ou rouge, les pousse-pousse de Jean-Marc Dancourt amusaient. Ils filaient aussi vite – ou lentement – que les voitures dans les embouteillages chroniques de la Croisette, et procuraient aux clients un aimable dépaysement.

Mais, passé quelques semaines, les cent cinquante-cinq taxis cannois se sont regimbés, criant à la concurrence déloyale. A deux reprises, ils ont bloqué la Croisette avec leurs véhicules. On en est arrivé aux injures et aux queues de poisson traîtresses, M. Jean-Louis Nicolaï, président de la Chambre syndicale des taxis de Cannes, allant jusqu'à invoquer les droits de l'homme, qui *« interdisent l'esclavage »*.

Finalement, et en dépit du vide juridique qu'avait cru mettre à profit le jeune promoteur des courses en Pedicabs – le nom américain de ces tricycles, – la municipalité de Cannes a tranché en faveur des taxis. Considérant que *« ce nouveau moyen de transport ne revêt pas le caractère de transport public d'intérêt local »*, le maire (RPR), Mᵐᵉ Anne-Marie Dupuy, a interdit purement et simplement leur stationnement et leur circulation sur tout le territoire de la commune.

Cette décision n'a cependant pas mis un terme au conflit. Bravant l'interdit municipal, et fort de la sympathie qu'a rencontrée son initiative dans le public, Jean-Marc Dancourt continue à faire rouler ses tricycles, dont il a même doublé le nombre, le mardi 11 août. Il a aussi annoncé son intention d'engager un recours devant le tribunal administratif. L'autorité préfectorale, elle, ne s'est pas encore prononcée sur la légalité de l'arrêté pris par le maire de Cannes.

GUY PORTE.

Publicité au sommet

Le bébé du Mont-Blanc

LYON
de notre bureau régional

Le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) a intercepté, le mercredi 12 août vers 18 heures, au refuge de Tête-Rousse (3 167 mètres), Mᵐᵉ Andrzej Kowalczyck, qui avait, avec son mari, décidé d'emmener leurs deux enfants, dont un garçon de deux ans au sommet du Mont-Blanc (4 907 mètres). Cette aventure, généreusement annoncée à la presse par M. Kowalczyck, qui s'était déjà signalé en 1982 en plaçant le drapeau de Solidarnosc sur le sommet de l'Europe, avait suscité un certain émoi à Chamonix (Haute-Savoie), et la gendarmerie s'était adressée au juge pour enfants d'Annecy et au parquet de Bonneville. Les parents tombaient sous le coup de *« mauvais traitement à enfant »*, mais les forces de l'ordre devaient attendre que le délit soit consommé pour pouvoir intervenir.

Avides de publicité, le père et la mère multiplièrent les déclarations. Mercredi matin, Mᵐᵉ Elizabeth Kowalczyck annonce que son mari et elle se sont rendus à la raison et renoncent à leur ascension. Peu de temps après, les gendarmes apprennent que la petite famille, dont le frère du petit Jean-Jacques, Lucas, onze ans – a quitté Chamonix et a emprunté le tramway du Mont-Blanc jusqu'au terminus du Nid-d'Aigle (2 372 mètres). De là, ils ont rejoint le refuge de Tête-Rousse, où les attendait l'hélicoptère de la gendarmerie. Mᵐᵉ Kowalczyck se laissait convaincre de redescendre en compagnie de ses deux enfants dans son camping à Chamonix.

P.-R. D.

EN BREF

● **L'enfant disparu à Bordeaux a été retrouvé.** – Le petit Jérémie Sarthou, trois ans, qui avait disparu mardi matin en gare de Bordeaux-Saint-Jean, a été retrouvé sain et sauf, le mercredi 12 août, en début de soirée dans une rue d'un quartier proche.

L'enfant avait été conduit vers 18 heures dans une épicerie par une mineure de quinze ans légèrement handicapée et connue de la police pour plusieurs fugues.

On ignorait encore jeudi en fin de matinée comment l'enfant et l'adolescente, qui a été placée en garde à vue, ont passé les trente-cinq heures qui ont suivi la disparition de Jérémie.

● **Les contrôles aux frontières : une protestation du MRAP.** – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'élève, dans un communiqué publié le mercredi 12 août à Paris, contre le récent décret ministériel fixant les conditions d'entrée des étrangers en France (*le Monde* du 11 août). Le MRAP estime que ce décret constitue *« une nouvelle source d'illégalités et de possibilités d'arbitraire à l'encontre de la population immigrée »*. Pour le MRAP, ces nouvelles mesures pénalisent les visiteurs modestes *« qui ne disposent pas nécessairement des sommes et des modes de paiement susceptibles d'être exigés d'eux »*, et l'organisation ajoute que *« les justifications apportées par ces personnes sont à l'appréciation de la police sans qu'aucun critère précis soit indiqué »*.

Le MRAP précise enfin qu'il examine actuellement les moyens juridiques d'un recours contre ce décret.

● **Le cadavre d'une fillette découvert dans le Loir-et-Cher.** – Le corps mutilé d'une fillette âgée de trois à quatre ans a été retrouvé, le mardi 11 août, en bordure de l'autoroute A-10, entre Suèvres et Mer (Loir-et-Cher). Le cadavre n'avait pas encore été identifié et personne ne l'avait réclamé jeudi en fin de matinée. Selon les premiers résultats de l'autopsie, le corps porte des traces de morsures « paraissant humaines » sur tout le corps, des fractures aux côtes, de nombreuses traces de coups ainsi que des mutilations. La mort remonterait à mardi entre 11 heures et 13 heures. Le parquet de Blois a lancé un appel à d'éventuels témoins qui auraient vu une voiture arrêtée en bordure de l'A-10 entre 10 heures et 15 heures.

La métamorphose des nationalistes corses

(Suite de la première page.)

Résumons-la au risque d'être accusé de caricature : la Corse ressent désormais un malaise de nature plus essentiellement économique. Aux ingrédients classiques du silence corse, géographiques, historiques, familiaux ou psychopathologiques, s'ajoutent en 1987 des incertitudes moins « spécifiques », plus banales, plus universelles, celles qui, ailleurs, découlent naturellement d'un besoin pressant d'emplois, de logements ou d'éducation.

Car dans le sentiment de bégaiement qu'éprouve l'île à maîtriser son destin, il est aujourd'hui un fait nouveau : en quelques années, le « camp nationaliste » est devenu une puissance, encore relative, mais réelle, un « clan » avec pignon sur rue, sorte de grande entreprise avec ses réseaux sociaux, associatifs, voire financiers, et qui peut rendre, maintenant, d'autres services que ceux de la survie dans le maquis.

En arrosant l'île de primes, de récompenses, M. Charles Pasqua a d'ailleurs bien compris que, tout en cherchant à réveiller un civisme sommeillant, il entrait en lice sur un terrain nouveau des rapports conflictuels entre l'Etat et le nationalisme corse. Celui de l'argent. De l'argent facile à rentabiliser, immédiat, beaucoup plus prisé dans l'île que les investissements à long terme et qui intéresse aussi l'ex-FLNC.

Ce glissement du politique vers l'économique, cette adoption par la cause séparatiste d'intérêts plus matériels remonte à 1983. Cette année-là, en quelques mois, resurgissent des bandes de truands, dont celle de la Brise de mer à Bastia (*le Monde* du 10 juillet 1986). Une criminalité de droit commun fructifie, notamment parmi les jeunes, au même rythme que l'économie insulaire s'effondre. Les nationalistes, hier plus sourcilleux sur le chapitre de la morale publique, paraissent laisser faire. Certains commandos utilisent même ce *« phénomène de société »*, comme le dit un observateur corse, pour masquer leurs opérations.

Accession à la propriété des biens plastiqués

Il est des mois où l'on ne sait plus très bien à qui imputer tel racket, tel *« enlèvement d'avertissement »* pour recouvrer l'« impôt révolutionnaire » ou certains hold-up rondement menés. 1983, c'est aussi l'époque ou des envieux commencent à plastiquer pour se défaire d'une concurrence commerciale, où l'on jalouse les propriétaires continentaux de trop belles villas... L'ex-FLNC, lui, livre officiellement bataille pour la *« corsification »* des emplois et commence à imposer à l'administration, par quelques arguments nocturnes, le retour des fonctionaires corses au pays.

Or, à en croire certains policiers ou simplement la rumeur insulaire, ces campagnes politiques se solderaient souvent, quatre ans plus tard, par la captation financière de biens plastiqués. Beaucoup de Corses savent que les nationnalistes ou leurs cousins, ou les amis de leurs cousins, auraient racheté à bon prix, notamment dans la plaine orientale, les maisons d'enseignants continentaux chassés ou les magasins de commerçants repartis précipitamment. Ces acquéreurs bienheureux auraient mauvaise grâce à dénoncer, voire à critiquer les inventeurs de ce mécanisme simple d'accession à la propriété.

Une affaire, celle dite de San-Bastiano, montre qu'en 1987 ces opérations sociales, économiques et immobilières sont lancées souvent à une bien plus grande échelle. Cet ensemble hôtelier du golfe de Sagone, propriété de la Compagnie générale du tourisme hôtelier (CGTH), filiale de la Société nationale corse méditerranéenne (SNCM), n'a connu, de sa création en 1985 jusqu'à sa fermeture ce printemps, qu'une brève existence fort mouvementée.

Dès la nomination de son premir directeur, des pressions sont exercées, le jour, par le Syndicat des travailleurs corses (STC) proche de l'ex-FLNC ; la nuit, par des hommes en cagoule, pour que ne soient employés, dans cet établissement, que des militants nationalistes. Mais il faudra attendre l'enlèvement, le 20 février dernier, du comptable et de son amie – et l'explosion en montagne de leur véhicule – pour mesurer l'étendue du pouvoir de l'ex-FLNC sur ce complexe hôtelier.

Le comptable et son amie ont parlé aux enquêteurs. Mais avant eux, deux directeurs successifs, enlevés dans les mêmes conditions, s'étaient tus, ainsi que tous les dirigeants de la SNCM. Les policiers ont dû rattraper le second directeur à Marseille et le menacer de détournement de fonds avant qu'il n'accepte, enfin, de faire le récit des mésaventures de San-Bastiano. En deux ans, par la force de persuasion conjointe du STC et des clandestins, l'hôtel aurait versé, selon des sources proches de l'enquête, au moins 1 million et demi de francs d'*« impôt révolutionnaire »*.

Fausses factures

Le système était très au point. Obligation était faite, en effet, au gérant de se ravitailler auprès de certains commmerçants réputés proches de l'ex-FLNC. Ceux-ci surévaluaient le montant de leurs livraisons et avaient recours, en cas de besoin, à une société fictive de fausses factures. Dans le même temps, le syndicat nationaliste engageait une négociation après l'autre pour l'augmentation des salaires et des effectifs.

En mai, une quinzaine de membres présumés de l'ex-FLNC sont arrêtés dans la région de Sagone. On découvre des armes et explosifs, des *« lettres de menaces graduées »* destinées aux continentaux imposables. Les nationalistes interpellés avouent leur participation à une cinquantaine d'attentats. Certains d'entre eux sont accusés d'être les auteurs de menaces nocturnes contre la direction du San-Bastiano. Pendant que le STC dénonce dans ses communiqués, le *« colonialisme hôtelier »* ou la *« mauvaise gestion de la SGTH »*, les gérants de l'établissement reconnaissent certains de leurs ravisseurs parmi les inculpés. Deux d'entre eux, à en croire le dossier d'instruction, deux commerçants, Joseph Caviglioli et Michel Artily, seraient même allés trouver M. Gilbert Trigano pour lui parler du Club Méditerranée de Cargèse (Corse-du-Sud).

Une autre affaire aurait pu donner en d'autres circonstances l'envie de parler à de nombreux Corses, par exemple à des banquiers ou à des commerçants. L'histoire rocambolesque d'une société de transports de fonds Bastia Securita, très officiellement propriété de syndicalistes nationalistes.

A l'origine, une autre entreprise, la Société ajaccienne de surveillance, dépose son bilan à la suite d'une impressionnante série de hold-up. Les compagnies d'assurances ne veulent plus couvrir ces risques. Les employés, conseillés par le STC, récupèrent les fourgons en guise d'indemnités de licenciement. Le syndicat propose de relancer l'entreprise sous la forme d'une coopérative ouvrière de production. La préfecture de Bastia tente de s'y opposer, prévient les assurances, mais Bastia Securita obtient d'être couverte par des compagnies étrangères.

La société est animée par des nationalistes ? Rien n'est plus légal. Les banques pourraient s'inquiéter ? Le STC fait habilement savoir à ses clients que le risque d'attaque à main armée est avec lui beaucoup plus faible qu'avec d'autres. Les banquiers ont tous entendu dire que le FLNC, avant de devenir indirectement l'heureux propriétaire de Bastia Securita, était allé prévenir – quelques menaces à l'appui – la bande de la Brise de Mer. Depuis, la société fonctionne à la satisfaction générale. Aucun hold-up à signaler. Ecœurée, la préfecture de Haute-Corse s'efforce, malgré les protestations du STC, de limiter les autorisations de port d'arme de cette entreprise en pleine extension.

Pouvoir économique et social

Les exemples du pouvoir économique et surtout social du « camp nationaliste » abondent désormais. Dix militants suffisent à mettre une entreprise en grève. Peu de directeurs protestent ou portent plainte. Chacun sait dans l'île que ces dix-*là* peuvent en cacher d'autres, autrement plus dangereux. Il n'est même plus nécessaire de prononcer le mot magique de FLNC. Les méthodes, les tarifs sont connus. Les militants du STC n'avancent jamais, eux, d'autres arguments que strictement syndicaux.

Lorsqu'en janvier et en juin l'Etat décide de dissoudre les vitrines officielles de l'ex-FLNC, le MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) et l'organisation de secours aux détenus A Riscossa (1), il omet de rendre illégaux le STC et quelques autres organisations sociales que les nationalistes appellent *« la coalition des contre-pouvoirs »*.

L'interdiction du syndicat était déjà rendue difficile par sa force même. Car son influence est réelle dans les ports, le bâtiment, les administrations, etc. Le STC peut revendiquer au moins 2 000 adhérents. Le chiffre est raisonnable. De plus, ses animateurs passent, avec raison, pour les moins sectaires de la mouvance nationaliste. Ses dirigeants sont souvent des économistes de grande compétence. La comptabilité de Bastia Scurita est irréprochable. Le STC soumet périodiquement les dossiers d'irrégularité à la préfecture ou à la chambre des métiers.

Comme l'ARC à l'époque du docteur Edmond Simeoni, le syndicat dénonce les corruptions, les atteintes au droit du travail, le planisme financier ou les magouilles du fret maritime. Son influence dépasse désormais celle de la CFDT et mord peu à peu sur celle de la CGT. Des salariés officiellement non nationalistes rejoignent ses rangs.

Alors que le MCA a perdu de son influence politique, notamment par un score en baisse aux dernières élections régionales, alors que les jeunes Corses boudent un peu plus les manifestations de protestation contre les arrestations ou la politique de l'Etat, la voie syndicale paraît asseoir plus solidement le pouvoir nationaliste dans l'île. Un pouvoir à terme peut-être moins extrémiste.

Certains observateurs en Corse prêtent, en effet, aux « durs » de l'ex-FLNC la volonté d'entraîner une nouvelle fois les « patriotes » vers des actions violentes pour empêcher tout dialogue, toute transaction avec l'Etat ou la classe politique insulaire. Ainsi pourraient s'expliquer la série de mitraillages de gendarmerie ces derniers mois et la mort, le 4 août, du gendarme Guy Aznar. Au sein de la direction politique – toujours fluctuante – de l'ex-FLNC une nouvelle divergence serait apparue ces dernières semaines. Après avoir obtenu l'arrêt des plasticages contre les enseignants continentaux pour assurer la bonne tenue des examens, le STC, conduit notamment par M. Bernard Trajoni, aurait vivement condamné l'assassinat, en juin, du docteur Lafay.

PHILIPPE BOGGIO.

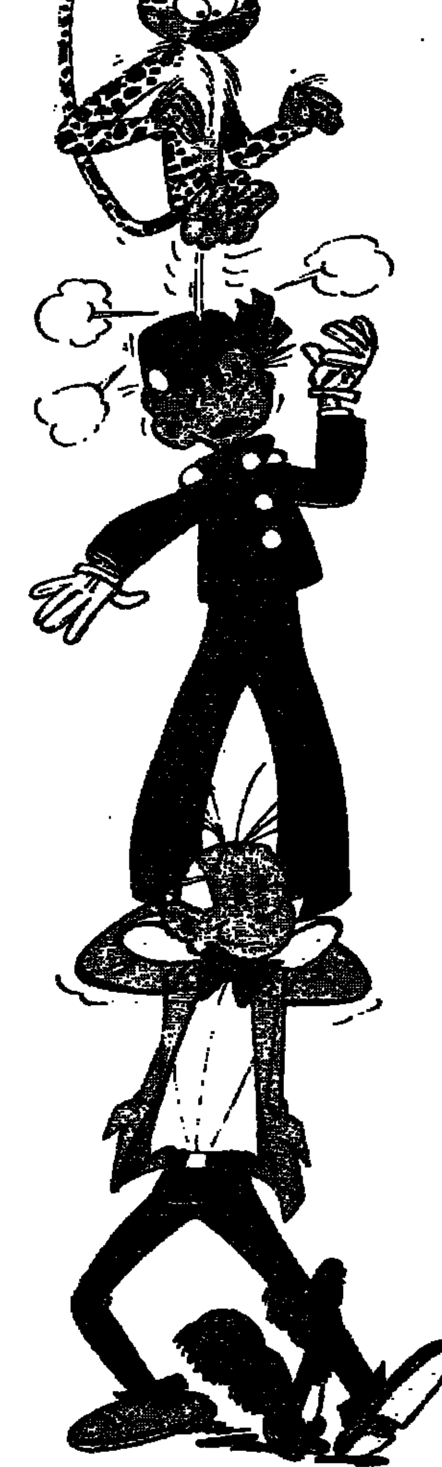
(1) Ces mouvements pourraient être en cours de reconstitution. A Cuncolta Nazunalista paraît remplacer le MCA depuis les journées nationalistes de Corte, fin juillet, et la société d'entraide A Riposta a fait son apparition ces derniers jours.

Le Monde DES LIVRES

ENQUÊTE SUR LA BANDE DESSINÉE

Les papas aiment, les enfants boudent

La BD est aujourd'hui un genre artistique reconnu. Mais l'âge d'or est fini. La gestion l'emporte sur la passion. Et les éditeurs s'interrogent : comment trouver un nouveau public ?



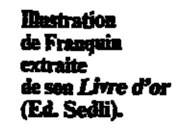


Illustration de Franquin extraite de son *Livre d'or* (Ed. Sedli).

LES rumeurs vont bon train, parmi les éditeurs de bande dessinée, sur la bonne ou la mauvaise santé des uns ou des autres. Après le « printemps noir » que certains viennent de connaître (*le Monde des livres* du 19 juin) et dans un climat de crise générale de l'édition, les amateurs du « 9e art » oscillent entre la sérénité et l'inquiétude.

Certes, les ventes d'albums doivent encore faire des envieux dans la littérature : des auteurs comme Pratt, Manara, Bilal, Bourgeon ou Margerin dépassent aisément les 100 000 exemplaires ; sans parler des grands classiques, Tintin, Astérix et quelques autres, dont la vente se chiffre en millions d'exemplaires chaque année.

Mais le temps où tout était permis aux éditeurs est révolu. Si l'on suit les statistiques du Cercle de la librairie, c'est en 1983 que la bande dessinée éditée en France a connu sa période la plus difficile, avec une forte baisse de la production et du nombre d'exemplaires vendus. Depuis, une certaine reprise se fait sentir. En 1985, avec 337 millions de francs, le chiffre d'affaires de la BD est en légère augmentation par rapport à 1984. Le nombre des parutions nouvelles est maintenant stable (près de 600 titres par an).

Les libraires constatent cependant que les « à-côtés » de la bande dessinée prennent une importance croissante : le marché des sérigraphies, affiches, portefolios et autres objets fétiches vise surtout les lecteurs fanatiques, prêts à investir des sommes importantes pour posséder une maquette de la fusée inventée par Hergé pour *Objectif Lune* ou un portrait de Gaston Lagaffe signé par son créateur.

Malgré les prix, ce marché parallèle représente aujourd'hui entre le quart et le tiers du chiffre d'affaires de certaines librairies spécialisées. Pour les uns, c'est le signe de la popularité de la BD. D'autres s'inquiètent d'un déplacement des ventes préjudiciable aux albums.

« Nous avons été privilégiés, résume Louis Gérard, directeur d'édition et de la promotion chez Casterman. *La BD a connu dix années extraordinaires au cours desquelles elle est devenue une culture reconnue. Cette époque se termine. »*

Hachette, numéro un des éditeurs

Plus qu'à une véritable crise, on assiste aujourd'hui à un alignement de l'édition de bande dessinée sur l'édition en général. La gestion l'emporte désormais sur la passion et les grands groupes de communication sont en position dominante.

En 1986, après de longs mois d'incertitude, les éditions Dupuis ont été rachetées à parts égales par Bruxelles-Lambert et Hachette, qui a également acquis Les humanoïdes associés. Déjà très présent dans la BD enfantine (Edi-Monde, *le Journal de Mickey*), Hachette se hisse ainsi au premier rang des éditeurs de BD.

Nettement plus modeste, le groupe d'investissement Ampère connaît une croissance rapide : né avec un capital de 20 millions de francs, ce groupe d'origine franco-belge, réunit des particuliers et des PME qui souhaitent investir dans les médias pour la jeunesse et la famille. Il s'est constitué pour sauver les éditions Fleurus, spécialisées dans la BD éducative et religieuse. Fin 1986, il a pris le contrôle de la maison belge Le Lombard (*Blake et Mortimer, le Journal de Tintin*), et il vient de prendre une importante participation chez Dargaud.

Dans ce climat propice à la concentration et à l'absorption, les révisions stratégiques sont nécessaires pour s'adapter à l'évolution du marché. Il y a deux ans, par exemple, Dargaud a brutalement freiné sa production, passant de 12 à 5 titres nouveaux par mois.

Les cadres dirigeants des maisons d'édition sont de plus en plus souvent des gestionnaires avant d'être des spécialistes de la BD. Le tout nouveau PDG des éditions Dupuis, Jean Deneumostier, est un homme de marketing. Quant à Richard Le Cocq, aujourd'hui directeur général chargé du développement chez Dargaud, il a fait toute sa carrière dans l'édition littéraire.

Dans ce contexte, les petites structures ont de plus en plus de mal à survivre. Aedena et Le maître du monde ont déposé leur bilan. Autre exemple significatif, celui de Futuropolis. Fondée en 1969, cette maison vient d'être rachetée en juin par Gallimard, trois mois après avoir, elle aussi, déposé son bilan. En près de vingt ans, Futuropolis a accompagné les nouvelles tendances d'une BD se voulant plus littéraire et plus adulte. Mais l'exercice 1986 a été déficitaire, les ventes ont diminué et les taux de retour ont atteint 30 % au premier semestre 1987.

« Des projets plus ambitieux »

Pourtant, comme l'explique aujourd'hui Etienne Robial, le fondateur et dirigeant de Futuropolis, le rachat par Gallimard est la rançon de la croissance d'une entreprise artisanale tout autant que la sanction de difficultés récentes. Il lui offre le « ballon d'oxygène » dont il avait besoin : *« Nous ne renonçons pas à* "l'âme Futuro", précise Etienne Robial. *Je conserve toutes mes responsabilités éditoriales et aucune de nos collections n'est remise en cause. Au contraire, Gallimard va nous donner les moyens de réaliser des projets plus ambitieux, notamment des ouvrages illustrant la rencontre entre un dessinateur et un auteur du fonds Gallimard. »*

EMMANUEL KESSLER.

(Lire la suite pages 12 et 13.)

Bourdieu, mode d'emploi

UN des charmes de l'époque est de voir s'agiter fiévreusement, devant caméras et micros, des « intellectuels » dont toute l'occupation consiste à promouvoir les produits d'une table de travail où ils n'ont plus le loisir de s'asseoir. D'autres, par goût, ou par manque de temps (ne parlons pas d'éthique, cela ferait sourire), ont plus à faire qu'à faire savoir. Ils œuvrent... mais laissent libre cours à tous les malentendus.

C'est le cas de Pierre Bourdieu. Une vingtaine de livres en vingt ans, traduits en une dizaine de langues (1), une masse d'articles et de conférences, le Centre de sociologie européenne du Collège de France et de l'Ecole des hautes études ne lui ont pas laissé le luxe de se commenter. Sans doute préfère-t-il, d'ailleurs, étudier les contraintes sociales qui pèsent sur son propre discours que d'organiser des *one theorist shows*. Au lieu de donner un spectacle, le sociologue cherche à saisir l'agencement du lieu, l'organisation de la régie ou les motivations du public, en particulier de celui qui *n'assiste pas* à la représentation.

Le risque, c'est qu'on ne saisisse pas où il veut en venir. Ou qu'on le fasse aller là où il n'a que faire. Venues de bords très divers, les attaques, ces dernières années, n'ont pas manqué. Luc Ferry et Alain Renault, par exemple, dans *la Pensée 68* (Gallimard, 1985), trouvent chez Bourdieu *« une variante distinguée du marxisme vulgaire »*, « distinguée », sous leur plume, pouvant être remplacé, au choix, par « hypocrite » ou « spécifiquement française »... Dans *le Philosophe et ses Pauvres* (Fayard, 1983), Jacques Rancière, de son côté, accuse le sociologue de se glisser à la place du philosophe-roi qui contemple la vérité, et de décrire le fonctionnement de rouages sociaux implacables qui interdiraient toute émancipation.

L'aspect thérapeutique de la sociologie

En publiant *Choses dites*, Pierre Bourdieu a fort utilement rassemblé des entretiens parus à l'étranger et des conférences disséminées ici ou là. La présence d'un questionneur ou d'un auditoire et la forme orale incitent en effet à des expressions plus imagées ou à des réponses plus directes. On notera en particulier l'aspect thérapeutique attribué à la sociologie, *« instrument d'auto-analyse extrêmement puissant qui permet à chacun de comprendre mieux ce qu'il est, en lui donnant une compréhension de ses propres conditions sociales de production et de la position qu'il occupe dans le monde social »*.

Bourdieu récuse-t-il le déterminisme sans issue dont on lui fait grief ? Il répond que croire échapper aux déterminations sociales, c'est leur laisser libre jeu. Au contraire, les mettre en lumière, dans toute leur étendue, ouvre la possibilité de n'en être plus le jouet ignorant. *« Ainsi, paradoxalement, la sociologie libère, en libérant de l'illusion de la liberté, ou plus exactement de la croyance mal placée dans des libertés illusoires. »*

Voilà qui ressemble fort à du Spinoza. Il y a en effet chez Bourdieu, comme d'ailleurs chez Foucault, une présence, à la fois réelle et masquée, de la tradition philosophique. Elle n'est plus la matière du discours, mais l'outil qu'on emprunte à tel détour d'une enquête ponctuelle, ou pour dessiner une ligne d'horizon. On trouvera à ce sujet nombre de précisions dans les entretiens où Pierre Bourdieu retrace son itinéraire et fournit des points de repère sur la visée de ses recherches.

Le volume rassemble d'autres textes consacrés notamment à la dissolution du religieux, aux divergences entre économistes et sociologues, au champ intellectuel, à la sociologie du sport, aux sondages comme fausse science ayant de vrais effets politiques, etc. Ils font de ce recueil plus qu'une utile mise au point : une introduction aux faces multiples d'une recherche exigeante.

ROGER-POL DROIT.

★ **CHOSES DITES, de Pierre Bourdieu, éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 236 p., 65 F.**

(1) Voir la « Bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu » établie par Yvette Delsaut (Centre de sociologie européenne, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris).

Antonio Pizzuto grand écrivain... et policier

L'étrange double carrière d'un Italien qui a « épuré » sa littérature pour qu'elle atteigne l'austérité la plus troublante.

L'HISTOIRE littéraire italienne nous a habitués à ces dédoublements de personnalité : un ingénieur (Gadda), un prince sicilien (Lampedusa), le dirigeant d'une entreprise de peinture pour coques de navires (Svevo), mènent une carrière professionnelle et publique sans histoire, loin des lumières et des ombres de l'édition. Puis, au soir de leur vie, ils publient quelques-uns des chefs-d'œuvre de la littérature de ce siècle. Gadda a soixante-quatre ans lorsque paraît *l'Affreux Pastis de la rue des Merles*. Lampedusa est mort depuis un an quand est publié *le Guépard* et Italo Svevo termine, à soixante-deux ans, *la Conscience de Zeno*.

Mais le cas d'Antonio Pizzuto est plus étrange encore. Né en Sicile en 1893, juriste de formation, Pizzuto a été, jusqu'à soixante-cinq ans, un haut fonctionnaire modèle qui a fait l'essentiel de sa carrière dans la police, servant avec autant de tranquille efficacité le régime mussolinien que ses successeurs de l'après-guerre, négociant ici avec Roosevelt, serrant là la main de Hitler, participant probablement à Zurich, en 1944, aux tractations internationales qui esquissaient le futur visage de l'Europe. Il a présidé Interpol, a représenté son pays à la Société des nations, puis en a terminé avec les fracs comme préfet à Bolzano puis à Arezzo. Ayant obtenu sa mise à la retraite, il écrira jusqu'à sa mort l'œuvre qu'il savait *« être en lui depuis l'âge de quatre ans »*. Jour après jour, avec une minutieuse lenteur, il griffonne ses textes sur des petits cartons de la taille d'une enveloppe qu'il expédie au fur et à mesure à quelques amis et à son éditeur Mondadori. Il en sortira une douzaine de livres, dont deux romans traduits en français, *On répare les poupées* (Gallimard, 1964) et *Signorina Rosina* (Gallimard, 1965). Quelques années auparavant, le vice-président de la commission internationale de police criminelle de Vienne a traduit en italien les *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 12.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ÉCRITS INTIMES

Claude Courtot, le condottiere des mots

Claude Courtot ne peut écrire que lorsqu'un désir impérieux lui impose de mettre à nu ce qu'il nomme bien cruellement sa *« pauvre légende individuelle »*. Mais il se voit alors comme une sorte d'otage : *« Plus j'écris, plus je me sens encerclé. Je vais me retrouver bientôt emmuré, emprisonné par tous ces mots auxquels j'ai bien voulu donner vigueur quelquefois,* dit-il avant d'ajouter, presque aussitôt, *les mots m'étouffent. »*

Une épopée sournoise, son livre récent, est un voyage à l'intérieur de la planète Courtot de février 1982 à septembre 1984. Ce condottiere des mots énumère, en particulier, ce qu'il exècre : les caisses d'épargne et les épargnants, les minorités qui aspirent à devenir majorités, les maisons d'édition dont la servilité à l'égard de l'opinion la plus vulgaire est devenue l'unique règle, les sciences humaines, les remarques psychologiques, les gens qui font l'amour sans esprit, etc.

Claude Courtot a intégré dans *Une épopée sournoise* des extraits d'un petit cahier où il avait consigné le récit de ses entrevues avec André Breton. C'est peut-être dans ces pages-là que cet homme pudique se dévoile le plus. Quelle tendresse pour le poète qu'il rencontra pour la première fois en novembre 1964, dans un café proche des Halles ! Claude Courtot nous restitue un *« vieil homme »* d'une étonnante jeunesse d'esprit, qui savait être disponible pour chaque personne venant à lui.

« Je crois qu'on apprend beaucoup et mieux à écrire en fréquentant quelques jours un grand écrivain qu'en passant des années à l'Université », confie l'auteur en racontant comment André Breton donna, sans ménagement aucun, une leçon de style au jeune agrégé de lettres un peu présomptueux qu'il était alors.

P. Dra.

★ UNE ÉPOPÉE SOURNOISE de Claude Courtot, José Corti, 217 p., 90 F.

Les « cahiers secrets » d'Anaïs Nin

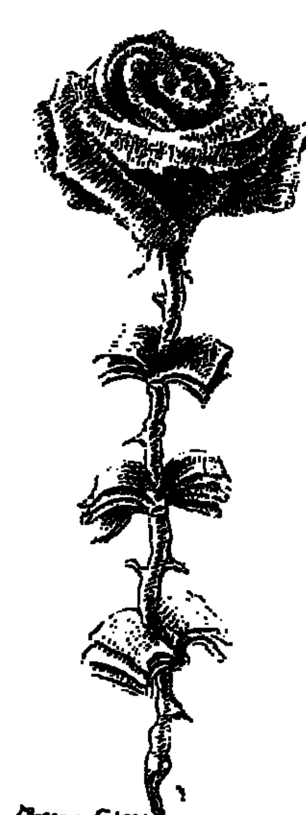
Les amateurs des écrits intimes d'Anaïs Nin vont se réjouir. Jusqu'à présent, on ne connaissait qu'une version édulcorée de son Journal (1). A cela, une explication : le souhait d'Anaïs Nin elle-même, qui voulait garder secrets certains passages par respect envers ses proches. La version connue ne comportait donc pas ce qui évoquait directement les expériences sexuelles de l'auteur. En la matière, les lecteurs devaient se contenter de *Venus erotica* (1978, Stock).

Il est désormais possible d'accéder au complément du journal d'Anaïs Nin, du moins pour ce qui concerne les cahiers d'octobre 1931 à octobre 1932, soit la période de sa rencontre avec Henry Miller. La présente édition comprend des fragments déjà publiés, enrichis de passages qui traitent des relations amoureuses d'Anaïs avec Henry Miller et sa femme June. Il n'est pas certain que ces textes apportent vraiment « du nouveau ». Aussi l'ouvrage intéressera surtout les spécialistes et admirateurs d'une littérature intimiste et érotique dont Henry Miller reste sans aucun doute le meilleur exemple.

SANDRINE TREINER.

★ CAHIERS SECRETS *(Henry et June)* d'Anaïs Nin, traduit de l'anglais par Béatrice Commengé, Stock, 266 p., 89 F.

(1) Stock.


BERENICE CLEEVE.

HISTOIRE

Une alliance contradictoire

Au temps du Front populaire, dans l'immigration ouvrière en France, se nouent des rapports étroits entre militants algériens et révolutionnaires français (anarchistes, trotskystes ou socialistes de gauche). Ces liens deviendront si forts que l'on en retrouvera la trace au moment de la guerre d'Algérie (1954-1962), lors de la mise en place de formes d'aide concrètes aux Algériens ; ce seront les fameux « porteurs de valises ».

Benjamin Stora, à qui l'on doit un *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens* (le *Monde* du 20 décembre 1985), procède à un « découplage » entre nationalistes et PCF, en dessinant d'autres lignes de fractures et de convergences. Son dernier ouvrage, *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire,* fait sortir de l'ombre d'autres influences, réseaux d'action et de solidarité autour du nationalisme algérien à ses débuts.

La préhistoire de cette histoire que nous raconte B. Stora soulève maintes questions. Comment des militants *« nationalistes »* et *« internationalistes »* peuvent-ils s'entendre, s'unir ? Comment leur alliance peut-elle se sceller alors qu'un courant prône l'utilisation de la religion, l'islam, et que l'autre se réclame farouchement de valeurs laïques ? Pour l'auteur, la rencontre de deux projets si contradictoires peut se comprendre s'il est tenu compte de la réalité coloniale de l'époque.

En Algérie, question sociale et question nationale se trouvent si étroitement imbriquées que la simple revendication d'indépendance devient synonyme de *« révolution »*. Même si l'on découvre sous ce même mot plusieurs interprétations possibles.

En nous faisant découvrir ces rencontres inattendues, Benjamin Stora ouvre un nouveau champ de recherches à l'histoire franco-algérienne.

KHALED MELHAA.

★ NATIONALISTES ALGÉRIENS ET RÉVOLUTIONNAIRES FRANÇAIS AU TEMPS DU FRONT POPULAIRE, de Benjamin Stora, L'Harmattan, collection « Histoire et perspectives méditerranéennes », 143 p., 75 F.

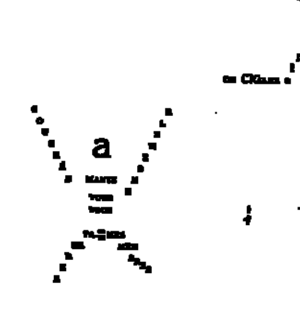
POÉSIE

Les « idéogrammes lyriques » d'Apollinaire

En août 1914 devait paraître un recueil d'idéogrammes de Guillaume Apollinaire intitulé *Et moi aussi je suis peintre.* La déclaration de guerre allait rendre impossible la réalisation de ce projet. Récemment, un éditeur, Sébastien Gryphe, a décidé de publier cet ouvrage inconnu du public, et conservé jusqu'alors à la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet. « Coloriés » par le peintre Manuel Viusa, les *« idéogrammes lyriques »* que renferme cet ensemble sont tout à fait étonnants. Comme le soulignent, dans leur présentation, Michel Décaudin et Daniel Grojnowski, il n'est pas toujours aisé de pénétrer dans le monde de l'idéogramme : *« Le lecteur le considère sans en connaître le mode d'emploi : que regarder, que lire, dans quel ordre, selon quelle règle ? »* Cette complexité permet une multitude de lectures qui sont autant d'interprétations de ces figures étranges.

PAYSAGE ANIMÉ

V
OI
CI LA ? MAISON
OÙ NAISSENT
LES É
TOI LES
ET LES DIVINITÉS



Le présent ouvrage reproduit, au début, les manuscrits des divers idéogrammes. Le premier fut *Lettre-Océan,* qu'Apollinaire confia, en juin 1914, à la revue qu'il dirigeait alors, *les Soirées de Paris.* Les autres furent publiés dans la même revue, en juillet-août 1914, avec le premier compte rendu consacré à ces exercices poétiques. Ce texte, qui porte la signature de Gabriel Arbouin, fut sans doute inspiré par Apollinaire lui-même. Il est repris dans la présente édition, où l'on trouve encore un portrait du poète gravé sur bois par Pierre Roy, d'après Chirico. Un très bel ensemble.

S. T.

★ ET MOI AUSSI JE SUIS PEINTRE, de Guillaume Apollinaire, éditions Sébastien Gryphe (1, rue Milton, 75009 Paris), 970 F.

● EN POCHE

● Le titre d'une œuvre *« est déjà — malheureusement — une clef interprétative »,* écrit Umberto Eco, et, dans *Apostille au nom de la rose,* il explique pourquoi son roman ne s'est pas intitulé *L'Abbaye du crime...* Pourquoi aussi la bibliothèque est conçue comme un labyrinthe, pourquoi l'intrigue se déroule au Moyen Age... (Le livre de poche, « Biblio essai nº 4068 ».)

● Chateaubriand ne voulait être ni *« l'un de ces troubadours »* ni *« l'un de ces songe-creux qui font abstraction des temps et des faits »,* comme il l'écrivait lui-même en 1834. A travers un choix de textes célèbres ou méconnus, apparaît un *Chateaubriand politique,* zélateur du régime représentatif et passionné de liberté. Présentation de Jean-Paul Clément. (Hachette, collection « Pluriel-Inédit ».)

● *Mort d'un personnage* occupe une place particulière dans l'œuvre de Giono. Le poète lyrique abandonne le « pittoresque » des paysages provençaux pour un texte qui raconte la mort de sa propre mère. (Le livre de poche, « Biblio », nº 3084).

● Dans la même collection paraît *le Serpent d'étoile,* un des premiers romans paysans écrits par Giono. (Le livre de poche, « Biblio » nº 3082).

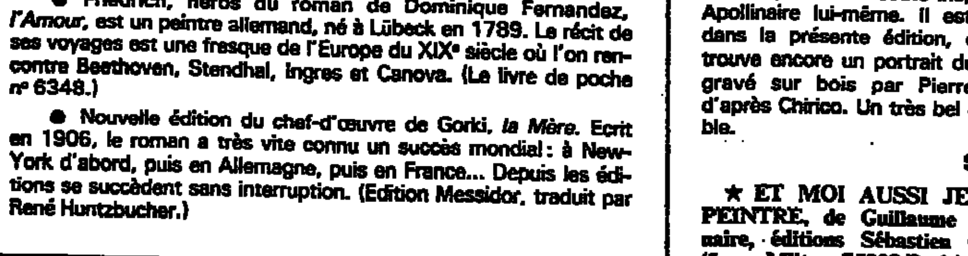
● « En 1929 j'écrivis *Moustique,* roman dont l'action se passe dans le peuple : on y voit comment meurent les gens qui n'ont pas de quoi s'acheter des fortifiants », indique Montherlant en 1935. L'auteur n'a jamais fait publier ce texte, qui paru pour la première fois en 1986. *Moustique* est en fait un roman picaresque, récit des aventures d'un jeune garçon plein de fantaisie. (Le livre de poche nº 6322.)

● *L'étoffe des héros,* de Tom Wolfe, qui a été porté à l'écran avec succès par Philip Kaufman, paraît en « Folio » (nº 1844).

● *Si on parlait d'amour,* de Claire Gallois. Une enfance sans amour dans une famille bourgeoise racontée dans des mémoires à plusieurs voix. (Collection « Point » nº R280.)

● Friedrich, héros du roman de Dominique Fernandez, *l'Amour,* est un peintre allemand, né à Lübeck en 1789. Le récit de ses voyages est une fresque de l'Europe du XIXe siècle où l'on rencontre Beethoven, Stendhal, Ingres et Canova. (Le livre de poche nº 6348.)

● Nouvelle édition du chef-d'œuvre de Gorki, *la Mère.* Ecrit en 1906, le roman a très vite connu un succès mondial : à New-York d'abord, puis en Allemagne, puis en France... Depuis les éditions se succèdent sans interruption. (Edition Messidor, traduit par René Huntzbucher.)



● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● JEAN-LOUP BERNANOS ET LUC BALBONT : *Bernanos aujourd'hui.* A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Georges Bernanos, qui sera célébré l'an prochain, son fils Jean-Loup et Luc Balbont mettent en lumière son actualité et sa postérité spirituelle. *« Rejoints au cœur »,* les lecteurs de Bernanos sont, selon les auteurs, transformés par cette *« rencontre »*. (Nouvelle Cité, 280 p., 120 F.)

ÉSOTÉRISME

● CLAUDE PEIGNOT : *le Nombre, langage de Dieu.* Présenté comme la première synthèse spécifiquement chrétienne de tout ce que les Ecritures, l'art et la science révèlent quant à la symbolique des nombres, ce livre tente d'élucider ce qui serait le langage originel des rapports entre Dieu et les hommes. De la superstition qui s'attache au nombre « 13 » aux mystères des inscriptions égyptiennes. (Editions G. Lachurie, 288 p., 140 F.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *le Secret.* Politologues, anthropologues et historiens réunis à Lyon en mars 1986, à l'occasion d'une table ronde universitaire, se sont proposé de définir les *« usages et fonctions »* du secret. Ces dix spécialistes traitent chacun d'un exemple historique précis mettant en avant un des multiples aspects de ce *« jeu d'assemblage »*. Sous la direction de Philippe Dujardin. (Presses universitaires de Lyon, 190 p., 110 F.)

● RÉGIS ANTOINE : *l'Histoire curieuse des monnaies coloniales.* Grand collectionneur, passionné de numismatique, Régis Antoine s'est intéressé aux moyens d'échange traditionnels en vigueur dans les sociétés dites « primitives » et à leur substitution par les monnaies des conquérants. La résistance des civilisations du troc face à une logique de l'accumulation du capital. Une histoire économique bien sûr, mais aussi culturelle et politique. Préface de Jean Suret-Canale (Editions ACL, 296 p., 150 F.)

PHILOSOPHIE

● JOSEPH GABEL : *Mannheim et le marxisme hongrois.* Universitaire français d'origine hongroise, l'auteur propose une introduction à une œuvre et à un courant du marxisme, attachés aux thèmes de l'idéologie, de l'utopie et de la démystification, qui ont été longtemps négligés en France. (Méridiens-Klincksieck, coll. « Sociétés », 160 p., 80 F.)

● ÉPICURE : *Lettres et Maximes.* Texte établi et traduit avec une introduction et des notes par Marcel Conche. Publié en 1977 aux Editions de Mégare, cette ouvrage comprend le texte grec et la traduction des trois *Lettres* (à Hérodote, à Pythoclès et à Ménécée), des *Maximes capitales* et des *Sentences vaticanes,* ainsi que des commentaires, plusieurs index et des bibliographies. Il constitue un instrument de travail absolument indispensable pour la lecture d'Epicure. (Presses universitaires de France, coll. « Epiméthée », 328 p., 180 F.)

Il faut également signaler un autre ouvrage récent, toujours de Marcel Conche, *Montaigne et la philosophie.* Ce recueil d'articles complète son *Montaigne et la conscience heureuse* de 1964. (Editions de Mégare, 14640 Villers-sur-Mer ; 144 p., 120 F).

POÉSIE

● VAHÉ GODEL : *Quelque chose quelqu'un. Poèmes 1966-1986.* Le parcours poétique de Vahé Godel, écrivain suisse d'expression française et d'origine arménienne, est, selon Jean Starobinski, qui préface le recueil, celui qui va *« de la prison à la libération, du morcellement au rassemblement, de la disposition à la coagulation ». « Si j'enchaîne les mots, c'est pour briser mes propres chaînes ; j'écris à seule fin de recueillir tous mes débris... »* (La Différence, 172 p., 69 F.)

● PIERRE JEAN JOUVE : *Beau regard. « Mon cœur, on se souvient d'une autre beauté, d'une vie, d'une vie entière de sentiment dans l'éternel jeune soleil intérieur, d'une vie extrême et attendrie qui ne se retrouvera plus. »* Paru en 1927, ce petit livre n'avait pas été réédité par Jouve, *« pour des raisons affectives »...* Il est repris ici avec les illustrations de l'édition originales, dues à Sima. *« Où tu te trouves je respire — Je suis né pour ta fraîcheur — Nos souffrances sont éternelles j'en suis sûr. »* (Fata Morgana, 64 p., 54 F.)

POLITIQUE

● PAUL BLANC : *le Prince et le Griot.* Par l'actuel ambassadeur de France au Liban, qui est aussi africaniste et homme de terrain, le tableau contrasté et plein de surprises des *« expériences et espérances africaines »,* de l'héritage colonial à l'apartheid en passant par l'identité noire. (Berger-Levrault, coll. « Mondes en devenir », 252 p., 120 F.)

SOUVENIRS

● BERNARD ZIMMERMANN : *Quel orage, ô mon cousin Noé !* Images et récits d'Algérie. Allègre fresque sur la fin de l'Algérie française, où la vie primait quand même la guerre : vieilles photos bien choisies, nostalgie ironique. Préface de l'historien Marc Ferro. (Editions Pierre Fanlac, 158 p., 120 F ; 43 reproductions en noir et blanc.)

● EN BREF

● **Un colloque aura lieu à CERISY-LA-SALLE du 13 au 20 août sur le thème « Ecrire le livre (autour d'Edmond Jabès) ». Placé sous la direction de Mary Ann Caws et Richard Stamelman, il recevra la participation de nombreux spécialistes de littérature et de psychanalyse, dont J. Guglielmi, R. Major, J. Risset, R. De Benedetti, A. Folin, R. Pinhas-Delpuech et W. Motte. A cette occasion, Edmond Jabès lira certains de ses textes.**

● **L'association Les Amis du vieux Saint-Brice organise en l'honneur de la romancière américaine EDITH WHARTON, décédée dans cette ville il y a cinquante ans, une journée d'animations, le dimanche 6 septembre, qui rassemblera à partir de 14 heures des professeurs et gens de lettres français et américains. (Demeure de l'Ecuyer, 34, rue de Paris, Saint-Brice, 77403.)**

● **Un VOYAGE LITTÉRAIRE, « Voltaire et Rousseau en Suisse », organisé par l'association Lire et partir, aura lieu du 21 au 24 août 1987. Pour tout renseignement, s'adresser à : Lire et partir, 16, rue de l'Arcade 75008, tél. : 42-65-86-45.**

● **Auteur d'une *Odyssée* qui se veut le prolongement du poème d'Homère, NIKOS KAZANTZAKI est surtout connu en France pour ses romans : *Zorba le Grec, le Christ recrucifié...* Les 11 et 12 septembre prochain, un hommage lui sera rendu à Antibes — ville où Kazantzaki passa les neuf dernières années de sa vie.**

● **Le premier SALON DU LIVRE DE BORDEAUX se tiendra du 2 au 4 octobre à la galerie Tatry. Une association, présidée par Jean-Marie Planes, producteur et chroniqueur littéraire à FR3, est à l'origine de cette manifestation interprofessionnelle qui réunira plus d'une centaine de maisons d'édition, des libraires et des écrivains. Au-delà des traditionnels débats et rencontres, les responsables souhaitent accorder une large place à l'image et aux techniques de l'édition informatique avec des expositions vidéo, la réalisation et l'impression en direct d'un *Quotidien du Salon,* ainsi que la présentation d'une nouvelle banque de données littéraires. Renseignements : Association du Salon du livre de Bordeaux, 33, rue Ulysse-Despaux, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-31-39-37.**

● **Le deuxième SALON DU LIVRE CORSE aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 décembre 1987, à Paris, 92, boulevard du Montparnasse. Cette manifestation est organisée par l'association A pagina, fondée après le premier Salon du livre corse en 1986.**

● **La dixième édition des VINGT-QUATRE HEURES DU LIVRE DU MANS se tiendra du 16 au 18 octobre. Les organisateurs accueilleront une grande Fête du livre, avec remises de prix et débats, le Festival des littératures francophones et, surtout, le premier Salon international de la petite et moyenne édition. Renseignements : association Lire et vivre, 97, Grande-Rue, 72000 Le Mans. Tél. : 43-24-09-68.**

● **A l'occasion du second sommet francophone de Québec, l'association LES PARVIS POÉTIQUES, Marc Delouze et Danielle Fournier organisent une exposition sonore intitulée « Tonalités, des écrivains au bout du fil ». Cette manifestation se tiendra du 26 août au 8 septembre dans la nouvelle bibliothèque de Québec. Les visiteurs pourront entendre les voix enregistrées d'une trentaine d'acteurs d'expression française lisant un extrait de leur œuvre, parmi lesquels L.S. Senghor, E. Wiesel, M. Tournier ou E. Ionesco. Renseignements : Les Parvis poétiques, 76, rue des Martyrs, 75018 Paris. Tél. : 42-51-64-28.**

● **L'Association des AMIS D'ARSÈNE LUPIN a fait paraître le premier numéro de son bulletin, *l'Aiguille creuse.* On y trouve notamment la conférence inaugurale du président George, établissant les preuves de l'existence d'Arsène Lupin, une interview de Maurice Leblanc réalisée en 1939 par José Lupin, un hommage à J.-C. Dinguirard, fondateur de la *Revue d'études lupiniennes.* S'adresser à Françoise Boutot, 8, rue Chévreul, 75011 Paris.**

● **Les musulmanes d'Afrique noire ne jettent pas toujours un regard tendre sur l'islam : plusieurs communications du colloque ISLAM ET LITTÉRATURES AFRICAINES, organisé en octobre 1985 par l'Association pour l'étude des littératures africaines (APELA) à la Maison des cultures du monde, avaient abordé ce sujet délicat à travers l'œuvre de deux romancières sénégalaises, Aminata Sow Fall et Mariama Bâ. Les actes de ce colloque viennent d'être publiés par la revue *Nouvelle du Sud,* que dirige le poète camerounais Paul Dakeyo. Des articles sur la littérature swahili et les écrivains soudanais Tayeb Salah et somalien Noureddine Farah figurent également au sommaire. (Editions Silex, 46, rue Barbès, 94200 Ivry, 150 F.)**

Traducteurs et philosophes à Céret

Le Collège international de philosophie organise cinq journées franco-italiennes consacrées aux problèmes de la traduction. Elles s'inscriront dans le cadre des rencontres internationales de Céret et rassembleront des traducteurs et des philosophes, du 31 août au 5 septembre. Il y sera proposé un travail de recherche et de réflexion théoriques sur la signification du concept de « traduction ». Si l'on considère que celle-ci ne peut plus être considérée uniquement comme la simple transmission d'un sens pur, et qu'ainsi le travail du traducteur n'est plus seulement de réduire au minimum l'écart entre « son » texte et l'original, il convient de revenir à la théorie pour mieux définir l'exercice lui-même. (Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Matamoros : 68-87-27-76, ou au Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, 75005 Paris, tél. : 46-34-37-78).

Les écrivains européens à Strasbourg

Le premier Festival européen des écrivains, patronné par la Société des gens de lettres, se tiendra à Strasbourg du 16 au 19 octobre prochain. Plus de quinze pays du Vieux Continent y seront représentés. Le délégué général du Festival, Bernard Ollagnier, entend en faire une *« fête de l'écriture »* qui se déroulera simultanément en quinze lieux, pour montrer la vitalité de la culture européenne et réaffirmer la place prépondérante du Livre face aux nouvelles technologies audiovisuelles.

De nombreuses expositions et animations sont prévues : rencontres auteurs-lecteurs, lectures publiques par des comédiens, conférences professionnelles... La distinction de l'*Ecrivain européen de l'année* sera par ailleurs remise lors de la soirée de gala qui clôturera le Festival, et qui verra cent cinquante auteurs reçus par le Conseil de l'Europe en séance plénière.

● HISTOIRE

PORTRAITS DE MONARQUES

Un roi « bouffon et martyr »

Trois livres pour résoudre « l'éternelle énigme » de Louis II de Bavière.

LOUIS II de Bavière a traversé les époques drapé dans sa robe de sphinx. « *Je veux*, disait-il, *demeurer pour moi et pour les autres une éternelle énigme.* » Les frères Goncourt avouaient leur fascination pour ce « *pauvre prince, mélancolique personne royale dont la douce folie fuit son temps et son pays, pour se réfugier dans du passé, dans du Moyen Age, dans de l'exotique* ». André Fraigneau, auteur d'un journal fictif du roi fou (1), voyait en ce solitaire un « *chien de garde symbolique, bâtissant et rebâtissant sa niche* » ; et Thomas Szasz, l'apôtre de l'antipsychiatrie, dénonça dans l'internement du prince rebelle le premier assassinat psychiatrique commis avec succès et au grand jour sur un personnage important.

Roi vierge sorti d'un conte de fées pour les uns, psychopathe disciple de Sacher-Masoch pour les autres, Louis II était entré dans une légende dont on avait peine à le sortir. Loin des mythologies de pacotille, loin du bric-à-brac symboliste, loin des cartes postales des châteaux de Bavière, voici trois livres – une biographie, le Journal de Louis II et une longue nouvelle – qui promènent sous nos yeux non pas la doublure de Lohengrin le Pur, non pas l'émule d'Hernani le Proscrit, mais un Prince des Douleurs, un héros tragique.

Pierre Combescot ouvre sa biographie sur ce 13 juin 1886 où le roi de Bavière fut retrouvé noyé dans le lac de Starnberg. Dominique Fernandez, qui signe l'émouvante préface aux *Carnets secrets* de Louis II, retrace le portrait d'un « *bouffon et martyr de l'homosexualité* ». Klaus Mann, dans son autobiographie, évoquait *Ludwig* (2), la nouvelle qu'il écrivit en 1937 à la mémoire de ce monarque, « *victime d'une méchante cabale et de sa propre présomption* ». Voici traduit en français ce bref texte, dont s'inspira Visconti pour sa mise en scène de *Ludwig*.

Comment donner de Louis II une image autre que celle du faiseur de dettes et du capricieux mécène de Richard Wagner ? C'est cette impossible tâche qui a été entreprise par Pierre Combescot. Il s'en tire avec maestria. Sous sa plume, Louis II a perdu de la raideur des princes engoncés dans la légende. Voici le roi débarrassé de son encombrante immatérialité, obligé de se colleter avec le « *métier de vivre* ».

Avant de s'enfoncer dans la nuit, prisonnier de sa solitude, Louis II avait été un enfant conscient de sa supériorité. « *L'Etat, c'est moi* » et « *Tel est notre bon plaisir* » furent les expressions favorites de ce prince aux cheveux bouclés qui, à la moindre contrariété, évoquait le crime de lèse-majesté. Roi pacifiste, antimilitariste – il avait interdit aux officiers de claquer les talons des bottes en guise de salut, – Louis II se mesura à Bismarck, qui voulait annexer la Bavière, avant de conquérir la faveur des Français, qui écrivaient à son propos : « *Louis II n'est pas un prince méchant et cruel. Il n'a jamais accompagné ses soldats qu'au piano...* »

L'antichambre de l'ambition

Etre roi, c'est se faire plaisir. Il avait beau prêter serment, à dix-neuf ans, d'apporter tout son cœur au trône, le cœur de Louis battait moins pour ses vassaux que pour Wagner, les cantatrices et sa cour de mignons.

Les femmes passèrent dans la vie du prince comme des revenantes, ombres tentatrices qu'il s'empressa d'expédier ailleurs. Actrices, divas, femmes savantes, rares furent celles qui trouvèrent grâce aux yeux de celui qui prétendait : « *Avec les femmes, on vit dans un tel état d'insécurité que cela m'est insupportable... Elles ne sont vraiment agréables qu'avec des queues de poisson.* » Sophie, l'infortunée fiancée, qui n'était ni diva ni sirène, et se contentait de ressembler – un peu trop – à sa sœur Sissi, apprit à ses dépens que le Chevalier au cygne, « pur de corps et d'âme », était en fait une sorte de Charlus avant la lettre.

Ses jeunes favoris, promus aides de camp, secrétaires ou directeurs de cabinet, confondaient le lit du roi avec l'antichambre de l'ambition. Quelques-uns résistèrent, comme le comte Varicourt, qui supplia Louis II de lui accorder une « *amitié toute spirituelle* ». D'autres trouvèrent là un emploi à leur mesure : le sinistre Hessel-Schwerdt, ancien garçon d'écurie, devint le grand ordonnateur des orgies royales, racolant çà et là paysans, laquais ou palefreniers pour meubler les salons déserts de Linderhof ou du château de Berg.



Helmut Berger : le Louis II de Luchino Visconti.

Les *Carnets secrets* de Louis II, tenus entre 1869 et 1886, ressassent inlassablement la même plainte : « *Qui suis-je ?* », se demandait ce roi, qui croyait ses désirs avilissants, ses inclinations criminelles. Ce journal, registre de sa culpabilité, est émaillé d'aveux, de promesses de vertu et de décrets adressés à ses amants : « *Il est ordonné, sous peine de désobéissance, de ne jamais toucher au Roy, et défendu à la nature d'agir trop souvent.* »

Par leur incohérence, leurs allusions sibyllines, leurs extases et leurs cris de douleur, ces pages sont le miroir de la « *crise d'identité* » qui tortura Louis II durant toute son existence. Du journal monte la plainte de celui que ses semblables désignaient comme un dégénéré, une erreur de la nature. Les raisons de son dégoût pour la Prusse et de son culte pour la France étaient-elles purement politiques et esthétiques ? Bismarck, rappelle Dominique Fernandez, fut l'instigateur d'un nouveau code pénal qui punissait les relations sexuelles entre hommes d'une peine allant jusqu'à cinq ans de prison, tandis que l'Assemblée constituante française avait, dès 1791, fait preuve d'une extrême tolérance à l'égard de l'homosexualité.

Louis l'extravagant tenait en horreur sa singularité. Sa folie fut d'être né dans un siècle et dans un pays rigoristes, qui condamnaient et réprimaient toute forme de déviance sexuelle. Après l'archange épris de beauté et de wagnérisme, inaccessible à force de pureté, voici l'homme qui souffre dans sa chair, seul dans son désarroi, et qui élève une balustrade autour de son lit pour empêcher ses amants de s'en approcher.

A près de quarante ans, que lui restait-il ? La compagnie de l'acteur Joseph Kainz, que Louis II entraîna dans une odyssée helvétique sur les traces de Guillaume Tell. Une correspondance clandestine et anonyme avec un écrivain adulé, Leopold Sacher-Masoch. Il avait écrit à son idole que « *l'amour est l'abandon spirituel qu'on fait de soi à un autre. On échange son âme contre une âme* ». Mais l'auteur de *Vénus à la fourrure* voulait, avec sa femme Wanda et le roi, former dans la réalité le trio infernal qu'il avait mis en scène dans son livre...

Quitter ce monde avec fracas

A quoi bon se lancer dans de nouvelles aventures ? Louis II n'avait plus qu'une idée en tête : quitter ce monde avec fracas pour se distraire de la « *tristesse d'être né en un siècle qui enlevait à la vie tous ses plaisirs* ».

Les dernières quarante-huit heures de la vie d'un prince, c'est ce que nous offre la superbe nouvelle de Klaus Mann, *Ludwig*. 11 juin 1886, le verdict tombe : le roi est fou. Louis II arrive au château de Berg, escorté par une suite respectueuse mais vigilante : infirmiers, médecins, officiers de la cour sont là pour signifier sa déchéance. Sous les yeux des serviteurs, Sa Majesté, frappée d'interdiction, pénètre dans sa nouvelle geôle : une chambre dont les fenêtres sont grillagées, dont les murs sont criblés de petites lucarnes espionnes.

Le voilà arpentant la chambre comme pour mesurer l'espace auquel est réduit son pouvoir. Dehors, il pleut. Maudite pluie qui n'a cessé depuis des jours. Isolé sans être seul, puisque des yeux, quelque part, l'épient, le roi se remémore sa vie. Comment, en écoutant les plaintes de Louis II, ne pas songer à Klaus Mann lui-même ? Klaus Mann, l'admirateur de Wagner, l'ami de René Crevel, celui qui toujours associait l'homosexualité à la mort et au suicide. Comment ne pas se souvenir des rapports tumultueux qu'entretenait Klaus avec son père, Thomas Mann, quand Louis II maudit la mémoire du roi Maximilien de Bavière ? Comment ne pas évoquer les liens qui unissaient Klaus à sa sœur Erika – on les surnommait les « *jumeaux de la littérature* » – quand le prince prisonnier murmure le nom d'Elisabeth, « *ma sœur en dignité, ma sœur en souffrance* » ?

Parfois mélopée, parfois hurlement de fureur, le soliloque du roi se perd dans la nuit : « *Je suis le cygne noir, et m'élève avec d'immenses coups d'ailes au-dessus d'eux – de la canaille, des intrigants, de la science !* »

15 juin. Louis II repose depuis deux jours sur son lit mortuaire. On l'a repêché des eaux du lac. Suicide ? Assassinat ? Accident, s'écrient en chœur ces « *messieurs de Munich* », venus il y a quatre jours pour déchoir Sa Majesté, et qui maintenant conduisent Elisabeth d'Autriche auprès de son cousin. Louis II allait fêter son quarante et unième anniversaire. Le jeune prince d'une orgueilleuse beauté n'était plus qu'un corps ballonné vautré sur le lit : son fâcheux embonpoint, son visage défiguré, ses dents gâtées, ses lèvres boursouflées... Louis II ressemblait plus à l'Oscar Wilde des dernières années qu'à un héros wagnérien.

Comme elle avait raison, sa cousine Elisabeth, quand elle répétait : « *A quarante ans, l'être humain se dissocie, se décolore et s'obscurcit tel un nuage ; ce que nous aimions en lui n'est plus. La mort seule pourrait lui conserver sa jeunesse...* »

ROLAND JACCARD.

★ LOUIS II DE BAVIÈRE, de Pierre Combescot, Lattès, 269 p., 99 F.

★ CARNETS SECRETS (1869-1886) de Louis II, traduction de Jean-Marie Argelès, préface de Dominique Fernandez, notes et commentaires de Siegfried Obermeier, Grasset, 203 p., 75 F.

★ LUDWIG, de Klaus Mann, traduit de l'allemand par Pierre-Francis Kaempf, éd. Alinéa (diffusion Payot), 105 p., 55 F.

– La revue *l'Eclat du jour* publie, dans son numéro d'été, diverses études sur le *Journal de Louis II* (éd. Joseph Clims, 186 p., 75 F.)

(1) *Le Livre de raison d'un roi fou*, Granit, 1985.
(2) *Le Tournant*, Solin, 1984.

Les Borgia princes du crime et des arts

En dépeignant l'illustre famille, Ivan Cloulas dévoile les contradictions morales et intellectuelles de la Renaissance.

VOICI un nouveau livre passionnant sur la Renaissance. La plume alerte de l'auteur sait fort bien relier, par des mouvements qui apparaissent tout à fait naturels, les événement les plus divers.

Ivan Cloulas a certes commencé de loin, avec une famille Borgia enracinée dans le territoire ibérique près de Valence. Dès le deuxième chapitre, toutefois, le lecteur se trouve déjà en présence d'un Borgia cardinal qui ne tarde pas à devenir pape et à honorer de la dignité cardinalice un autre Borgia bien plus jeune : Rodrigo, le futur Alexandre VI – le père de Lucrèce et de César. Comme sur un échiquier, les pièces du grand jeu sont ainsi vite déployées et l'histoire familiale des Borgia les plus connus se met rapidement en marche.

Quel ballet digne du plus extraordinaire des chorégraphes ! Il ne s'agit pas, en effet, d'un roman de cape et d'épée, même si l'allure précipitée des vicissitudes le laisserait presque supposer. Historien attentif, l'auteur ne s'évade pas facilement du concret et nous en livre la troublante richesse. A travers ces pages, nous retrouvons, et pour cause, maints papes et cardinaux, mais aussi, au premier plan, des rois qui nous sont familiers : Charles VIII, Louis XII, François Ier. Nous y rencontrons des grands hommes de lettres, tels que l'Arioste, Bembo, Machiavel, Guichardin...

A l'instar des œuvres d'art de la période en question, la scène qui s'étale sous nos yeux forme une composition savante dont les touches ont des couleurs très vives. Ivan Cloulas nous fait aimer ce sujet qu'il connaît si bien, parce qu'il nous en rend la saveur à travers ses données authentiques. De temps à autre, les sources mêmes – habituellement si étroitement entrelacées qu'on les entrevoit à peine – viennent au premier plan, et le document arrive au-devant de la scène, lettre privée ou rapport officiel. Les témoignages dont l'auteur dispose sont si abondants qu'il doit employer tout son art pour qu'ils ne nous encombrent pas trop.

La magie d'une époque turbulente

« *Nous nous sentons étrangement concernés par ce temps* », écrit Cloulas. Sans doute n'est-ce pas uniquement par la suggestion de tant d'œuvres d'art frappantes, inoubliables ; c'est aussi que les hommes, malgré la distance des siècles, nous semblent si proches, si peu différents de nous. S'agit-il d'un mirage, d'un trompe-l'œil ? Probablement. Mais ils sont là comme pour nous aider à nous sentir moins seuls, à nous conforter dans nos crises et dans nos inquiétudes les plus profondes. Si tant de crimes et d'excès de toutes sortes ont été accompagnés et suivis d'un éclat si grand de civilisation, peut-être pouvons-nous espérer que quelque chose de semblable arrivera à ceux qui vivent dans le temps présent, ceux qui assistent à un si vaste tournant culturel et humain.

Les lecteurs mêmes qui ne voudront pas céder à la magie de cette turbulente Renaissance liront certainement avec intérêt de quelle manière on exerçait à l'époque les professions de souverain pontife, de condottiere ou de chef d'Etat. Et s'ils ne parviennent pas à trouver à travers ces pages une sorte de miroir des personnages ou des faits contemporains, ils ne pourront pas éviter de s'attacher à la scandaleuse famille des Borgia.

Pourquoi cette famille brille-t-elle d'un tel éclat ? La fortune de ces parvenus ibériques n'a pas été consolidée à travers les siècles : le déclin des Borgia a été encore plus rapide que leur ascension. Mais ce qui passionne, précisément, c'est l'aspect foudroyant de leur destin, teinté des couleurs les plus sombres. Leur aventure familiale représente une énigme que l'auteur s'est employé à décrire et à déchiffrer. Se trouve-t-on en présence d'aventuriers isolés ou d'un exemple fameux de tant d'autres fortunes familiales et individuelles, plus médiocres bien souvent, mais tellement nombreuses à cette époque ? Ces décennies pleines de personnages hors série semblent bien, en tout cas, constituer le contexte nécessaire à la trajectoire des Borgia.

ALBERTO TENENTI.

★ LES BORGIA, d'Ivan Cloulas, Fayard, 522 p., 130 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Rêveries japonaises

Tanizaki, Akutagawa, Inoué le sexe, le suicide, la gloire...

JUNICHIRO TANIZAKI (1886-1965) est devenu, aux yeux de l'Occident, le confesseur des âmes impudiques. Ses livres, cérémonials de la cruauté et de la soumission, exaltent une sexualité morbide où les jeux de l'amour sont ordonnés comme des rituels de la perversion. *La vie secrète du seigneur de Musashi*, récit féodal et fantastique traduit avec art et ferveur par René de Ceccatty et Ryôji Nakamura, risque de décevoir les amateurs du *Journal d'un vieux fou* (1) ou de *Swastika* (2). Prisonnier d'un château où d'énigmatiques et belles créatures trompent leur oisiveté en classant des têtes de guerriers décapités au combat, le seigneur de Musashi reste, toute sa vie, hanté par une tête dont le nez a été arraché dans la mêlée... Historien et biographe, Tanizaki se plaît à captiver et à désarçonner le lecteur par le récit, sur fond d'imbroglio historique, des tourments sexuels d'un guerrier imaginaire.

Flirt avec le néant

De Ryûnosuke Akutagawa (1892-1927), l'Occident connaît surtout les contes historiques qui ont inspiré à Kurosawa le film *Rashômon*. Et pourtant, Akutagawa avait, lui aussi, dialogué avec les ténèbres, conversé avec les secrets de l'âme dans plusieurs textes autobiographiques dont *la Vie d'un idiot*.

Il se croyait possédé par le *« démon de la fin de siècle »* : la folie, le suicide. La folie, rencontrée dans la destinée de sa mère, morte dans un asile quand il avait à peine dix ans. La folie chez ces écrivains qu'il cultivait avec une obsession maniaque : Villon, Nietzsche, Gogol et Strindberg...

Insomnies, fatigue cérébrale, neurasthénie, Véronal : rimes boiteuses d'un poème inachevé sur une existence qui s'était brûlé les ailes au soleil de l'idéalisme. Il se pendit avec une ceinture, mais seulement à titre expérimental, une montre à la main, pour mesurer le temps que prendrait une strangulation : un peu plus d'une minute et quelque vingt secondes. Son maître, Natsume Sôseki, ne répétait-il pas que, dans l'avenir, la tendance générale serait à l'augmentation des suicides ?

Mais à quoi bon ce flirt avec le néant s'il était, lui Akutagawa, condamné à demeurer un nihiliste souffreteux ? Son drame : trop de nerfs et pas assez de sérénité. Son ami Tanizaki, de six ans son aîné, respirait la quiétude. Quand Akutagawa lui parlait du marxisme, de la revanche du prolétariat, Tanizaki répondait *« l'art avant tout »*. Le suicide ? Tanizaki y voyait l'apothéose de l'amour charnel. Akutagawa ne pouvait, lui, se résoudre à entraîner une femme dans l'au-delà. Il rencontra une jeune fille, enfant d'une folle comme lui. Elle lui promit de le suivre dans la mort : un *« suicide platonique »*, murmurait-elle. Mais partager le Véronal apparaissait comme un sacrilège à Akutagawa. Il se maria avec une femme soumise qui lui donna un fils. *« Pourquoi as-tu, toi aussi, vu le jour ? »* se demandait le père en berçant le nouveau-né. Il publia quelques livres, mais *« au bout du compte, tout ce qu'il avait gagné était une solitude sans fond »*. Il rédigea son autobiographie qu'il intitula, par dérision ou pour conjurer le mauvais sort, *la Vie d'un idiot*.

Le 24 juillet de cette année 1927, il avala une dose mortelle de Véronal. Il avait trente-cinq ans et la sensation d'avoir vécu longtemps *« en s'appuyant sur un sabre dont la lame avait pour ainsi dire fini par s'émousser »*.

Pour sa part, Yasushi Inoué (né en 1907) nous invite à méditer sur la gloire, dans *le Faussaire*, récit qui donne son titre à un recueil de trois nouvelles. Peu avant la seconde guerre mondiale, un journaliste entreprend d'écrire la biographie d'un peintre célèbre, Keigaku, et découvre, au cours de ses recherches, une silhouette qui se profile dans l'ombre du génie : la silhouette chétive et misérable d'un faussaire, Hara Hôsen.

Artiste raté doublé d'un escroc à la petite semaine, Hara Hôsen, après avoir été l'ami de Keigaku, se constitue une biographie d'emprunt, s'invente un *curriculum vitæ* imaginaire, et finit par se réfugier dans un village de montagne où, abandonné par sa femme, rejeté par tous, mutilé physiquement et moralement, il fabrique des feux d'artifice.

Broyé au contact du génie

Le journaliste pense avoir rencontré la *« tragédie d'un homme ordinaire que le contact d'un génie avait écrasé d'un poids trop grand, le laissant broyé »*. Quelle ironie de voir que le grand peintre Keigaku, qui règne sur son temps, et le minable Hara Hôsen avaient débuté côte à côte sur la même ligne de départ !

Délaissant la monotone gloire du génie, Yasushi Inoué, qui fut lui aussi journaliste et qui reçut, en 1949, le prix Akutagawa, traque jusque dans les campagnes reculées du Japon le faussaire poursuivi par la guigne. Que celui qui n'a jamais triché avec lui-même jette la première pierre à ce filou pris dans le tourbillon d'une gloire trop éclatante pour qu'il résiste au désir d'en voler quelques miettes !

R. J.

★ LA VIE SECRÈTE DU SEIGNEUR DE MUSASHI (suivi du *Lièvre de Yoshino*, de Junichirô Tanizaki, traduit du japonais par René de Ceccatty et Ryôji Nakamura, Gallimard, 216 p., 78 F.

★ LA VIE D'UN IDIOT et autres nouvelles, de Ryûnosuke Akutagawa, traduit par Edwige de Chavannes, préface de Jeannine Kohn-Etiemble, Gallimard, 189 p., 80 F.

★ LE FAUSSAIRE, de Yasushi Inoué, traduit par Catherine Ancelot, Stock, Nouveau Cabinet cosmopolite, 140 p., 69 F.

(1) Folio nº 1246.
(2) Gallimard, 1985.

Parmi les autres parutions

● *Les Heures oisives*, d'Urabe Kenkô, suivi de *Notes de ma cabane de moine*, de Kamo no Chômei : deux classiques, datant respectivement des treizième et quatorzième siècles aujourd'hui réédités. Kenkô a été comparé à Montaigne (traduction et commentaires de Charles Grosbois et Tomiko Yoshida pour *les Heures oisives ;* traduction du R. P. Sauveur Candau pour *Notes de ma cabane de moine*. Gallimard/UNESCO, Connaissance de l'Orient, 284 p., 38 F).

● *Le Pauvre Cœur des hommes*, de Natsume Sôseki. Un grand roman psychologique datant de 1914 (traduction d'Horiguchi Daigaku et Georges Bonneau. Préface de Tanikawa Tetsukô. Gallimard/UNESCO, Connaissance de l'Orient, 310 p., 40 F).

● *Histoires qui sont maintenant du passé.* La reprise d'un autre classique. On présume que ces « histoires » furent écrites *« vers la fin du onzième siècle »*. L'auteur est resté inconnu (traduction, introduction et commentaires de Bernard Frank. Gallimard/UNESCO, Connaissance de l'Orient, 336 p., 40 F).

Antonio Pizzuto

(Suite de la page 9.)

« Je ne suis pas un écrivain qu'on peut lire dans l'autobus », constatait Pizzuto. De fait, sa vie durant, ses livres n'atteignirent jamais qu'une mince poignée de lecteurs. Pizzuto est un écrivain « difficile » ; entendez qu'il exige qu'on le lise, c'est-à-dire qu'on participe à la mise au jour de l'œuvre. Il plaçait Joyce au sommet de la littérature du siècle, et c'est tout naturellement qu'on a dit de lui qu'il était le Joyce italien, l'anti-Proust. Alors que l'auteur de *la Recherche* essaie d'emprisonner le temps dans les méandres d'une phrase infinie, Pizzuto le condense, coupe le flux temporel, le hache de syncopes pour ne plus conserver de la narration que des récifs de langages, des concentrés d'une histoire a-historique. Cette élimination radicale de ce qu'il considérait comme du remplissage, cette méthode des collages ou des taches — à la manière de Jackson Pollock. — Pizzuto l'amène à son épuration la plus troublante avec les *Pagelle* et les *Ultime*, dont des fragments nous sont proposés aujourd'hui à la suite d'un texte lui-même très bref, *le Triporteur*.

Là, non seulement le sujet a disparu, mais encore les formes du verbe dont ne subsiste plus que l'infinitif : *« Se séparer. Où les rejoindre jamais, et à quelles fins ? Se proposer félicité, biens suprêmes, mystique ataraxie, un toi-moi autre que le nous. »* Peu importent les explications théoriques que Pizzuto avance pour justifier ses innovations. Que raconter une histoire soit une entreprise à proprement parler impossible, on le sait depuis longtemps et toute la littérature est faite des réponses proposées par les créateurs à cette impossibilité. Exemplaire, sans concession, rigoureuse, la réponse de Pizzuto est belle — et c'est ce qui compte. Il y a dans ce corps-à-corps avec la langue, dans cette densité extrême du récit, dans le choc de ces lambeaux de mémoire revivifiés par un air rare, une force, un soulèvement, qui arrachent le lecteur aux pensées et aux sentiments ordinaires et le transportent ailleurs, dans ce que Pizzuto désignait comme celui de la stupeur : *« Non pas la stupeur libre, lyrique, mais une stupeur disciplinée par sa propre conscience d'elle-même, c'est-à-dire poésie. »*

Pour épouser la puissance de ce mouvement, pour décalquer les traits subtils de cette épure en perpétuelle mutation, il fallait davantage qu'une traductrice. Madeleine Santschi a été pendant des années la complice littéraire de Pizzuto. Le portrait qu'elle peint de lui est aussi éloigné des biographies ordinaires que l'auteur des *Pagelle* peut l'être d'un romancier de gare. Madeleine Santschi ne parle pas de Pizzuto, elle parle à partir de lui, de l'intérieur de son œuvre. Ce véritable redoublement donne toute sa transparence à une traduction qui n'a plus à se poser de problèmes de fidélité et de trahison ; c'est l'écho de toute une vie.

PIERRE LEPAPE.

★ LE TRIPORTEUR et autres proses, d'Antonio Pizzuto, édition bilingue, traduit de l'italien par Madeleine Santschi, L'Age d'homme, 256 p., 120 F.

★ PORTRAIT D'ANTONIO PIZZUTO, de Madeleine Santschi, L'Age d'homme, 170 p., 120 F.

ENQUÊTE

Les papas aiment, les enfants boudent

(Suite de la page 9.)

Les grands éditeurs littéraires, on le voit, prennent une part active dans les restructurations de la BD, preuve sans doute que cette dernière n'est pas sur le déclin. Significative à cet égard est l'apparition de la BD au format de poche, lancée par *J'ai lu* à la fin de l'année dernière.

Avec 12 000 points de vente au lieu de 4 000 pour un album traditionnel, le poche étend considérablement la diffusion de la BD. Les premiers livres publiés, adaptés des albums de Franquin, Pratt, Tardi, Brétecher et autres « stars » de la BD remportent déjà un très vif succès. Le livre de poche est attractif : son prix moyen est de 27 francs et les titres publiés ont été des « best-sellers » en grand format.

Des lecteurs « vieux »

Certes, les puristes ne se retrouveront pas dans ces redécoupages et réadaptations des albums, pourtant effectués avec l'accord et sous le contrôle des auteurs. Mais les promoteurs de « J'ai lu-BD » ne s'adressent pas à eux : leur objectif est d'attirer un nouveau public à la BD, celui des kiosques de gare et des grandes surfaces. Le concurrent du poche BD est moins l'album que le « polar » ou l'illustré acheté pour lire dans le ou sur la plage ! Confiants dans l'avenir de ce nouveau marché, plusieurs éditeurs vont se lancer dans l'aventure dans les prochains mois, notamment Le Livre de poche, qui bénéficiera de fonds des éditeurs du groupe Hachette, et Dargaud, qui crée la collection « Multipoche ».

Reste que cette extension de la diffusion ne doit pas masquer les problèmes de créations que connaît actuellement la bande dessinée. Il y a des jeunes auteurs, mais ils ne s'adressent plus... aux jeunes, qui constituaient pourtant hier le public naturel de la bande dessinée. Selon une étude effectuée par Dargaud, le tiers des lecteurs de BD ont aujourd'hui entre vingt et trente-cinq ans. Les six-dix ans et les onze-dix-neuf ans ne représentent chacun que le quart du lectorat. Le fossé s'accroît entre la BD dite « adulte » et la BD enfantine : *« Nous avons oublié notre origine*, constate avec regret Louis Gérard. *La BD risque bientôt de n'être plus qu'une lecture du troisième âge. On ne trouve plus assez d'auteurs capables de raconter des histoires simples. »*

Autre souci pour les éditeurs : la presse de bande dessinée, qui semble promise à un avenir sombre ! Les journaux pour enfants subissent la concurrence de l'audiovisuel et ne réalisent plus leurs fabuleux scores d'antan. *Mickey*, 300 000 exemplaires, a perdu 50 000 acheteurs entre 1983 et 1985. Loin derrière, *le Journal de Tintin* plafonne à 35 000 exemplaires.

Du côté des magazines pour adultes, la situation n'est guère plus brillante : pour la plupart des titres, les ventes se situent entre 40 000 et 60 000 exemplaires. Aux Humanoïdes associés, on tire un trait sur l'un des titres phares de la presse BD : *Métal Hurlant* publie cet été son dernier numéro. Au milieu de cette année, les ventes se limitaient à 25 000 exemplaires. Lancé en 1975, *Métal* était à l'époque, explique son rédacteur en chef, Claude Gendrot, *« un fédérateur de cultures marginales. Mais la BD, le rock, la science-fiction et le fantastique sont aujourd'hui reconnus et ont leur presse spécialisée. Le ton Métal a été récupéré. »*

Plus largement, le problème posé aux magazines de BD est celui de la prépublication des albums sous forme d'une suite d'épisodes. Celle-ci n'a plus la faveur du public. *« Au départ*, dit Claude Gendrot, *l'album n'était pas le premier souci des auteurs. Les magazines publiaient de la BD et l'album venait ensuite. Peu à peu, les journaux sont devenus des dérivés des albums. Pourquoi un lecteur achèterait-il deux fois la même chose ? »*

Deux titres pourtant semblent échapper au marasme : *l'Echo des savanes* et *Fluide glacial*. Le premier, il est vrai, est loin de n'être qu'un simple magazine de BD... Quant à *Fluide*, il continue à se vendre chaque mois à 100 000 exemplaires. Pour son fondateur, Jacques Diamant, l'humour est la clé du succès : *« Ceux qui lisent de la BD sont peut-être ceux qui cherchent la détente. On achète* Fluide *pour se marrer. »*

Contre-offensive sur la presse

De peur d'être condamnés à terme, ses confrères semblent décidés à réagir. Tous ou presque préparent un renouvellement de leurs formules : *« (A suivre) aura bientôt dix ans. C'est le moment de réfléchir à notre avenir »*, confesse son rédacteur en chef, Jean-Paul Mougin. Chez Dargaud, où le mariage de deux titres en déclin, *Pilote* et *Charlie*, est loin d'avoir convaincu, on s'apprête à lancer en novembre prochain *« un magazine entièrement nouveau »*, dépassant le cadre strict de la BD. De son côté, *Spirou* annonce un *« repositionnement »*, pendant que *Picsou-Magazine* affuble son héros multimilliardaire de la « banane » des rockers.

L'offensive a donc commencé. Les éditeurs ne souhaitent pas renoncer à la presse. Ils savent que les auteurs y sont attachés parce qu'elle constitue pour eux un mode de rémunération plus sûr que d'hypothétiques droits d'auteur.

« La BD a toujours été liée à des supports de presse, rappelle également Louis Gérard. *Si nous perdons notre connivence avec la presse, nous perdons notre avenir. »* Tintin, reporter au *Petit vingtième*, n'aurait pas dit autre chose.

EMMANUEL KESSLER.



Les illustrations de cette enquête sont extraites des albums :
- ***Les Phalanges de l'ordre noir*, de P. Christin et E. Bilal (éd. Dargaud).**
- ***L'Univers de Gir* (éd. Dargaud).**
- ***Le Livre d'or de Morris* (éd. Sedli).**
- ***Le Livre d'or de Franquin* (éd. Sedli).**
- ***Le Démon de la tour Eiffel*, de Tardi (éd. Casterman).**

Indonésie :

La bande dessinée franco-belge

PANORAMIX, le druide gaulois, a distribué sa potion magique sous l'équateur : Astérix et Obélix ont conquis l'Indonésie. Suivis, dans une joyeuse bousculade, par Bob Morane, les Schtroumpfs, Achille Talon, Michel Vaillant et Alix le Romain.

Depuis cinq ans, les bandes dessinées françaises et belges font un malheur au pays du théâtre d'ombres. Chaque jour, à l'heure du déjeuner, Gramédia, la plus grande librairie de Djakarta, est envahie par une nuée d'écoliers, qui se précipitent vers les albums étrangers et les aventures de leurs héros préférés. Le rayon des livres indonésiens, lui, reste désespérément désert.

Tout a commencé en 1975, avec l'apparition, dans les librairies, d'un jeune aventurier occidental aux curieux pantalons de golf. Traduit en indonésien par Indira, un éditeur nouveau venu sur le marché, et initialement tiré à 3 500 exemplaires, le premier album de Tintin s'est vendu en un temps record. Et les réimpressions se sont succédé : un phénomène exceptionnel en Indonésie. La série dépasse aujourd'hui les 300 000 exemplaires.

« Les Indonésiens découvrent le monde avec Tintin, explique Bernard Aubert, l'attaché culturel français. *Mais la réussite la plus surprenante est sans doute celle d'Astérix, apparemment aux antipodes de la culture indonésienne. En fait, ce petit village gaulois s'est attiré leur sympathie, car il leur rappelle la vie traditionnelle dans leurs propres villages. »*

Devant ce succès imprévu, tous les éditeurs ont voulu se lancer dans la bande dessinée, se disputant les droits de traduction auprès de Casterman, Dargaud ou Dupuis. Aujourd'hui, plus de six cents titres ont été traduits — y compris la vie de Charles de Gaulle illustrée. Et Ayamédia, qui a lancé les *Schtroumpfs* en 1984, prévoit de sortir soixante titres cette année.

Portés par la vague, les livres français pour enfants ont à leur tour séduit l'Indonésie. Les séries des Bibliothèques rose et verte d'Hachette sont rentrées dans les foyers, et des petits Indonésiens s'endorment désormais en rêvant de *Fantômette*, des *Six Compagnons*, ou de paysages de neige. Le comble de l'exotisme à Jakarta, par 37 °C à l'ombre.

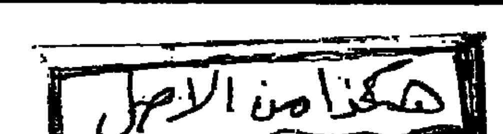
Les Schtroumpfs ont terrassé Superman

« La bande dessinée européenne, ainsi que les livres pour enfants, ont comblé un vide, explique Catherine Bharata, l'unique agent littéraire à Djakarta. *Les livres indonésiens, avec leurs dessins en noir et blanc, souvent mal finis, sont plutôt rébarbatifs. Quant à la BD, elle se limite à l'illustration du Mahabarata, la mythologie hindoue, découpée en multiples épisodes qui se ressemblent tous plus ou moins. »*

« Nous manquons vraiment d'illustrateurs et d'écrivains pour la jeunesse, renchérit Liliana Srisanti, directrice de collection chez Gramédia, le principal éditeur indonésien. *Sur huit titres publiés chaque mois, six sont des traductions. »*

Les éditeurs sont unanimes : précision des dessins, qualité des couleurs et des textes, la BD franco-belge a imposé sa supré-



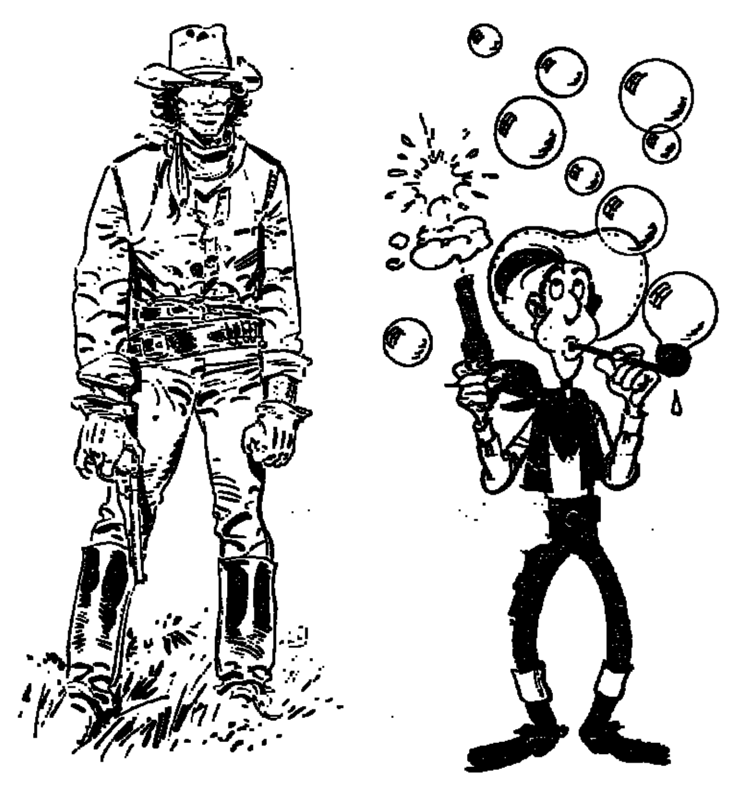


SUR LA BANDE DESSINÉE





Les héros de Bilal ou de Tardi (ci-dessus),
Blueberry ou Lucky Lake (ci-dessous) : pour les grands plus que pour les petits...



Georges Dargaud : un demi-siècle de BD

DEPUIS près de cinquante ans, il fréquente tous les grands du « neuvième art ». Sa maison d'édition reste le numéro un du marché français de la bande dessinée. Le 1er juillet dernier, il a cédé 38 % de son capital au groupe d'investissement Ampère, spécialisé dans l'édition pour la jeunesse. A soixante-seize ans, Georges Dargaud veut se donner les moyens de réaliser ses nouveaux projets.

Rien ne destinait ce fils de clerc de notaire, né à Paris en 1911, à l'édition de bandes dessinées. *« C'est le hasard »*, comme il le dit aujourd'hui, qui le conduit à créer, en 1943, une société éditrice d'albums pour enfants, seules publications non soumises à la censure de l'occupant. La guerre passée, Georges Dargaud voyage en Belgique et rencontre Hergé. En 1948, il se voit confier l'édition française du *Journal de Tintin*, qu'il assurera jusqu'en 1975.

Nouveau rendez-vous décisif : 1960. L'éditeur rachète *Pilote*, lancé deux ans plus tôt par René Goscinny et une équipe de jeunes auteurs. Il publie en albums les séries parues dans l'hebdomadaire : *Tanguy et Laverdure*, *Blueberry*, *Lucky Luke* et bien sûr *Astérix*, véritable phénomène d'édition et de société. 1968 est un autre tournant. Wolinski, Lauzier, Druillet, Fred : une nouvelle génération d'auteurs rejoint Dargaud.

Aujourd'hui, on s'interroge. La grande époque de Dargaud-Editeur appartient-elle au passé ? Georges Dargaud s'en défend et cite Bilal, Loisel, Le Tendre, Frémond... Des jeunes auteurs qui, insiste-t-il, *« accumulent les récompenses dans les festivals de bande dessinée »*. Quant à la crise de la BD dont il serait lui aussi victime, c'est, dit-il, *« une invention des journalistes. Il y a des phénomènes de mode, des périodes de stagnation du marché qui alternent avec des périodes d'expansion. Mais c'est la loi de l'économie. »*

Pourtant, depuis plusieurs mois, le petit monde de la BD s'est nourri de rumeurs alarmistes sur la situation de la maison Dargaud : *« Nous avons passé, c'est vrai, deux années difficiles et nous avons pratiqué une véritable rénovation de nos structures, ce qui n'a pas manqué de faire jaser. Nous avons dû mettre le pied sur le frein, prendre moins de risques avec de nouveaux auteurs, mais nous en tirons aujourd'hui les bénéfices. Notre chiffre d'affaires est en progression de 20 % cette année. Si ça allait mal, pourquoi Roba et Franquin quitteraient-ils leur ancienne maison d'édition et viendraient-ils publier chez nous* Boule et Bill *et* le Retour du Marsupilami *? »*.

Une entreprise familiale

En cédant 38 % de son capital à un groupe d'investissement, Georges Dargaud conserve le contrôle de son entreprise : *« Il s'agit d'un accord de développement*, explique-t-il. *L'importance de notre groupe ne lui permet plus d'avoir un propriétaire unique. »* Cette alliance est-elle une étape vers la succession de l'éditeur ? *« Je souhaite que Dargaud reste une entreprise familiale*, répond-il sans toutefois désigner son dauphin. *Mais avoir un partenaire est une sécurité pour l'avenir et c'est un premier pas vers le choix de mon successeur, qui se révélera tout naturellement en faisant valoir son savoir-faire. »*

Georges Dargaud demeure plus confiant que jamais. Parmi ses projets : une collection de poche, un club de vente par correspondance et la création d'une unité de production TV destinée aux jeunes : *« Si j'ai choisi un partenaire, c'est pour continuer. »*

E. K.

le dernier exploit d'Astérix

rencontre un étonnant succès malgré des réticences dans un des bastions de l'islam.

matie. Les petits Schtroumpfs ont terrassé Superman. Les *comics* américains n'ont en effet jamais percé. Quant aux bandes dessinées japonaises, les éditeurs vous



diront que les bulles verticales, adaptées à l'écriture nippone, sont difficiles à remplir en version indonésienne. Et si aucun ne l'avoue, la méfiance envers l'ancienne force occupante lors de la seconde guerre mondiale reste présente.

Pourtant, on lit très peu en Indonésie. Et plus souvent pour s'instruire que pour le plaisir. Prenez le train de Bandung à Jogjakarta, deux villes universitaires : personne ne sort un livre, ou même une revue, en dix heures de voyage. Et demandez à un étudiant indonésien de quatrième année de vous citer un auteur de son pays, vous l'embarrasserez au plus haut degré.

« *La société indonésienne a toujours eu une tradition orale*, explique Catherine Bharata. *Ici, le livre est un véritable luxe. Même dans les écoles, les instituteurs n'encouragent pas les enfants à lire en dehors de leurs manuels scolaires.* »

Dans ce pays de 165 millions d'habitants, le tirage moyen d'un nouveau livre ne dépasse pas 3 500 exemplaires. Les bandes dessinées, elles, avec des tirages allant de 5 000 à 20 000, font figure de best-sellers, et sont rentables à coup sûr.

« *Pour un éditeur*, affirme Liliana Srisanti, *traduire une BD ou un livre étranger est plus simple, et beaucoup moins cher que d'en commander un à un auteur indonésien.* » Les éditeurs européens ne demandent en effet que 6 à 8 % du prix de vente d'un album pour le copyright, alors que les écrivains indonésiens exigent 10 % de droits d'auteur. La traduction d'un titre revient à 700 dollars environ pour un tirage de 5 000 exemplaires, ce qui permet de vendre une BD entre 8 et 10 FF à Djakarta.

Tintin au secours du bahasa indonésia

La pénurie de traducteurs compétents constitue le seul problème, et, encore aujourd'hui, beaucoup de livres doivent être traduits depuis leur version anglaise.

Devant l'enthousiasme suscité par ces héros venus d'Occident, les autorités indonésiennes hésitent entre méfiance et bienveillance. Les plus conservateurs n'apprécient guère de voir leurs enfants prendre pour modèle le capitaine Haddock et son éternelle bouteille de whisky, dans un pays musulman à 90 %. D'autres craignent la disparition des légendes et des mythes indonésiens au profit d'une culture importée. Car les histoires ne sont jamais adaptées, mais traduites telles quelles. La réticence aux traductions reste particulièrement forte dans les bastions de l'islam, comme à Aceh, dans le nord de Sumatra.

Mais la diffusion des bandes dessinées dans tout l'archipel, où l'on ne parle pas moins de trois cent soixante dialectes, permet aussi de renforcer la langue nationale, le bahasa indonésia, créée à partir du malais au moment de l'indépendance. Et si la formation des futurs cadres doit passer par la bande dessinée étrangère, pourquoi pas, semble penser le gouvernement.

Toutes les BD publiées aujourd'hui en Indonésie doivent cependant recevoir l'autorisation gouvernementale. Car les héros n'ont pas toutes les vertus souhaitées. « *Lucky Luke nous crée souvent des problèmes*, explique Endang Prawiti, responsable des bandes dessinées chez Indira. *Les personnages sont tout le temps au bar, et les scènes de jeu se succèdent ! Les dessins sont difficiles à modifier, alors nous changeons le texte, pour en atténuer la portée.* » L'un des albums, *le Bandit manchot*, où les machines à sous ont le beau rôle, a carrément été interdit. Quant à Taar, héros d'aventures préhistoriques, il a vu son pagne rallongé de plusieurs centimètres.

Sur leurs gardes, les éditeurs hésitent à se lancer dans la BD pour adultes. « *Trop de sexe, et trop de politique* », affirme, péremptoire, Armein Agoes, directeur du marketing chez Ayamédia, en montrant un album interdit où l'héroïne a commis la faute d'apparaître dévêtue pour prendre son bain.

Beaucoup souhaiteraient dépasser l'obstacle de la censure pour élargir leur clientèle. Pour l'instant, la BD reste le domaine réservé des adolescents des classes aisées qui veulent se sentir dans le coup, comme en France il y a vingt ans.

Malgré la crise et la dévaluation de la roupie de 33 % en septembre dernier, les éditeurs indonésiens nourrissent de grands projets. Après la BD, ils sont bien décidés à s'attaquer à la littérature européenne, et certains n'ont pas hésité à inscrire *le Contrat social*, de Jean-Jacques Rousseau, ou *le Deuxième Sexe*, de Simone de Beauvoir, au programme de leurs futures traductions.

De son côté, le ministre de la culture, M. Fouad Assad, se félicite de cet engouement. « *Dans un pays qui ne connaît la France que par Christian Dior, il serait important que l'on découvre Victor Hugo, Maupassant et Balzac* », déclarait-il l'an dernier en inaugurant la Foire du livre de Jakarta. Et le recteur de la plus grande université de la capitale a proposé récemment un plan de 15 000 traductions sur cinq ans.

Mais, même sous les tropiques, les éditeurs français restent frileux. « *Ils sont trop méfiants*, soupire Catherine Bharata, *et ne se donnent même pas la peine de répondre lorsqu'on leur demande l'achat des droits d'un titre. C'est une véritable incitation au piratage ! Ils estiment sans doute que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Pourtant, si le montant des contrats n'est pas énorme, leur nombre n'est pas négligeable, et le marché s'annonce prometteur.* » Les éditeurs français feraient bien de se réveiller pour profiter du mouvement. Sinon, ils risquent fort de se mordre les doigts d'avoir joué les Gaston Lagaffe en attendant le dernier moment.

PASCALE WATTIER.

● POÉSIE

La statue du Commandeur

Par Jacques ROUBAUD

UNE élève de seconde des lycées donnait récemment d'une pièce célèbre cette version minimaliste : *« Y a un mec. Il croit pas en Dieu. Une statue lui casse la gueule. »* Le théâtre classique a aujourd'hui sa statue du Commandeur : l'alexandrin. Un spectre hante les salles de théâtre, rend perplexes les metteurs en scène et les acteurs, indispose les auditeurs : le vieux vers français de douze syllabes. Disloqué par le dix-neuvième siècle, abandonné plus ou moins par les poètes, en disparition accélérée dans les écoles depuis quarante ans, l'alexandrin n'est plus que l'ombre de lui-même.

Or pour qui doit monter, jouer, entendre-voir *le Cid, Bérénice* ou *Tartuffe*, il y a, comme on dit, un problème. Une grande cacophonie règne sur le répertoire. On peut distinguer deux grandes « écoles », en simplifiant : les iconoclastes et les iconodules (leur contraire). Pour les premiers, l'alexandrin est une vieillerie dépassée, il faut le faire oublier le plus possible. Cela peut être réussi de deux manières : on peut le transformer en prose, ou on peut le traiter comme une musique. Dans le second cas, on tend vers l'incompréhensible ineffable, on est dans un lied de Schubert, dans un opéra de Verdi, il n'y a plus qu'à espérer que le décor sera beau.

Dire le vers dans la langue d'aujourd'hui

Dans le premier cas, celui de la prosification, les frontières du vers sont effacées, les rimes gommées, tout enjambe sur tout. On pourrait croire que cela facilite l'audition et la compréhension, il n'en est rien : le théâtre des classiques est une grande architecture de vers, et en détruire les charpentes rend des passages entiers de Molière proprement indéchiffrables à l'écoute, on en a tous fait l'expérience. Alors ?

Il y a la solution de l'admiration éperdue : considérer le vers classique comme un monument indépassable, retrouver l'âge d'or des belles dictions, se chauffer les mains autour du feu de camp en écoutant les grandes voix sortir des enregistrements comme de lointaines galaxies : Sarah Bernhardt, Dullin, Jouvet ; ou les voix imaginaires de Talma et même de la Champmeslé.

Dans leur récent essai, François Regnault et Jean-Claude Milner sont partis d'un principe différent. Ils pensent qu'il est nécessaire de dire l'alexandrin, que les pièces de Racine disent quelque chose qu'il faut entendre, entendre distinctement ; que ce quelque chose est du français ; mais que c'est du français en vers, donc que le vers doit apparaître. Il ne faut pas l'escamoter. Mais il ne faut pas non plus le sacraliser ni tenter de le reconstituer, comme Cuvier faisait des dinosaures. Ce qui intéresse le lecteur ou l'acteur modernes, ce n'est pas *« l'alexandrin* au *dix-septième siècle, ni l'alexandrin* du *vingtième siècle, mais l'alexandrin* du *dix-septième siècle (dit)* au *vingtième siècle »*.

Regnault et Milner affirment que le vers est dans la langue, pas en dehors, mais qu'il est une manière particulière d'être dans la langue que la diction doit faire sentir. Il en résulte une double exigence : interroger le vers avec savoir et passion, avec le savoir et la passion des grands textes de théâtre ; interroger la langue d'aujourd'hui avec le savoir et la passion de la science de la langue, la linguistique. Il est indéniable que l'alliance des deux auteurs de ce livre est ce qui peut le mieux aujourd'hui satisfaire à cette double exigence.

Je pense qu'ils y sont parvenus. L'exposition est lumineuse. Tout est dit, mais sans complications excessives. Le *programme* du livre est le suivant : dire ce qu'est le vers, ce qui dans le vers doit être affronté par le diseur, examiner ce que la langue met à disposition pour dire ce qui doit être rendu sensible, et, cela est essentiel, *donner des consignes précises* de *diction*, assimilables par les acteurs et ceux qui les entendront (c'est tout le contraire de *secrets de métier*). Cela peut passer pour un tour de force ; c'en est un. Mais la réussite est incontestable.

Trois points sensibles commandent la diction du vers : le « e muet », la liaison, et l'accent. Prenons un vers fameux ; le voici, écrit : *« Ariane, ma soeur, de quel amour blessée »*. Le vers, on doit le compter jusqu'à *douze* : mais à cela il y a un obstacle, qui est le *« e »* final du mot *« Ariane »*, un « e muet ». Si on ne le prononce pas, et on ne le prononce pas en général dans la langue, on perd un sur douze. Si on le prononce avec insistance, on a bien douze, mais on entend *« Arianeu »*, ce qui n'est pas beau. On peut d'ailleurs dans le même vers, en jouant sur le *« i-a »* de *« Ariane »* et sur le *« de » (d'quel)* « descendre » jusqu'à neuf pieds, créant ainsi un exemple vivant de ce vers autrefois proposé par Jean Quenal, l'ALVA (alexandrin de longueur variable). La stratégie de Milner-Regnault est à la fois simple et subtile, et donne des indications claires sur la façon de *marquer*, directement ou indirectement, les six types de « e » qui se rencontrent, au moyen de quatre niveaux de réalisation bien distincts.

Dire « Ariane, ma sœur »

La liaison et l'accent sont traités avec la même ingéniosité savante. Il faut en effet « syllaber » le vers, détacher les syllabes tout en évitant le métronome, trop fréquent, de *« A-Ri-A/ne-ma-sœur »*. Et il faut enfin donner au placement des accents, deux fixes et deux mobiles, selon *l'hypothèse milnérienne*, une cohérence suffisante pour éviter l'arbitraire absolu d'une diction excessivement personnelle, comme dans l'exemple célèbre de Dullin : *« Oui ! je ! viens ! dans ! son ! temple ! aidoirer! l'élterinel !! »*

Une théorie explicative du vers et de son rapport avec la langue apparaît et se trouve mise en œuvre dans ce livre. On peut en discuter certains aspects,mais il importe de souligner que, loin de restreindre la liberté de l'acteur, son espace d'intervention dans le jeu de langage auquel il participe, *Dire le vers* lui ouvre, au contraire, des possibilités immenses de choix, de divergences décidées, de ruses ; et, si suffisamment de spectateurs l'entendent, le vieux vers du grand théâtre pourra de nouveau émerveiller. Il en sera, pour tout dire, *neuf*.

★ DIRE LE VERS ***(Court traité à l'intention des acteurs et des amateurs d'alexandrins)*, de Jean-Claude Milner et François Regnault, Le Seuil, 180 p., 95 F.**

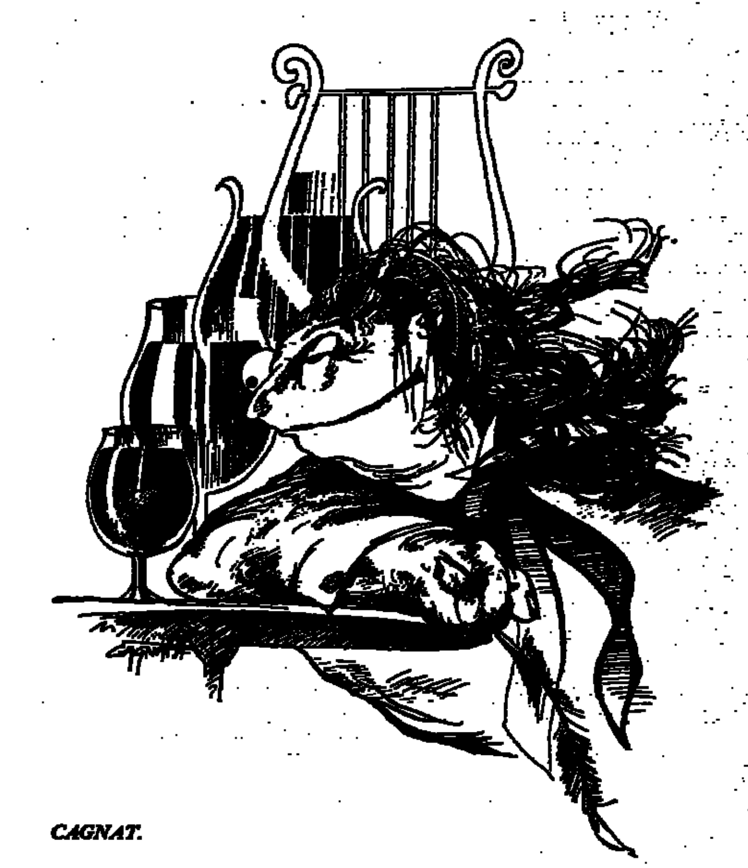
Les vins et les mots

Les vagabondages de Jean-Claude Pirotte, le poète-œnologue

« *CHAQUE soir, je me forçais à écrire un poème. A la fin, me disais-je, cela fera bien une sorte de journal, ce sera toujours ça de gagné sur ma disparition: l'esquisse d'une chronique de l'exil* », écrit Jean-Claude Pirotte dans la brève postface qui clôt *la Vallée de misère*, un recueil de poèmes sur la solitude, la pluie, le vin rouge, mais aussi la fraternité et l'amour.

On avait presque oublié que ce romancier fécond (1) était aussi un poète. Il est vrai que Pirotte n'est pas du genre à se promener dans les salons littéraires avec sa bibliographie. Il préfère – et on le comprend – errer de bistrot en bistrot, en racontant des histoires qui, comme lui, ont du mal à se tenir debout lorsque vient l'heure de l'aube.

Depuis des années, Jean-Claude Pirotte vit un drôle de drame : il ne parvient pas à choisir entre les vins et les mots. Aussi ses chroniques sur l'œnologie à la radio belge sont-elles des textes parfaitement ciselés, et ses livres, une suite ininterrompue de libations. Pirotte écrit et boit afin de colorer une existence terne comme un verre d'eau posé sur le bord d'un comptoir.



CAGNAT.

Des jours merveilleusement ordinaires

Ce bâtisseur de mélancolie n'a pas de domicile fixe. Son dernier havre connu est toujours un visage de femme rencontré dans une de ces salles d'attente où, croit-il, la Camarde viendra le chercher. Pirotte joue les prolongations tout en sachant que la partie est depuis longtemps achevée.

Prince et vagabond, cet homme en cavale connaît *« Florence la blanche »*, et des *« Hollandes »* où le vent du nord chante l'exil. Dans cette vie à l'envers où les jours noirs succèdent aux nuits blanches, il y a malgré tout de la place pour des compères en mots brouillés. Et l'on retrouve dans bien des pages de livre les silhouettes familières et fraternelles de Jean Follain, d'Armand Robin, d'Henri Thomas, de Georges Perros et de quelques autres poètes avec lesquels Pirotte aime bien soliloquer lorsque plus personne ne répond à ses appels au secours.

« J'ai froid, j'ai peur, et je sais que l'amour, qui n'est peut-être que littérature, ne sauve rien, ne sauve de rien, ni des autres ni de soi », prétend Pirotte. Mais faut-il le croire, alors que d'un poème à un autre il prend plaisir à se contredire et à détruire en un vers ce qu'un autre vers avait construit. Peut-être, après tout, ne veut-il pas que nous soyons dupes de ses textes. Jean-Claude Pirotte évoque souvent, dans ses poèmes, les *« traces estompées d'un quotidien triste, ou merveilleusement ordinaire »*, mais là où d'autres sombreraient dans le misérabilisme ou dans le dolorisme, ce failli, volontaire et tendre à la fois, se moque de lui-même et des fantômes dont il peuple sa solitude.

PIERRE DRACHLINE.

★ LA VALLÉE DE LA MISÈRE, de Jean-Claude Pirotte, Le temps qu'il fait (20, Rue du Clos, 16100 Cognac), 162 p., 80 F.

---

(1) *La Pluie à Rethel* (Luneau-Ascot, 1982) ; *Fond de cale* (Le Sycomore, 1984) ; *Un été dans la combe* (La longue vue, 1986).

Le métier d'ange

LA lecture de Charles Juliet prouve à l'évidence qu'il reste encore ici et là, parmi les créatures déchues que nous sommes, quelques personnes qui font le métier d'ange. Charles Juliet est tout à fait miséricordieux : il s'arrache les plumes des ailes – les mots – pour les donner aux *« humiliés de la parole » : « Alors ils se dessèchent* [les mots], *laissent fuir le meilleur de ce dont je les avais chargés et qu'ils avaient mission de porter à autrui. »*

Mission, oui, mais mission quasi impossible, véritable travail de Sisyphe que ce métier d'ange. Car, sans trêve, le poète retourne dans « ce pays du silence », un espace hors du temps où il va rechercher la *« haute flamme claire qui ne vacille plus »*.

Charles Juliet sait la *« souffrance des êtres auxquels les mots se refusent »* et les peintres, souvent, sont de ceux-là. Alors le poète va *« lire »* les toiles qui l'émeuvent (Bram Van Velde, bien sûr, toujours, mais aussi Maurice Rey, Madeleine Charbonnier, Francis Herth, Tapies, Giacometti, etc.). Pour comprendre chacune de ces œuvres, pour établir un « accord » avec elle, il lui faudra *« essayer de remonter en deçà de son origine, s'aventurer sur le chemin qu'a parcouru le peintre, s'approcher au plus près de ce qu'il est, de ce qu'il a vécu, de ce qu'il s'est proposé de réaliser »*. Patience d'ange, on en conviendra, et l'on sait que dans le cas de Bram Van Velde, cette attention dévouée à l'œuvre de l'autre prit au long des années la forme d'un apprivoisement réciproque : un de ces échanges, un de ces « accords » parfaits qui peuvent s'accomplir seulement dans la complicité de deux anges.

ANNE BRAGANCE.

★ CE PAYS DU SILENCE, de Charles Juliet, Fata Morgana, 96 p., 60 F.

★ ACCORDS, de Charles Juliet, textes sur quelques peintres, éditions de l'Echoppe, 48 p., 54 F.

Eclairages sur Paul Valet

« MA poésie est peut-être un peu déprimante, un peu dure », disait Paul Valet, qui est mort le 8 février dernier. Réalisé sous la direction de Guy Benoit, un cahier lui est consacré. On y voit se dessiner un portrait du poète à travers de multiples éclairages. Le numéro s'ouvre par un long entretien entre Paul Valet et Guy Benoit. Le poète évoque sa jeunesse en Russie, en Pologne, sa rencontre avec la France, la guerre de 39-40, la Résistance et enfin la poésie : *« J'ai commencé à écrire parce qu'un besoin de résistance est né en moi, mais de résistance sur un autre plan – le plan poétique. Il me fallait conformer ma vie à ma poésie. Sinon, c'était la déchéance. »*

Le volume réunit aussi des poèmes inédits de Valet et, en guise d'hommage, des textes de ses plus proches amis et admirateurs : Cioran, Constantin Jelenski, Jean Dubuffet, Patrice Repusseau.

Son dernier recueil publié – qui s'intitule *Vertiges* – est un bel exemple de la violence et de l'art avec lequel il exprimait sa vision du siècle.

S. T.

★ PAUL VALET, Le temps qu'il fait, cahier 5, dirigé par Guy Benoit, dessins et photographies, 136 p., 96 F.

★ VERTIGES, de Paul Valet, éditions Granit, 65 p., 68 F.

● A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de JACQUES PRÉVERT, la Maison de la poésie rend hommage au poète. De septembre à décembre 1987, elle organisera plusieurs animations, dont une exposition de manuscrits, d'éditions rares, de lettres et photos, un spectacle conçu par Isa Mercure et Gilles Guillot *l'Empereur s'appelle Dromadaire* (du 3 octobre au 4 novembre) ainsi que deux lectures-conférences les 30 septembre et 29 octobre avec Arnaud Laster, Jean Tardieu, Danièle Gasiglia-Laster et Georges-Emmanuel Clancier. Par ailleurs, la Maison de la poésie reprendra son cycle de soirées « présences » qui mettent à l'honneur de grands poètes contemporains avec RENÉ-GUY CADOU. (S'adresser à la Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris. Tél. : 42-36-27-53.)

● Les RENCONTRES INTERNATIONALES DE BRETAGNE auront lieu les 5, 6 et 7 septembre 1987 successivement à Vannes, Carnac et l'île aux Moines. Parmi les moments importants de cette manifestation l'annonce des prix 1987 avec la participation de Jorge Amado ainsi que des lectures autour d'Eugène Guillevic, de Pierre Béarn et de Claude Aveline. (S'adresser avant le 25 août au secrétariat des Rencontres poétiques, la Branche rouge, 35760 Montgermont. Téléphone : 99-68-98-12.)

● La revue *LE TREIZIÈME* publie dans sa seconde livraison un dossier consacré à Roger Gilbert-Lecomte. Il comprend des lettres du poète adressées à Roger Vailland, René Daumal, Arthur Harfaux ; un projet de livre intitulé *l'Ile sans amour* et des nouvelles de W.B. Yeats *la Corde tressée* et *Là où il n'y a plus rien, Il y a Dieu)* que Lecomte avait traduites en collaboration avec Arthur Adamov (6, rue de Jarente, 75004 Paris. 200 p., 80 F).

André Delons, l'« homme désert »

Un oublié des années 20 et 30 revient en compagnie de son double, un nommé Archibald

ANDRÉ DELONS (1909-1940) fait partie de ces poètes dont on remarque le nom au hasard de la réédition d'une revue mais dont il est impossible de trouver un livre. Aujourd'hui, grâce au travail d'Alain et Odette Virmaux, nous pouvons mieux appréhender l'œuvre de ce météore qui, de dix-neuf à vingt-quatre ans, fut saisi par une espèce de frénésie de vivre et d'écrire.

André Delons porte témoignage de 1928 à 1933 comme s'il savait que, bientôt, on poserait une muselière sur sa parole et sur sa personne. Cette urgence se traduit par des collaborations à de multiples revues : *le Grand Jeu, les Cahiers du Sud, Variétés, Bifur, Présence, Documents, Commerce, le Minotaure, la Nouvelle Revue Française* (NRF), *la Revue du cinéma*, etc. Mais, qu'on y prenne garde, cette présence de Delons dans des publications souvent dissemblables ne révèle pas un esprit brouillon ni un carriériste des lettres, car, à chaque fois, ce poète reste lui-même, avec ses élans, ses dépressions et ses exaltations.

Un jour de mai 40, à Dunkerque

L'aventure littéraire d'André Delons se confond étrangement avec celle de *l'Homme désert* : à l'origine, une nouvelle publiée dans la quatrième livraison de *Bifur*, le 31 décembre 1929. Archibald, l'anti-héros de ce torrent lyrique et macabre, se prétend *« né sur la mer, ou, pour mieux dire, au fond d'une ruelle puante »*. Archibald ressemble à Delons, car, comme lui, il aime à fréquenter les naufragés volontaires qui sillonnent les rues lorsque celles-ci sont débarrassées des passants ordinaires.

Le poète reprendra ce titre de *l'Homme désert* lorsqu'il voudra publier un recueil de proses aux éditions des Cahiers libres. Un bulletin de souscription sera même distribué par l'éditeur, et l'auteur y précisera que les pages de son livre sont attachées à l'expérience la plus concrète et la plus matérielle de sa vie. Malheureusement, les éditions des Cahiers libres cesseront leurs activités avant la parution de *l'Homme désert*, et, de cet ouvrage mort-né, il ne reste rien, puisque le manuscrit n'a jamais été retrouvé. André Delons ne se remettra pas de cet échec. Il se détournera de l'écriture et deviendra, en quelque sorte, un écrivain lui aussi mort-né. Il fera de la publicité pour vivre ; ce qui est, pour un poète, une manière comme une autre d'entrer en agonie.

Alain et Odette Virmaux ont essayé de reconstituer ce livre en cherchant, parmi les autres textes de Delons publiés en revues, ceux qui appartenaient à la même famille que *l'Homme désert* et qui, en outre, répondaient pour l'essentiel à la courte présentation du bulletin de souscription. Peu nous importe que les Virmaux aient ou non réussi leur tentative, car le plaisir que procure la lecture de ces textes est tel que cette question paraît bien secondaire.

Les poètes, dit-on, savent ou pressentent leur avenir. André Delons disparut un jour de mai 1940 à Dunkerque. *« Le promeneur habité du désastre se retrouve un jour à errer seul au bord d'une plage sèche, lavée de vents, et parfaitement immense. Il s'avance comme on dormirait »*, écrivait-il d'Archibald, son double de *l'Homme désert*, quelques années auparavant...

P. DRA.

★ POÈMES 1927-1933 suivis de L'HOMME DÉSERT, d'André Delons, textes réunis et présentés par Alain et Odette Virmaux, éd. Rougerie (Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire). 108 p., 51 F.

...ONNEMENT

FOOTBALL : la France battue par

Bonnet d'âne

es mots

n-Claude Pirotte,



Le métier d'ange

Eclairages sur Paul Val

Société

ENVIRONNEMENT

La prévention des incendies de forêt

Les jumelles des « casques verts »

La sécurité civile est *« une des grandes priorités du gouvernement »*, a affirmé, le mercredi 12 août, M. Charles Pasqua, à Grimaud (Var). Le ministre de l'intérieur s'est en effet rendu dans les Alpes-Maritimes, puis dans le Var, deux départements toujours sévèrement touchés durant l'été par les feux de forêt, *« afin de se rendre compte sur place de la situation »*.

***« Nous avons connu dans la région en 1985 et 1986 des désastres dont j'ai tiré la leçon »*, a précisé M. Pasqua, soulignant que *« le problème numéro un est la coordination et la formation du personnel de commandement. L'Etat a déjà engagé des dépenses importantes, mais il faut continuer à faire de gros efforts de prévention. »* De fait, il semble que dans le Var et les Alpes-Maritimes la prévention ait cette année porté ses fruits : bien qu'il y ait eu dans le premier de ces départements plus de départs de feux que l'année dernière, 1 600 hectares de forêt ont brûlé depuis le début de l'été, contre 7 000 durant la même période en 1986. Dans les Alpes-maritimes, le bilan est aujourd'hui de 18 hectares contre 4 000 en 1986. Sans doute les pluies qui sont tombées fin juillet-début août et l'humidité de l'air ambiant ont-elles aussi contribué à limiter les dégâts.**

M. Pasqua a cependant estimé qu'il y a *« encore des efforts à faire au niveau de l'éducation »*. Il a aussi précisé qu'il entendait prolonger les mesures adoptées cette année et étendre à divers massifs l'expérience des casques verts — patrouilles de jeunes gens motorisés faisant de la suveillance préventive, — qui était jusqu'ici limitée à 40 000 hectares dans le massif des Maures.

TOULON
de notre correspondant

Depuis le 1er juillet, vingt-sept motards patrouillent dans le massif des Maures (Var), tandis que douze cyclistes en font autant sur l'île de Porquerolles. Agés de dix-huit à vingt-cinq ans, ces jeunes volontaires sont sont dotés de jumelles et de postes de radio ; leur mission (*le Monde* du 5 août) est de signaler aux pompiers toute fumée suspecte, de prévenir les imprudences et de décourager les pyromanes.

Cette opération, d'un coût global de 3 millions de francs pour les mois de juillet et août, est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'intérieur et six sociétés (Bull, EDF-GDF, Elf, Rhône-Poulenc, Renault-VI et Thomson) qui innovent ainsi de manière originale une forme de « mécénat vert ».

M. Dominique Vescovali, chargé de mission auprès de M. Pasqua et cheville ouvrière de cette opération de surveillance, dresse un premier bilan optimiste : sur les 4 000 hectares surveillés les « casques verts » ont permis, en quarant-cinq jours, de circonscrire dès leur début une trentaine de feux de forêts et de saisir quatre pièges à feu, fabriqués et installés par des pyromanes — sans toutefois pouvoir en appréhender les auteurs.

Quatorze communes sous un manteau d'arbres souvent résineux : la tâche est ardue pour ces « casques verts » qui couvrent une moyenne de 120 kilomètres par jour et sont soumis à une logistique drastique. Encadrement, PC et ateliers mobiles, deux véhicules Dangel pour les débuts de feu : *« Pas question de chômer »*, ironise un jeune chômeur, qui se dit *« ravi de cette expérience »*, mais qui a *« éteint tous* [ses] *désirs passés de devenir pompier... »*.

A Porquerolles, l'ambiance est plus conviviale. Les surveillants ont troqué les motos pour de lourdes bicyclettes, les casques pour des casquettes rouges et, s'ils ne couvrent en moyenne que 30 kilomètres par jour, *« il ne faut pas s'y fier. » « Il y a de sacrées bosses sur l'île »*, précise l'un des cyclistes qui, comme bien d'autres, *« se réjouit de toutes les beautés que réserve l'île à chaque moment ». « C'est très agréable, et cela nous fait prendre notre boulot encore plus à cœur. »* Pour une moyenne de 3 000. francs par mois, même nourri et logé, ça n'est pas très cher payé... *« Mais ce n'est pas l'essentiel quand on a vraiment l'impression qu'on sert à quelque chose. »*

Satisfait aussi, l'un des quatre fils de harkis travaillant ici : *« Je suis attiré par les métiers de la forêt, mais je suis en chômage. Cette opération peut m'apporter des connaissances et des ouvertures utiles. Le malheur, c'est qu'il me faudrait un masque pour que les employeurs du coin oublient ma tête d'Arabe... »*

Le départ des gendarmes

Sur cette île où tout feu (y compris de cigarette) est interdit hors des limites du village, et où les promeneurs sont astreints à des règles de sécurité interdisant notamment de camper ou de bivouaquer, l'autodiscipline est de rigueur. Les Porquerollais savent que le mistral quand il s'engouffre par l'ouest, du côté du Langoustier, peut transformer la moindre étincelle en brasier inextinguible. On garde encore à la mémoire le terrible incendie de 1887, au cours duquel l'île tout entière fut dévastée en moins de deux heures ! Et ils sont nombreux, sur les deux cents résidents permanents, à regretter les gendarmes affectés à la surveillance de l'île jusqu'en 1985. *« Avec leur départ, il y a eu du relâchement »*, atteste un vieux du village...

Et les cyclistes s'en vont sur ces chemins de surveillance qui les amènent aussi bien à dissuader les adeptes du nudisme (également prohibé) qu'à demander aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse pour éviter tous accidents et leurs imprévisibles conséquences.

Bonnes à tout faire ? *« Non, un peu surveillant du feu, et un peu du reste. C'est un ensemble »*, estime le chef des pompiers.

Les instigateurs de cette expérience souhaitent la voir se poursuivre en septembre. *« Et l'année prochaine*, espère M. Vescovali, *il faudrait gérer toutes les actions de sponsoring en faveur de la forêt et les répartir après une large concertation là où les besoins s'en font sentir. Une concertation qu'il regrette de n'avoir pas pu la mener à terme cette année aussi largement auprès de tous les élus, ce qui a provoqué quelques tensions et oppositions, aujourd'hui résorbées »*.

Le chargé de mission souhaite également étendre cette opération à la partie sensible des Bouches-du-Rhône, les massifs de la Sainte-Baume et de la Sainte-Victoire. *« Nous pouvons faire beaucoup plus et beaucoup mieux en fédérant toutes les actions partenariales des entreprises françaises qui sont nombreuses à être intéressées par ce problème. »*

JOSÉ LENZINI.

SCIENCES

Le réchauffement de la planète

La serre et le couvercle

L'extension plus ou moins grande des glaces de mer pourrait être le facteur majeur qui contrôle le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère, et donc le climat. Dans une note publiée aux comptes rendus de l'Académie des sciences (31 juillet), M. Hugues Faure, professeur de l'université d'Aix-Marseille, attire l'attention sur un mécanisme régulateur encore peu considéré : *« l'effet de couvercle de la glace de mer »*

Depuis plusieurs décennies, on enregistre une augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère, probablement due à la consommation croissante de carbone fossile (charbon, hydrocarbures). Cette croissance pourrait produire un effet de serre, le gaz carbonique étant transparent au rayonnement solaire que reçoit la Terre, mais absorbant celui que la surface terrestre renvoie vers l'espace. Il pourrait s'en suivre un réchauffement notable de la surface du globe, et certains scientifiques ont vu là une grave menace pour les siècles prochains. D'autres estiment que les mécanismes régulateurs qui existent, en particulier l'absorption du gaz carbonique par l'eau de mer, empêcheraient une accumulation trop forte du gaz carbonique dans l'atmosphère.

Un paramètre majeur

Le gaz carbonique est beaucoup moins absorbé par l'eau chaude que par l'eau froide, au point que les zones océaniques équatoriales libèrent du gaz carbonique. Toute l'absorption se fait dans les zones tempérées et froides. Or la glace n'absorbe pas le gaz carbonique. Une extension des glaces polaires, dont les variations saisonnières peuvent dépasser 30 millions de kilomètres carrés, a donc un fort impact sur le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère.

M. Faure a étudié l'évolution du taux de carbone astmosphérique au cours des périodes glaciaires et interglaciaires des cent vingt-cinq derniers millénaires. Il propose, pour expliquer l'alternance de ces périodes, un mécanisme où la rétroactivité entre l'effet de serre et la fonte des glaces océaniques est le paramètre majeur.

Cette rétroaction amplifie notablement des fluctuations de température qui ont leur origine dans les modifications de l'orbite que décrit la Terre autour du Soleil. En gros, au début d'une glaciation, ce sont les terres émergées qui se couvrent d'abord de glace, ce qui n'affecte pas le taux de carbone atmosphérique et tend même à refroidir encore plus la surface en augmentant le rayonnement émis par le sol. Par la suite, une glaciation océanique relativement brusque bloque l'absorption de gaz carbonique et l'accumulation de celui-ci engendre un effet de serre qui met fin à la période glaciaire.

Si ce mécanisme est confirmé, les modèles actuels de l'évolution future de l'atmosphère terrestre, et les débats sur la nécessité ou non de diminuer la consommation d'énergie fossile, doivent être repris en intégrant cet effet de couvercle qui n'avait pas été pris en compte.

MAURICE ARVONNY.

MÉDECINE

Surpopulation et eugénisme

La Chine veut « réduire le nombre d'enfants handicapés et élever la qualité de la nation »

PÉKIN
de notre correspondant

Gynécologues, pédiatres et généticiens chinois viennent de se réunir pour élaborer la première loi sur l'eugénisme. Le but de ce texte est, selon l'agence officielle Chine nouvelle, *« de donner naissance à des bébés en meilleure santé et plus intelligents* (...), *de réduire le nombre d'enfants sérieusement handicapés et d'élever la qualité de la nation chinoise »*.

Selon cette même source, la Chine compte 4,4 millions d'handicapés de naissance et 1,4 % des enfants naissent handicapés, ce qui coûte à la société le *« lourd fardeau »* de 2,4 milliards de yuans par an (1 yuan vaut 1,7 FF). Le pourcentage de bébés anormaux devrait approcher 4 % pour les deux cents millions d'enfants à naître d'ici à l'an 2000. Pour y remédier, la future loi prévoit des visites médicales prénuptiales (pas obligatoires actuellement), des *« consultations génétiques »*, des diagnostics prénataux et des soins pour les femmes enceintes et les bébés.

Les responsables du ministère de la santé ont refusé de nous recevoir pour expliquer la portée de ce texte et le sens qu'ils accordent au terme d'« eugénisme », qui rappelle de fâcheux souvenirs. Le rendez-vous demandé, et accordé, a été annulé, *« le moment n'étant pas opportun »*. Il n'est donc malheureusement pas possible de leur laisser la parole sur ce sujet délicat. Un texte récent permet toutefois de jeter un peu de lumière sur l'« eugénisme » à la chinoise : il s'agit du règlement sur la planification familiale du Sichuan, la province la plus peuplée de Chine avec plus de cent millions d'habitants, publié dans le *Quotidien du Sichuan* du 4 juillet dernier.

Cliniques spécialisées

Le chapitre III de ce texte est consacré à l'eugénisme et au contrôle des naissances. L'article 12 prévoit que *« les centres de protection maternelle et infantile et les unités de propagande et de conseils techniques de planification familiale au niveau du district et au-dessus devront ouvrir des cliniques de consultation sur l'eugénisme et le contrôle des naissances. Il devra être procédé à des examens de santé avant le mariage. Ceux qui désirent se marier et donner naissance à des enfants devront recevoir des conseils eugénistes et de contrôle des naissances »*. Selon l'article 13, *« les couples affligés de sérieuses maladies héréditaires telles que les psychoses, les déficiences mentales et les malformations ne seront pas autorisés à procréer. Si la conjointe est déjà enceinte, il devra être mis un terme à sa grossesse. »*

Devant affronter un nouveau « boom » des naissances qui dépassent — de plusieurs millions — les chiffres prévus par le plan quinquennal, qui régit seulement l'économie mais même la procréation, à l'échelon national comme local, et ayant été contraint de jeter un peu de lest en autorisant certaines catégories de la population à avoir un second enfant, le gouvernement chinois veut resserrer les boulons dans le domaine sanitaire. Et si l'on doit réduire le nombre des naissances, pourquoi ne pas commencer par celles d'enfants anormaux, qui coûtent cher et dont certains parents aimeraient sans doute bien se débarrasser ? De même que l'on continue encore à faire disparaître des bébés-filles dans les campagnes, au point que le règlement du Sichuan interdit spécifiquement *« la noyade, l'abandon ou la vente de bébés-filles et de leur mère »*, sous peine de *« critique ou de sanctions disciplinaires »*, voire de *« poursuites judiciaires si ces pratiques constituent un délit »*.

Mais s'il est légitime que la Chine se préoccupe de l'amélioration de la santé de sa population, la définition de l'*« eugénisme »* ou de *« sérieuses maladies héréditaires »* reste extrêmement vague, de même que la nature de l'organisme chargé du diagnostic. Qui sera responsable de l'interdiction de procréer, ou de l'avortement forcé ? Quels seront les procédures d'appel, les contrôles par de véritables spécialistes ? Dans un pays aussi bureaucratique et conformiste que la Chine, où commence l'anormalité ? Le mutisme des autorités et l'imprécision des textes ne permettent guère de le savoir.

PATRICE DE BEER.

Le Haut Comité du thermalisme et du climatisme va être modifié

Première conséquence de la publication du rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les établissements thermaux (*le Monde* du 13 août), le ministère des affaires sociales a annoncé, le mercredi 12 août, que la composition du Haut Comité du thermalisme et du climatisme (HCTC) allait être modifiée prochainement.

Selon un communiqué du ministère, le décret prévoyant cette modification est *« en cours de signature »* et devrait être suivi d'un arrêté désignant les nouveaux membres du Haut Comité qui sera réinstallé *« dans les toutes prochaines semaines]*. Dans son rapport, l'IGAS estimait que le rôle du HCTC était *« ambigu »*, et que ses pouvoirs n'étaient pas *« clairement définis »*.

Au cabinet de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, on précisait que la Chaîne thermale du soleil, particulièrement visée par le rapport de l'IGAS, jusqu'à présent absente du Haut Comité fera son entrée et que le nombre des personnes qualifiées passera de huit à douze. On indiquait que le ministre, soucieux de voir le dossier du thermalisme *« examiné en concertation étroite avec l'ensemble des parties prenantes »*, va en saisir prochainement le Haut Comité et que les analyses et recommandations faites par l'IGAS ont été examinées par *« les différents services et directions concernés »*.

Lutte contre le SIDA

L'URSS lance un programme d'information et de dépistage sanguin

L'URSS commence à s'inquiéter officiellement d'une extension possible de l'épidémie de SIDA sur son territoire. Les responsables soviétiques ont depuis peu lancé une campagne d'information du public et de dépistage sanguin de la contamination par le virus responsable de cette affection. Ils n'entendent pas toutefois obliger les touristes et les hommes d'affaires étrangers à se soumettre à un test anti-SIDA. Telles sont les principales informations données par le Dr Jonathan Mann, responsable du programme anti-SIDA de l'OMS, au terme d'un voyage de quatre jours effectué à Moscou et à Leningrad, sur l'invitation du ministre soviétique de la santé.

« L'URSS a officiellement recensé quatre cas de SIDA, nous a déclaré le Dr Mann. *Un programme national de lutte contre cette maladie commence à se mettre en place dans l'ensemble du pays. Les autorités soviétiques entendent développer leur fabrication de tests de dépistage, qu'il s'agisse du test Elisa ou du test de confirmation Western Blot. De même, les milieux médicaux soviétiques s'intéressent beaucoup aux recherches concernant la thérapeutique et la vaccination anti-SIDA. »*

Les autorités commencent d'autre part, selon le Dr Mann, à dépister systématiquement les traces d'une contamination par le virus du SIDA chez les étudiants, soviétiques ou étrangers. Une centaine d'étrangers, dont une majorité d'étudiants en provenance d'Afrique ont été trouvés séro-positifs. La plupart sont rentrés dans leur pays, et des négociations sont en cours pour permettre aux autres de finir leurs études. *« L'essentiel*, a toutefois expliqué le docteur Mann, *est que la politique officielle de l'URSS est contre la discrimination des malades et des personnes contaminées. C'est à la fois très important et très rassurant. Certains Etats comme la Bavière ou certains pays comme Cuba ne défendent pas de telles positions »*.

L'OMS poursuit très activement la politique de coordination des programmes de lutte contre le SIDA à travers le monde. Deux importantes réunions auront lieu prochainement : l'une à Quito (Equateur), les 14 et 15 septembre, pour l'ensemble du continent sud-américain, l'autre au Koweït, les 20 et 21 septembre, pour l'ensemble des pays du Moyen-Orient.

● **En Inde.** — Tous les étrangers désirant séjourner plus d'une année devront désormais subir un test anti-SIDA, a indiqué, le mercredi 12 août à New-Delhi, le ministre indien de la santé, de même que l'ensemble des étudiants étrangers. Cette décision a soulevé une protestation des représentants des étudiants africains, qui la jugent raciste et discriminatoire. Treize cas de SIDA ont été diagnostiqués dans le pays. Neuf concernaient des Indiens, deux des citoyens américains et les deux autres des citoyens suisses.

● **En Chine.** — Les autorités sanitaires ont, le samedi 12 août, fait état, pour la première fois, de tests de dépistage de la contamination par le virus du SIDA effectués sur leurs ressortissants. Trois mille ouvriers et marins de retour de séjour à l'étranger ont subi ces tests dont les résultats se sont révélés négatifs. Deux Chinois sont morts en 1987 du SIDA après avoir subi des transfusions de sang importé, tandis que trois autres, dont deux enfants, sont porteurs du virus après une transfusion sanguine.

La Chine a, d'autre part, interdit toute importation de sang et a annoncé des mesures préventives comme le test obligatoire de dépistage du SIDA pour tous les étrangers résidant en Chine pendant plus d'un an. La presse a également mis en garde les Chinoises contre la fréquentation des étrangers la présentant comme l'un des facteurs de propagation du SIDA.

● **Au Portugal.** — La peur de l'épidémie de SIDA a pour conséquence de provoquer une pénurie de sang dans les hôpitaux portugais. Certaines interventions chirurgicales ont dû être reportées et des appels invitant les Portugais à donner leur sang ont été lancés à la radio. Selon les responsables, les donneurs potentiels *« établissent un lien entre sang et SIDA et arrivent à la conclusion erronée que donner son sang constitue un risque pour eux »*. Soixante-sept cas de SIDA ont été diagnostiqués au Portugal depuis 1983.

SPORTS

FOOTBALL : la France battue par la RFA (2 à1)

Bonnet d'âne

La France s'est inclinée devant l'équipe d'Allemagne de l'Ouest par 2 à 1, le mercredi 12 août à Berlin-Ouest, au cours d'un match amical organisé dans le cadre du sept cent cinquantième anniversaire de la ville.

Quel ennui, ces devoirs de vacances ! Les « bleus » d'Henri Michel s'y sont attelés en traînant les pieds. Ils avaient à peine ouvert leur manuel au chapitre de l'« après-Platini et consorts » que Rudolf Völler, en élève doué et consciencieux, avait déjà rendu sa copie. Deux occasions, deux buts. L'avant centre allemand méritait le prix d'excellence, et la défense française un bonnet d'âne pour avoir commis d'entrée des bévues impardonnables.

Dès la quatrième minute, une mauvaise passe de Manuel Amoros permettait au buteur allemand de déborder et de marquer entre les jambes de Joël Bats. Ce dernier se laissait surprendre, six minutes plus tard, par une tête de ce même Völler sur un corner tiré par Klaus Allofs. Dans des conditions identiques, les Allemands devaient inscrire bientôt un troisième but, refusé par l'arbitre. Bats s'en souviendra-t-il ? Touché à la tête sur cette action, il dut sortir en fin de match, souffrant d'une commotion cérébrale ayant entraîné une crise d'amnésie.

Sur son banc de touche, le sélectionneur français Henri Michel avait des sueurs froides. Ce RFA-France n'avait plus le goût des combats épiques des deux dernières Coupes du monde. Il rappelait la débâcle subie dans ce même stade olympique, vingt ans plus tôt, lorsque le football tricolore était au fond de l'abîme.

Tandis que les « anciens » — Ayache, Amoros, Fernandez — éprouvaient les pires difficultés face à une formation allemande elle aussi profondément remaniée mais au style encore intact, c'est un nouveau venu qui se chargea de rassurer le camp français. Pour sa première sélection, étonnant de sang-froid et de culot, l'Auxerrois Eric Cantona, vingt et un ans, exploita la seule erreur de la défense allemande pour réduire l'écart (42e minute).

Henri Michel ne se bercera pas de l'illusion d'une seconde mi-temps plus équilibrée. Les Français n'ont retrouvé (par intermittence) leur superbe qu'à la faveur d'une baisse de régime des Allemands, dont le championnat n'a repris que depuis une quinzaine de jours. Le seul élément positif que le sélectionneur voulait retenir de cette rencontre s'appelle donc Eric Cantona, *« un attaquant de classe internationale »*.

On attendra confirmation ce ce nouveau talent. Michel aussi. Après avoir « essayé » vingt-sept joueurs en six matches, il aimerait, en effet, pouvoir disposer désormais d'un groupe plus homogène pour l'avenir.

J.-J. B.

L'Atlantique à la rame en cinquante-six jours

Le navigateur solitaire britannique Tom McClean, quarante-cinq ans, a revendiqué, le mardi 11 août, le nouveau record de la traversée de l'Atlantique à la rame en cinquante six jours, battant de seize jours la performance du Français Gérard d'Aboville, en 1980.

Tom McClean, qui avait quitté Saint-Jean-de-Terre-Neuve le 16 juin dernier, affirme avoir franchi Bishop's Rock Lighthouse, qui tient lieu de ligne d'arrivée aux îles Scilly (pointe sud-ouest de l'Angleterre), le lundi, en précisant qu'un chalutier français, dont il n'a pas indiqué le nom, aurait été témoin de son exploit.

Son embarcation de six mètres est une copie du doris « grand banks » utilisé par des générations de terre-neuvas. Le bateau, construit de fines lamelles de chêne, possède une minuscule cabine à l'avant et une ancre en grosse toile qui diminue sa dérive lorsque son occupant dort.

● **ATHLÉTISME : record du monde du lancer du poids.** — L'Italien Alessandro Andrei a battu, le mercredi 12 août, le record du monde du lancer du poids avec un jet de 22,91 mètres au cours de la réunion internationale de Viareggio (Italie).

Andrei, qui avait, quelques minutes auparavant, déjà battu le record à deux reprises avec des lancers de 22,72 m. puis 22,84 m., pulvérisait finalement de 27 cm. l'ancien record que détenait l'Allemand de l'Est Udo Beyer, depuis le 20 août 1986.

● **VOILE : course de l'Europe.** — La septième étape de la course de l'Europe, disputée entre Barcelone et Toulon, a été remportée par Daniel Gilard sur *« Jet Services »* devant Eric Tabarly sur *« Côte-d'Or »*. Au classement général, Daniel Gilard conforte sa première place devant Jean Maurel sur *« Elf-Aquitaine »*.

Culture

Août 1987, Paris, Saint-Germain-des-Prés.

EXPOSITIONS

Rares affiches 1900 au Musée de la publicité

Images et messages de la Belle Epoque

Cocottes et nymphes, odalisques et suffragettes : les ancêtres de la Mère Denis s'affichent au Musée de la publicité.

Elles sont belles, souriantes ou boudeuses. Elles posent pour les cigarettes Phostar, l'Appenzell ou la Scala, et telles Arlette Dorgère ou Liane de Pougy, les lionnes se tortillent dans des corsages mousseux, des manteaux dégoulinant de rubans et ne songent qu'à séduire. Les femmes du début de siècle semblent avoir pris les affichistes en otage. Leur charme n'épargne pas l'homme de la rue : ce sont des collectionneurs de l'époque qui ont offert à l'Union des arts décoratifs la centaine de grands et petits formats ici exposés. Ces tableaux à slogans signés par des artistes autrichiens, suisses, allemands, italiens, espagnols, américains et français dormaient dans les réserves du Musée de la publicité. On y retrouve des ambiances de Zola, les bocks à 30 centimes, des chapeaux aussi copieux que des gâteaux de mariage, et des mises en scène candides. Drapée dans une robe vert kiwi, une indigène aux oreilles lestées de grappes de raisin tend une coupe de nectar à une bourgeoise opulente : « *Buvez du vin australien Orion* », lit-on sur une affiche britannique où il est précisée, en vo : « *Soutenez les colonies* »...

Mais les messages comptent moins que les images. L'affiche est encore un tableau, et les créatifs de l'époque gavent le consommateur de références antiques. C'est une déesse armée d'un parapluie qui protège la mère et l'enfant pour une compagnie d'assurances hollandaise. C'est un joueur de flûte assis au sur un rocher qui « vend » un concert en Allemagne. La réalité s'éclipse pour faire place au rêve ou aux délires tempérés. Une patineuse fait des pointes au Palais de glace, un couple boit son café au lait dans la campagne suisse. Elle porte un grand manteau jaune soleil, il est affublé d'un costume à larges rayures. On les croirait sortis d'un album de coloriage.

C'est dans la petite galerie consacrée à Montmartre que l'affiche retrouve toute sa violence expressionniste. Là, Steinlein, Toulouse-Lautrec, Grun, Caran d'Ache racontent la Butte où parade toute une faune de chansonniers et de princesses du trottoir. Ce sont des habitués du *Cabaret des éléphants*, de la *Boîte à musique*, du *Logis de la Lune rousse* ou, encore, du *Chat noir*, le QG des « hirsutes », des « incohérents », des « harengs saurs épileptiques », et des « phalanstériens de Montmartre ». Dans cette salle, la vie ricanante reprend ses droits. Loin des sirènes de l'Art nouveau, des cocottes trop sucrées, les femmes ne se contentent plus de séduire. Débraillées, gueulantes, elles aimantent le regard. Au cabaret du *Néant*, c'est un squelette de Monsieur Loyal qui présente le spectable.

LAURENCE BENAIM.

★ « Rares affiches 1900 ». Musée de la publicité. Jusqu'au 9 novembre.

MODE

Haute couture

L'avenir d'un anachronisme

La haute couture est un tel luxe qu'elle devient un art de plus en plus « gratuit ». Pourtant Christian Lacroix lance sa maison. Les grandes griffes portent l'image qui fait vendre le reste. Le salut est dans la diversification.

Entre la mode et Paris existe une vraie histoire d'amour. On ne sait pas pourquoi elle a commencé, mais c'est un fait indéniable, mondialement reconnu, même si Paris n'est plus seul. En fait, la question est : comment se fait-il que ça continue ? Non pas l'amour, mais la mode. Plus exactement, le point de départ de la mode : la haute couture. Chaque année, le nombre de ses clientes potentielles diminue. De par le globe, elles sont à peine plus de deux mille pour l'ensemble des maisons.

Leur situation géo-économique a évolué. Elles commencent à venir du Sud-Est asiatique – ce qui détonne avec le cliché de la misère pour tous dans les pays du tiers-monde. Elles viennent peu du Japon, dans la mesure où les Japonaises achètent japonais, et sur place. Les Américaines du Nord et du Sud, comme les Européennes regardent de plus en plus du côté du prêt-à-porter, celui des créateurs de préférence. Leur standing n'en souffre pas. De toute façon, les maisons de couture, pour la plupart, ont des collections de prêt-à-porter.

Alors pourquoi continuer ? Pourquoi, en plus, le cérémonial anachronique des défilés de couture dans les salons surdécorés des palaces ? Evidemment, les invités s'y pressent jusqu'à l'étouffement, et rêvent devant tant de somptuosités, parfaitement inaccessibles. Les médias, télévisions comprises, sont présents. Les paparazzi guettent les stars de la jet, du cinéma, du show biz, qui ne sont pas forcément des clientes payantes, mais qui, publicité vivante, porteront un vêtement prêté à un gala. Et après ?

Qui rentabilisera une collection dont la fabrication tourne autour du demi-milliard de centimes ? Qui fera vivre les ateliers ? Pour avoir droit au prestigieux label, il faut un atelier intégré, employant à l'année un minimum de vingt-cinq personnes. Il faut des bureaux, un salon dont chaque détail soit une merveille de raffinement, et pas dans n'importe quel quartier, cela va de soi – quel est le prix du mètre carré avenue Montaigne ou faubourg Saint-Honoré ?

La haute couture travaille à perte pour créer une image qui permettra de vendre des parfums, des accessoires, des licences. On peut se demander pourquoi des couturiers, des artistes dont le métier est d'inventer demain, s'acharnent à maintenir une tradition sans lien ou presque avec le concret. Mais pour eux elle représente la possibilité de se laisser aller totalement à leur art sans contrainte. Un laboratoire, disent-ils. « *Le dernier rêve romantique auquel notre époque a droit* », dit Jean-Jacques Picart, qui, après avoir travaillé avec des créateurs de prêt-à-porter comme Thierry Mügler, et aussi dans la grande diffusion et les catalogues, s'est allié depuis cinq ans à Christian Lacroix. Il est son *alter ego*, le comprend à demi-mot, et, à partir des « envies » de Lacroix, se charge de propager ses créations et son image.

Christian Lacroix classique parallèle

La griffe Christian Lacroix est née en juillet, saluée d'applaudissements, de louanges, de dithyrambes. Il avait tenu la vedette chez Patou, où il avait osé théâtraliser la mode couture, lui donner une fantaisie insolente, tout en références, clins d'œil, humour. Il a inventé des histoires avec des personnages ultra-féminins, drôles, audacieux, de ceux qui peuvent tout se permettre et ne s'en privent pas.

Il est parti de chez Patou parce qu'il ne lui était pas possible d'ajouter le prêt-à-porter à ses luxueux débordements. Soutenu par le groupe Agache – qui finance également Dior – il a créé sa maison, va y adjoindre le prêt-à-porter. Il s'est installé au Faubourg Saint-Honoré. Le jardin, les bureaux, le hall, l'escalier, le salon composent un décor à la fois clair et mystérieux qui pourrait être le cadre d'une tradition, mais une tradition qui aurait cours en l'an 2000.

Hanae Mori.
Robe de cocktail en crêpe rouge, décolleté drapé.

« *Pour nous*, dit Jean-Jacques Picart, *la couture est un rêve romantique. Pour le PDG du groupe Agache, les projets sont tout à fait concrets. Si nous avons une chance d'innover, c'est parce que nous sommes tous des novices venus à la haute couture depuis cinq ans. Notre vrai défi, pour Christian et pour moi, a été d'accepter Patou : croire en 1980 à un « revival », dire que la couture n'est pas forcément une dame chic au bord d'un canapé. Pour la collection de juillet, nous étions anxieux du résultat, normalement. Mais ce genre de rendez-vous, nous le connaissons. En revanche, celui du prêt-à-porter est à découvrir pour Christian. Il aura lieu en mars. En octobre, la collection sera une déclinaison de la couture.*

» *En couture, vous coupez le drap sur une épaisseur, pour le prêt-à-porter vous le coupez en matelas, la technique de diffusion découle logiquement de l'attitude choisie. Nous employons vingt-cinq personnes. Quand nous aurons vendu entre cent vingt et cent trente vêtements, nous aurons fait le plein. Il nous est donc relativement facile en couture de tenir notre carnet d'ordres. Ce n'est pas rentable en soi, mais ça génère tout le reste. Rien d'original. Nous sommes modestes, nous suivons ce que les autres ont fait, nous sommes des classiques parallèles.*

» *En juillet, nous avons fait trois défilés, et nous en avons ouvert un à des invités dont la sensibilité s'accorde avec les idées de Christian, et qui peuvent faire autour de lui un joli tam-tam. La clientèle couture est forcément une minorité, une sorte d'aristocratie, pour ne pas dire une élite. Avec Christian, ce sera d'abord une aristocratie culturelle. Aimer ses créations signifie avoir une idée cosmopolite, métissée du monde.*

» *Il y a évidemment la question prix. En couture, Lacroix concerne une centaine de femmes dans le monde. Le prêt-à-porter d'octobre coûtera à peine la moitié du plus bas prix : 20000 francs contre 50000 francs. Nous fournirons une cinquantaine de boutiques. En mars, nous abandonnons la catégorie luxe : trop chère ou pas assez. Nous nous situons dans une gamme de diffusion, qui au détail va de 2000 francs à 5000 francs. Dans le premier discours, nous devons répondre aux exigences de l'élitisme. Dans le second, nous tenons compte des contraintes, des plannings industriels. Pour Christian, renoncer à la couture est impensable. C'est par elle, pour elle, qu'il est venu à la mode. Mais ne compter que sur elle pour se développer serait stupide. Un vrai créateur doit être capable d'inventer la folie d'un soir pour une femme, et un beau vêtement à un juste prix pour des femmes.*

» *Le triomphe de juillet nous a dépassés. Si nous comptabilisions les articles qui nous sont consacrés, nous en aurions pour 50 millions de centimes. Nous devons garder la tête froide pour ne pas nous désespérer en janvier, à la prochaine collection couture. Dans le meilleur des cas, il y en aura pour une valeur de 10 millions. Mais, après tout, si ce miracle peut encourager la journaliste qui a assisté à la naissance de Dior, le gamin qui a la vocation, le créateur qui a du mal à s'équilibrer, le mannequin usé après trois ans, le photographe dont on se lasse après cinq ans !... Si, un jour, nous gagnions vraiment de l'argent, j'aimerais organiser une sorte de mécénat humanitaire, un orphelinat, par exemple. Je voudrais que quelques paillettes vendues se transforment en bien-être pour des gens qui n'en ont rien à faire, de la mode.*

» *Est-ce que ça va durer ? Je n'en sais rien. Est-ce que Christian va avoir assez de persévérance et de force pour que son talent devienne un style ? Est-ce que je peux faire en sorte que son style devienne un mythe ? J'aimerais me le dire...* »

JEAN-FRANÇOIS GATTE.



Christian Lacroix, parka de vison pastel à manches de satin Duchesse.

Les inquiétudes et surtout les projets d'Henry Berghauer sont différents. Son travail également : il est président du directoire Hanae Mori Paris. Hanae Mori est japonaise. Mais sa manière est très éloignée de celle de ses compatriotes, stars du prêt-à-porter, Yojhi Yamamoto, Comme des garçons, Kenzo... Elle affirme un classicisme orgueilleux : somptuosité des matières, pureté des lignes, mises en valeur par des décalages contrôlés. Elle a commencé par des costumes de théâtre, au Japon, a dessiné des milliers de kimonos. Son implantation est internationale. Elle vient de signer avec la Chine populaire. Sa maison à Paris existe depuis dix ans. « *Comme nous n'avons pas derrière nous de groupe financier*, dit Henry Berghauer, *elle n'existerait pas si nous n'avions pas à Tokyo une autre maison qui reprend les collections pour le marché japonais. Là-bas, le portefeuille de clientes est important : quatre cents. Toutes n'achètent pas à chaque saison, mais elles forment un fonds de roulement qui permet d'amortir les coûts. Nous rétrocédons la marque « haute couture Paris », avec échange de royalties.*

Coûteuse la couture, anachronique ? « *Si nous voulions investir dans l'électroménager, les sommes seraient bien plus considérables, compte tenu de la recherche, des dépôts de brevets, des maquettes, des prototypes, des réseaux commerciaux... Il faudrait une structure importante. Ici, nous sommes une soixantaine, et quand nous avons commencé, nous étions à peu près la moitié.*

» *Tout part du créateur, c'est un avantage. Il faut faire fructifier la création, l'utiliser. La couture est la locomotive qui entraîne les activités annexes et rentables. Le prêt-à-porter est la colonne vertébrale. Il faut savoir cibler, savoir que, si l'on veut vendre en Allemagne, on doit trouver un partenaire allemand, fabriquer allemand. Il faut savoir ce que l'on peut fabriquer et où.*

» *S'installer à Paris est indispensable. On doit respecter les places stratégiques. C'est là seulement que se trouvent les artisans hautement spécialisés. Mais leur renouvellement est un problème, notre problème. Ils ne sont pas bien payés ; et comme le système est sévèrement hiérarchisé, passer d'une catégorie à l'autre ne se fait pas automatiquement. L'esprit corporatiste ne facilite rien. Je trouve très bien que Lacroix ait fondé sa maison. Il en faudrait trois comme lui chaque année et que d'autres maisons disparaissent. Garder un nom symbole, s'y glisser, est un casse-tête. Mais comment faire ? Derrière celui de Balmain, il y a cent vingt-deux licences qui rapportent des millions de dollars en royalties et font travailler des quantités de marques. La machine est lancée, on tente de la maîtriser, ce n'est pas évident. Il est rare de tomber sur des créateurs comme Lagerfeld pour reprendre Chanel. Il a su en recréer le style, avec la distance de l'humour – et Chanel possédait bien des qualités, mais sûrement pas celle-là.*

» *A Paris, un autre avantage : la mode ne s'arrête pas à la mode. L'aura de la couture nous empêche de nous enfermer. Nous sommes souvent sollicités pour des prestations qui n'ont rien à voir. En dehors des costumes de théâtre ou d'opéra, nous sommes présents sur d'autres terrains. L'immobilier, par exemple. Nous avons été sollicités pour prendre un espace dans une grande surface en construction. C'est un fait que, si vous attirez des marques leaders, le prix au mètre carré augmente. Quand Saint-Laurent s'est installé au Rond-Point, il a apporté une plus-value formidable.*

» *Nous avons même organisé un défilé couture dans une grande surface de banlieue. Un triomphe. TF1 est venu. Ils n'ont jamais vendu autant de lessives et de cirages...*

» *Notre image, notre prestige – celui de la haute couture – sont des valeurs dont nous devons développer les utilisations. Ce métier est fantastique. On fait un peu ce qu'on veut, et ça marche. Il suffit d'un créateur qui maîtrise le dessin et la technique. Alors, il ne peut pas rater une collection. Jamais complètement. Une équipe est là pour aider, pour rattraper... Et dans le cadre de la promotion, c'est inépuisable.* »

COLETTE GODARD.

Au château de Cabriès

Le rose et le vert de Seyssaud

Le château de Cabriès serait-il le panthéon des Provençaux oubliés ? Monticelli, le Marseillais, et Chabaud, le solitaire de Graveson, y ont été exposés avant que l'on n'y rende hommage à René Seyssaud, autre négligé de la postérité. Négligence coupable : non seulement Seyssaud a exécuté des portraits et des paysages de sa Provence natale de fort belle qualité, mais encore son art pose un délicat problème de chronologie.

C'est que ce fils d'avocat, enfant prodige, élève des beaux-arts à treize ans, était de deux ans l'aîné d'Henri Matisse. Lequel Matisse avoua à l'occasion, sans y revenir ensuite, que Seyssaud avait été « *fauve treize ans avant lui* ». Affaire de paternité, influence méconnue ? C'est peu probable, tant il semble établi que les « fauves » patentés, si l'on peut dire, les Derain, Vlaminck et autres Dufy, n'ont guère fait attention à ce Méridional. Virent-ils seulement une de ses expositions chez Bernheim entre 1901 et 1911, ou l'une des toiles qu'il envoyait régulièrement au Salon des indépendants ? Rien ne le prouve. Ce que Matisse signalait plutôt, c'est que Seyssaud avait affronté les mêmes difficultés que lui, difficultés propres à leur époque et à leur génération – et qu'ils en étaient sortis tous deux par les moyens de la couleur et du schématisme.

La rétrospective de Cabriès est instructive parce qu'elle présente bon nombre de toiles des années 1890-1900, années périlleuses de l'après-impressionnisme. Les enseignements de Van Gogh, de Gauguin et, bien sûr, de Cézanne, se mêlent et se heurtent. Du premier, Seyssaud a subi l'ascendant jusqu'à pasticher ses *Tournesols* en *Dahlias* jaunes sur fond bleu cru. Du second, les roses, les mauves, les verts éteints se retrouvent transposés dans des paysages méditerranéens. Les natures mortes aux pots et aux cruches doivent, elles, leur présence au voisin d'Aix, que Seyssaud n'a, semble-t-il, pas rencontré, mais qu'il a regardé attentivement.

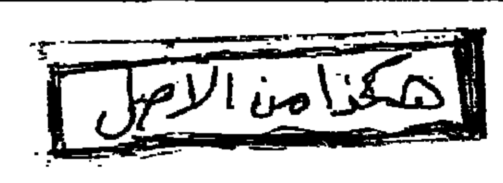
D'une toile à l'autre, Seyssaud alterne les solutions, tenté d'empâter et tenté de peindre maigre, hésitant entre la touche grasse en relief et l'allusion tout juste posée sur la toile. Sa manière ne se fixe que vers 1900, quand il allège ses effets, en partie sous l'influence du nabisme. C'est alors qu'il peint ses meilleures toiles, les plus rutilantes, même si la composition de certains panoramas des Alpilles ou des Alpes demeure un rien conventionnelle. Seyssaud n'est pas Matisse, tout de même, et alterne le coup d'éclat et la toile « en dessous » avec quelque irrégularité.

Dans l'entre-deux-guerres, ce moderne d'une modernité désormais périmée, continua son œuvre, non sans bonheur souvent, si l'on en juge d'après un étonnant *Nu* de 1943 qui pourrait passer pour le triomphe d'un Kirchner. On aimerait en savoir davantage sur ce Seyssaud-là, tardif peut-être, mais séduisant.

Une très abondante collection de sanguines et de crayons accompagne les huiles, de sorte que cette rétrospective en un lieu retiré et champêtre permet de prendre véritablement la mesure de Seyssaud – celle d'un artiste puissant qu'il conviendrait de réintégrer dans une histoire plus complète de l'école impressionniste.

P. D.

* Château de Cabriès, Cabriès (Plan-de-Campagne, entre Marseille et Aix-en-Provence), jusqu'à fin septembre.



…ssages de la Belle Epoque



Culture

EXPOSITIONS

Luciano Fabro à l'ARC :

L'art de l'allusion

Fabro ?
Officiellement un ex-adepte
de l'arte povera.
En fait,
un délicat manieur
de formes
et de souvenirs,
un maniériste peut-être.

Luciano Fabro, comme Mario Merz et Gilberto Zorio, expose des « presque rien », des objets — sculptures serait un terme excessif — et des assemblages suspendus au plafond. Il est facile de ne pas les voir, de n'y prêter qu'une attention passagère, tant ces pièces attirent peu le regard. Elles ignorent le tapage et la provocation. Mais elles sont à la disposition du rêveur, qui trouve en elles de quoi nourrir sa rêverie.

Leur apparence est variable, du réseau de fils bleu-vert tendu en lignes brisées sur le mur à la table recouverte d'une nappe et qui porte des vases d'eau où trempent des cristaux. Il y a aussi un bloc de marbre, des constructions de bambou, des métaux enroulés et tressés, et des dessins d'architecte, ceux de la façade de l'église du Redentore, à Venise.

Incohérence ? A première vue seulement, car ces œuvres diverses renvoient toutes à une mémoire artistique. Fabro est l'un de ceux grâce auxquels un style, celui de l'arte povera, du matériau volontairement trivial, accède à une majesté imprévue en se chargeant d'allusions, en glissant au système de références. Allusions et références à quoi ? A la culture classique, grecque, latine et italienne à la fois. Le marbre s'intitule *Ephèse*. Tel montage de bois et de tiges métalliques se nomme *Christ, Bouddha, Zarathoustra*, et l'on peut sans peine accumuler à son propos citations, allégories et symboles. Quant à la table aux vases et aux cristaux en forme de membres, dite *Iconographie*, elle doit son inspiration à l'iconographie traditionnelle de la Cène et ne le dissimule pas, étant dédiée à Pasolini, c'est-à-dire au cinéaste de *l'Evangile selon saint Matthieu*...

Ailleurs, dans d'autres œuvres, Fabro s'est plu à des évocations géographiques et historiques, jouant des éléments comme d'autant de signes à clefs. Chaque fois, le même paradoxe se répète : l'artiste se contraint à n'user que d'instruments simples, mais attend que, de cette contrainte, devenue règle, naissent des images d'autant plus éloquentes qu'elle seront d'une expression plus épurée. Le risque est grand de n'être pas compris. Mais, aux « élus », que de délectations érudites promises, puisqu'ils voient dans chaque œuvre une réserve d'allusions à exploiter selon leur fantaisie.

L'élégance formelle des pièces, le sens de l'ellipse et de la légèreté ajoutent au plaisir, même si l'on ne peut se défaire entièrement de la pensée que cette forme d'art se développe comme une mise en scène de la culture. Et qu'elle consiste essentiellement en variations sur dees thèmes donnés de longues datesn, non sans quelque formalism, ce en quoi Fabro apparaît comme le frère d'un Zorio ou d'un Paolini. On finirait par croire que ces exercices suprêmement élégants, diaphanes et savants correspondant à un certain état des arts en Italie, celui d'encombrement extrême de la mémoire qui condamne au souvenir et parfois au ressassement. Il n'est pas fortuit que Fabro puisse citer en exemple un de Chirico, comme lui avant-gardiste gagné par le vertige du passé et comme lui amoureux d'un classicisme qu'il chérissait d'autant plus tendrement qu'il savait ne pouvoir y revenir vraiment.

Comparées aux subtils « haïkus » de Fabro, les peintures de John Armleder avouent bien vite leur inanité. Ces géométries nulles, accompagnées, pour faire drôle, d'un peu de mobilier style président Coty, n'ont à montrer qu'une dérision totalement convenue. Il paraît qu'Armleder est à la mode. Sans doute durera-t-il autant qu'elle : une saison.

PHILIPPE DAGEN.

★ ARC, 11, avenue du Président-Wilson ; jusqu'au 23 septembre.

MUSIQUE

La dégradation de l'opéra en Europe

A chanter sans péril...

Hommage à Visconti
et à Strehler
dans la dernière livraison
de « Théâtre en Europe ».
Mais, aussi,
par Peter Stein
ou Gérard Mortier,
semonces sévères.

« Il y a, là-bas, trop de gens qui n'ont aucune conception dramaturgique de l'opéra, et dont la grande affaire était de savoir si on allait commander le rideau à Saint-Laurent ou à Cardin, faire ou non un plafond de verre pour y projeter la colombe de Parsifal. Lorsque les maîtres d'œuvre d'un tel projet n'ont pas d'idée, ou ne se laissent pas convaincre par ceux qui en ont, de ce que doit être aujourd'hui un Opéra, mieux vaut ne pas le construire... »

Condamnation sans appel de notre futur Opéra Bastille, figurant en bonne place, dans une revue sérieuse (1). Le procureur ? Gérard Mortier. Il appartint, un temps, à l'équipe de préfiguration. Il choisit d'en démissionner. Depuis qu'il a entrepris de redresser le Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, il n'a pas eu souvent tort. Se serait-il cette fois trompé ?

Un autre coup, sous-titré « Confessions d'un fonctionnaire désabusé », est porté, hélas, par Maurice Fleuret. Ex-patron de la musique en France, celui-ci dit ce qu'il a vu entre 1981 et 1986 dans les coulisses du Palais Garnier mais aussi sur le chantier de La Bastille. Tableau clinique de la paranoïa lyrique, « *valse hésitation des décideurs* » autour d'un bâtiment « *qui se lézarde* » (c'est de notre futur Opéra qu'il s'agit !) Ou comment « *l'art devient une arme meurtrière dans la guerre civile que les partis se livrent* ».

Pierre Boulez a beau plaider avec optimisme pour « *l'imagination et l'énergie* », Jacques Lonchampt rappeler qu'entre « *fastes* » et « *inquiétudes* » il est encore bien des raisons d'espérer, le chapitre français de ce bilan européen laisse désabusé. On apprend ensuite sans plaisir que l'Allemagne est dans un vrai guêpier pour avoir trop souvent préféré à l'aventure un modernisme routinier. On découvre qu'en Italie, la vogue des reconstitutions historiques est en train de tuer la meilleure tradition. On quitte la Grande-Bretagne comme un hâvre de fraîcheur, de paix, de liberté. Mais on cherche, même là, de grande ambitions, de grands projets.

C'est que l'opéra, contrairement au théâtre, apparaît comme une affaire qui marche et dont le succès court, désormais, indépendamment de la qualité : quand une revue de théâtre, dirigée par une ancienne critique musicale (Sylvie de Nussac) se penche lucidement sur son avenir, on ne peut que souscrire à son diagnostic réservé.

ANNE REY.

★ *Théâtre en Europe* (revue trimestrielle) : *L'Opéra*. N° 14, juillet 1987, 96 pages, 70 F.

Les Espagnols au secours de Carreras

Des dizaines d'Espagnols ont offert leur moelle épinière afin de sauver José Carreras. La presse locale a, en effet, fait état d'informations selon lesquelles le ténor barcelonais, hospitalisé depuis la fin du mois de juillet, serait atteint de leucémie et devrait être transporté aux Etats-Unis. La radio locale a donc reçu une trentaine d'appels, n'émanant pas tous de passionnés d'art lyrique. La direction de l'hôpital a indiqué que le chanteur souffrait d'une maladie du sang et que ni la recherche de donneurs ni un transfert aux Etats-Unis n'étaient justifiés.

هكذا من الأصل

Communication

Rachat de fréquences, prise de contrôle de sociétés

Le marché noir des radios

D'après la loi Léotard, les fréquences FM ne peuvent être cessibles. Pourtant,depuis 1984, un marché noir des radios existe bel et bien, qui voit ses prix évoluer en fonction de la loi de l'offre et de la demande, du calendrier de renouvellement des autorisations, et, bien sûr, des audiences.

La scène se passe au bar anglais d'un grand hôtel parisien. Atmosphère feutrée, clair-obscur étudié, garçons empressés mais discrets. Un pianiste enchaîne distraitement les grands standards internationaux tandis que des cocktails colorés se succèdent sans bruit sur les tables.

Dans un coin, trois hommes devant des bloody Mary sont en grande discussion. « *Nous sommes bien d'accord ?* » s'assure l'un d'entre eux, en regardant tour à tour ses interlocuteurs, deux jeunes gens aux cheveux mi-longs qui acquièscent d'un signe de tête, « *Parfait*, reprend-il, en donnant une bourrade amicale au plus jeune. *Vous faites un choix habile. Le business radio est devenu l'affaire des grands et vous vous feriez dévorer en moins de deux si vous n'aviez pas l'intelligence de passer la main dès maintenant.* » « *C'est cela !* lance un des garçons *les « petits » vont à la bataille, prennent des risques, ouvrent la voie sur laquelle les gros s'engouffrent !* » La remarque a déplu. Le ton se fait cassant : « *Rien ne vous oblige à conclure avec nous. Mais votre fréquence nous intéresse et il me semble que le chèque que vous toucherez demain vous dédommage largement... A moins que vous n'éprouviez soudain des scrupules ?* »...

Scrupules ou pas, les « petits » ont signé ; cédant ainsi pour 3 millions de francs une fréquence accordée par la Haute Autorité. Ils n'en reviennent par eux-mêmes, ni de la petite fortune qu'ils vont partager — avec plus ou moins d'équité — entre une poignée d'associés, ni de ce pacte inattendu signé avec l'ennemi, trahison à leurs rêves et à leurs principes d'antan. Qui aurait pu imaginer que les pionniers de la première heure allaient volontairement passer la main à Hersant, Bouygues, Séguéla ou autre... RMC. Qu'ils allaient vendre — très cher — une fréquence qui leur avait été confiée, pour un temps limité, gratuitement ? « *L'affaire n'était pas si immorale*, plaide aujourd'hui l'un d'eux. *Après tout, ce n'est que justice de voir les groupes qui attendent tant de revenus de la FM s'acquitter d'un droit d'entrée auprès de ceux qui se sont battus pour la libérer.* »

Laissons-les juges de cette moralité. Ce qui est sûr, c'est que depuis 1984, malgré la loi interdisant la cession des fréquences et des autorisations, les transactions se sont multipliées, à Paris et en province, créant ainsi de toutes pièces un véritable marché des fréquences, biens rares par nature, et soumis, de par la loi, à autorisations précaires et révocables.

Quoi de plus parlant que la comparaison de la liste des stations émettant aujourd'hui sur Paris avec celle des regroupements autorisés par la Haute Autorité le 6 mai 1983 ? Chic FM (sur 88,5 MHz) s'appelait alors Digitale, regroupement d'associations diverses (Génération 2000, Pariféric, Thélem, Méga-Puce, Tension FM) qui, après bien des déboires, a cédé aux avances de M. Robert Hersant. Comme bien d'autres stations en province, absorbées par les journaux de la Socpress (« *à chaque journal sa radio* », avait décidé le magnat de la presse auprès l'autorisation de la publicité), Digitale allait être rachetée, débaptisée pour devenir successivement 88,5, Radio Laser Stéréo, Radio Laser, Chic FM, bientôt sans doute FUN.

C'était aussi le temps où le 103,1 était la place de Fréquence libre, radio gauchiste et historique, disparue dans la bataille au profit de Radio Monte-Carlo, qui, après moultes négociations, la rachetait. Le temps enfin où le 100,6 était destiné à Boulevard du rock, Oblique FM, Mégal'o, Carol FM ; un quatuor-dynamite dont quelques dirigeants n'allaient pas résister aux offres alléchantes d'UGC et de Séguéla, pressés de créer Hit FM...

En trois ans, ce sont toutes les radios parisiennes à vocation commerciale qui ont ainsi changé de main, sinon de nom, bafouant l'autorité des « sages » et déconsidérant, en la contournant allégrement, la procédure d'octroi des autorisations. La manœuvre est simple et parfaitement rodée : le rachat implique la prise de contrôle de l'association titulaire de l'autorisation, le président et les membres du conseil d'administration remettant à l'acheteur des feuilles de démission non datées permettant leur substitution échelonnée dans le temps. Dans le cas de sociétés exploitant la radio, le transfert de propriété peut se faire par rachat progressif des actions, directement ou par l'intermédiaire de sociétés écrans.

La flambée des prix en fut le résultat. Certains patrons de radios se mirent à lancer des rumeurs folles sur les offres mirobolantes qu'ils avaient dédaignées... Les 3 ou 4 millions de francs passés sous la table deux ans avant furent multipliés par deux, puis par trois, le prix étant à la fois fonction des installations, de l'audience et de la notoriété des radios. Fonction aussi de l'offre et de la demande. La rareté des places sur Paris leur conférait une valeur exceptionnelle, inabordable pour la plupart des candidats qui se mirent à prospecter en banlieue. Des radios à bout de souffle y attendaient vaillamment des repreneurs capables d'éponger leurs dettes ; les places étaient nombreuses, les prix très raisonnables.

La radio de banlieue se fit cheval de Troyes et prit Paris d'assaut. Le réseau Nostalgie racheta la petite Clémentine et eut enfin pignon parisien, et après quelques déconvenues avec la radio du président du conseil d'Ile-de-France, M. Michel Giraud (UDF), M. Francis Bouygues lança Electric FM, sur les cendres d'une jolie banlieusarde du nom de Corsaire. En un tour de main, se trouvaient donc rassemblés sous la FM parisienne tous ceux qui, au départ, n'y étaient point conviés.

5 millions de francs pour une inscription au « Journal officiel »

Mais le temps a passé. L'époque des renouvellements d'autorisations se profilan, le marché s'est effondré, quasiment gelé pendant quelques mois. A quoi bon acheter aujourd'hui une fréquence que la CNCL pourra nous octroyer demain gratuitement, se ravisaient les nouveaux candidats. A quoi bon, en effet ? Les promoteurs de Radio-Bourse-affaires-emploi ou de Radio-Courtoisie nouvellement autorisées auraient été bien sots de s'aventurer sur les ondes avant le verdict de la CNCL puisque la seule parution de leur nom au *Journal officiel* leur confère instantanément une valeur. Une estimation ? « *Voyons*, réfléchit un spécialiste. *Sans matériel, sans audience, sans notoriété, une radio autorisée, fût-elle en papier, a une valeur-plancher de 5 millions de francs si elle permet de couvrir Paris et sa région, de 1 million si elle concerne Paris intra-muros. En respectant les précautions d'usage, un petit malin, voulant se constituer un bon pactole, pourrait presque vendre sa fréquence avant même d'avoir commencer à émettre...* »

Ce n'est pas, gageons-le, l'intention des promoteurs des deux radios citées. Il n'empêche. Comment pourrait-on soustraire aux lois du marché des radios qui sont, maintenant, des entreprises ? Comment empêcher que ce qui représente une valeur commerciale indéniable ne se vende et ne s'achète en fonction de la loi de l'offre et de la demande ? La précarité des autorisations ? Le principe est certes inscrit dans la loi. Mais comment la CNCL — si elle est toujours là dans cinq ans — pourrait-elle prendre la décision de ne pas renouveler l'autorisation d'entreprises commerciales importantes (avec éventuellement des extensions en province ou à l'étranger, des accords avec des chaînes de télévision) ?

Consciente ou pas, la Commission vient d'engager durablement l'avenir de la FM à Paris et donc en France, avec une marge de manœuvre qu'elle n'aura jamais plus. Désormais, comme aux Etats-Unis, le jeu du marché primera. La logique économique heurtera de plein fouet la règle juridique, forçant les garants de celle-ci à s'incliner.

Gratuit au premier tour Payant au second !

« *Notre rôle sera certes délicat*, reconnaît M. Yves Rocca, chargé à la CNCL du dossier des radios. *Les deux logiques sont contradictoires. Reste que la vente des stations est interdite. A quoi bon, sinon, nous évertuer à dessiner un plan équilibré et pluraliste si tout peut être remis en cause par des rachats ultérieurs ?* » C'est pourtant ce vers quoi on s'achemine. Une sorte de deuxième tour pour les radios rejetées par la CNCL. Un deuxième tour payant.

Le *JO* rappelle l'obligation d'informer la commission des modifications concernant le capital et les organes directeurs de la station ? Et alors ? A partir de quel changement la CNCL s'estimera-t-elle fondée à remettre en cause son autorisation ? Jusqu'à quel degré poursuivra-t-elle l'investigation ? Le changement de propriétaire d'une société actionnaire de la radio peut-il avoir des conséquences sur la station ? En d'autres termes, le rachat par la CGE des parts de M. Goldsmith dans la Générale occidentale affecte-t-il la radio Ouï FM dont elle est actionnaire ?

« *Le système est peut-être mal conçu* concède M. Rocca. *Aux Etats-Unis, les acquéreurs paient une forte redevance pour devenir propriétaires d'une fréquence. Ici, c'est effectivement un cadeau magnifique qui leur est consenti.* » Pas question, cependant, de laisser figurer le prix estimé de la fréquence à l'actif d'un bilan, comme le souhaitent bien souvent les radios pour revitaliser des bilans decevants. « *Ce n'est en aucun cas un des éléments du fonds de commerce*, insiste M. Rocca. N'a-t-il pas d'ailleurs attiré lui-même l'attention du tribunal de commerce de Paris, qui statue sur la reprise de FUN, sur la précarité — et l'absence de valeur commerciale — des autorisations des stations du réseau ?

Ainsi va donc la FM depuis plusieurs années. De lois en usages toujours mal adaptés. Avant même l'inscription de leur radio au *Journal officiel* certains propriétaires ont pris quelques contacts et fait savoir à quelques riches exclus qu'un jour prochain ils pourraient pactiser... Les prix se sont littéralement emballés. Une rumeur voulait même récemment que le propriétaire d'une radio importante ait enfin accepté de céder ses parts moyennant un salaire mensuel... à vie de 70 000 F !

La province, comme toujours, est plus sage, qui a refroidi son marché en attendant le réexamen des dossiers de la CNCL. Les prix, sinon, sont plutôt à la baisse : autour de 500 000 F pour une station dans une ville de 200 000 habitants, de 800 000 F à 1 million de francs dans une ville de 300 000 habitants... Mais que chante-t-on là ? Puisqu'on nous répète qu'une autorisation n'est en aucun cas cessible...

ANNICK COJEAN.

Le tribunal de commerce confirme la cession du « Matin de Paris »

Les « dix » poursuivent leurs discussions avec des investisseurs

Les « dix » sont désormais fermement installés aux commandes du *Matin de Paris*. Le tribunal de commerce de Paris, informé le mercredi 12 juin par ce groupe de douze salariés de la composition du capital — 10 millions de francs — de la nouvelle société éditrice, le Nouveau Matin SA (1), a entériné la cession du titre prononcée fin juin. Le président du tribunal, M. Jacques Bon, a indiqué que « *les « dix » étaient et demeurent cessionnaires du* Matin de Paris ».

Les administrateurs judiciaires nommés lors de la mise en redressement judiciaire, en mai, surveilleront l'exécution du plan de redressement présenté par les « dix ». Fin 1987, ceux-ci devront verser les 3 millions de francs qui complètent le prix de la cession définitive, fixé par le tribunal à 5 millions de francs. Tout en exprimant aux « dix » « *tous ses encouragements* », M. Bon a souligné que « *personne ne sait si* le Matin *nouvelle formule va trouver un marché* ». Selon lui, le redémarrage du quotidien de gauche nécessite « *un matelas financier de l'ordre de 50 à 80 millions de francs* ».

Pour atteindre cette somme, les « dix » comptent sur la constitution de sociétés des lecteurs (2,5 à 10 millions de francs de capital) et d'une société des salariés, qui devraient voir le jour en septembre. Des garanties bancaires et des avances sur publicités devraient porter les disponibilités financières du *Matin* à 50 millions de francs. Mais les « dix » sont toujours en négociation avec des partenaires potentiels, qui pourraient renforcer le capital de 5 à 10 millions de francs.

Décidés à conserver le contrôle du journal, ils se sont offerts le luxe de refuser la proposition — 2 millions à 3 millions de francs — de M. Alain Ayache. Le patron du *Meilleur* exigeait, en contrepartie, de nommer le directeur de la rédaction du *Matin*.

Quant aux discussions avec M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, elles n'ont pas encore abouti (*le Monde* du 13 août). Les « dix » réfléchissent cependant à une « charte » susceptible de régir leurs relations avec M. Bouygues. Selon différentes sources, ce dernier est disposé à investir 100 millions de francs dans *le Matin*.

Y.-M. L.

(1) Le capital se répartit de la manière suivante : Cravant SA, 30 % ; Association de sauvegarde, 20 % ; Editions En direct, 10 % ; Volback informatique, 10 % ; *l'Evénement du jeudi*, 8 % ; Pierre Anglade (ingénieur-conseil), 7,8 % ; Fédération nationale des travaux publics, 3,5 % ; SVP, 1,5 % ; Editions du Seuil, Motivaction, Société d'exploitation et d'investissements hôteliers (Accor), Michel Poignant, Association APRES, 1 % chacun ; Greg Mac Arthur, 0,6 % ; laboratoires Corbière, Fox Trot Productions, enseignes lumineuses Apia, ETC production, 0,5 % chacun ; Noël Mettey (directeur général de la SET-Presse), François Luzin, Philippe Lemoine et Roland Dreyfus, 0,3 % chacun ; entreprise Propublic, 0,3 % ; Dix-Presse, 0,1 % ; entreprise Machino SA, 0,1 %.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h ; Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huisglauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Les concerts

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : Orchestre de chambre J. F. Gonzales (Vivaldi, Mozart).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique italienne des 16e et 17e s., G. de Machaut).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : Lavelle Quintet.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Williams ; 20 h 30 : N. Pereira.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : G. Mighty/F. Conners.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon Trio.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Jeudi 13, Maison de Radio France, Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : C. Santoro. (Villa-Lobos, Santoro).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Au service de la gloire, de Raoul Walsh ; 19 h, Walking Down Broadway, de Erich von Strobeim ; 21 h, The Hun Within, de Chester Withey.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, The Pinch Hitter, de Victor Schertzinger ; 17 h, Une poignée de riz, de Paul Fejös et Gunnar Skoglund ; 19 h, Processus, de Démosthène Théos (v.o.).

Jeudi 13 août

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PETITE ALLUMEUSE, Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-97).

SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-50-86) ; Galaxie, 13e (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 9 h 45, 1, rue de Bellechasse (M. Pohyer).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M. Pohyer).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M.-C. Lasnier).

« Les carrières, l'histoire souterraine et méconnue de Paris », 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau, lampe de poche (Paris passion).

« Des grognards aux maréchaux, le Premier Empire au Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« De la place Dauphine à l'Institut, par le Pont-Neuf et le pont des Arts », 15 heures, devant la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf (Monuments historiques).

« Le parc et la Cité des sciences de La Villette », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie côté des numéros pairs (Monuments historiques).

« L'hôtel de la Monnaie et son quartier », 15 heures, 11, quai de Conti (Monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 15 heures, entrée (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Biron, dernière demeure de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité, sortie (I. Hauller).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt, sortie (G. Botteau).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (G. Botteau).

Radio-télévis

Jeudi 13 août

Vendredi 14 aoû

Audience TV du 12 août 1987

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 13 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre, de Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk, avec Robert Mitchum (6e épisode). **22.00 Danse : Les ballets Moïsseiev.** Orchestre des Ballets sous la direction d'Anatoli Gouss et Alexandre Radzetski. **23.00 Journal. 23.18 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.30 Cinéma : C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. □ Film français de Jacques Besnard (1975). Avec Bernard Blier, Michel Serrault, Jean Lefebvre, Tsilla Chelton. ▶ **22.00 Téléfilm : Made in Britain.** De David Leland. Réal. Alan Clarke. Avec Tim Roth. **23.15 Documentaire :** Le corps vivant. 22. Sexualité, une des forces essentielles qui animent notre vie. **23.45 Journal.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Pas d'escale pour le vol 06. Vol de routine de Los Angeles à New-York. Soudain, un terroriste menace de faire exploser une bombe... **21.55 Journal. 22.20 Magazine : Décibels. 23.05 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Rosa la rose, fille publique. ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985). Avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Les diplômés du dernier rang.** □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel. **23.35 Cinéma : Rock and Torah.** ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte, Michel Boujenah. **1.05 Cinéma : La valse du Gorille.** ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq.

LA 5

20.25 Série : Maigret. *Une victime sans ennemi dans la petite île de Porquerolles* (rediff.). **21.50 Série : Mission impossible. 22.40 Les cinq dernières minutes. 0.05 Téléfilm : Le transfuge. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Arabesque.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. Le docteur soigne une femme enceinte, célibataire, accueillie par Myra. **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma: Le rock du bagne.** ■ Film américain de Richard Thorpe (1957). Avec Elvis Presley. **23.55 Documentaire :** Visite à Graceland. A la découverte de la maison d'Elvis Presley. **0.45 Musique : Des clips.** Spécial rock français.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Edmée de La Rochefoucauld. **21.15 Festival d'Avignon :** André Frenaud. 2. Mythe et poésie. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 7 août 1987 au parc de Florans) : Nocturne n° 1 en fa mineur, opus 55, Nocturne n° 2 en mi bémol majeur, opus 55, Scherzos n° 1 en si mineur, opus 20, Scherzos n° 2 en si bémol mineur, opus 31, de Chopin, par Louis Lortie. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich** (14). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : San Francisco Polyphony, de Ligeti ; Genesis Ballet, de Villa-Lobos ; Cantate Verbogenheit, de Santoro ; Erosao de Villa-Lobos ; Trois fragments sur Bach, de Santoro, par l'Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. Claudio Santoro, sol. Viorica Cortez, mezzo-soprano. **23.05 L'appel de l'Amérique du Sud.**

Vendredi 14 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Mariage en croisière (2e partie). **14.45 Croque-vacances.** Madame Pepperpote ; Tintin et le secret de la licorne ; Infos magazine ; Les Snorkys ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; Le vagabond. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Viktor Laszlo, Europe, Johnny Hallyday, Georges Mickael, Marc Lavoine. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (3e épisode). **18.00 Mini-journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** La fin d'une aventure. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Émission présentée par Simone Garnier, Guy Lux et Léon Zitrone. Neuilly-Plaisance-Lunel. ▶ **22.25 Téléfilm : L'attentat contre le pape**, de Sandro Petraglia, Stefano Rulli et Giuseppe Fina (1re partie). **23.55 Journal. 0.15 Série : Les envahisseurs.** Les défenseurs. **1.05 Télévision sans frontières.** *Nyanka Belle, l'Ivoirienne qui chante dans toutes les langues ; coup de cœur pour le groupe turc MFO ; clips sur Monza Ier et Bobongo, star du Zaïre, sur Hamidou d'Algérie.*

A 2

13.45 Téléfilm : Jésus de Nazareth, de Franco Zeffirelli, avec Robert Powell (dernière partie). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 15.55 Sports été :** Rugby : rétrospective de la Coupe du monde ; Pentathlon moderne : championnat du monde (escrime) à Moulins. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** La princesse insensible ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La nuit du harem.** De Billy Hale (2e partie). *Enlevée, emmenée dans le harem, Jessica, la jeune Américaine fiancée à un diplomate anglais, est courtisée par le sultan. Fantasmes orientaux.* **22.05 Journal. 22.20 Cinéma : This is Elvis.** ■ Film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt (1980). Avec David Scott, Paul Boensch, Johnny Harra. *La vie et l'œuvre du « King » Elvis à travers des bandes d'actualité et des intermèdes de fiction. Le film se veut plus honnête, plus documentaire, que celui de John Carpenter, où Kurt Russell était un Elvis convaincant ; malheureusement, cette honnêteté ne suffit pas à le rendre passionnant. Tout cela semble plat, anecdotique, extérieur en tout cas au mythe Presley et au personnage. Reste l'aspect purement historique.*

FR 3

14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Série : Opération open.** *Présence incompréhensible d'un léopard dans la presqu'île de Dilek.* **21.20 Portrait :** Albert Ferrasse. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** L'idée du droit à la santé. **23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Le pull-over rouge. ■ Film français de Michel Drach (1979). Avec Serge Avedikian. **15.55 Cinéma : La valse du Gorille.** ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq, Jess Hahn. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de** l'emploi. **19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Téléfilm : Le vent de la colère.** *A la veille de la guerre de Sécession, une famille affranchit ses esclaves.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Le grand pardon.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau, Clio Goldsmith, Armand Mestral. *Un patron du « milieu » pied-noir, le puissant Raymond Bettoun, est traqué par un policier, mais également par un jeune truand, qui cherche à le doubler. Tout le film est fondé sur Roger Hanin, qui se fait plaisir en jouant les patriarches, et en rajoute un peu dans le folklore pied-noir. Mais le film lui-même est conventionnel, et pas toujours très crédible. On nage en plein cliché.* **0.25 Cinéma : Consultation.** Film franco-allemand classé X, de Michel Jean (1982). **1.40 Cinéma : Colonel Redl.** ■■■ Film Germano-Hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus-Maria Brandauer, H.C. Blech, Armin Muller-Stahl. **4.00 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Valérian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Luchini, Charlotte Alexandra, Paloma Picasso. **5.35 Série : Rawhide. 6.25 Bandes annonces cinéma dans les salles.**

La 5

12.55 Série : Mission impossible (rediff.). **13.45 Série : Arabesque. 14.35 Série : Les cinq dernières minutes. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Feuilleton : Le temps des copains. 17.00 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 17.55 Série : Wonder woman. 18.45 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick.** *Un homme mort, un beau-fils bizarre...* **21.30 Série : Baretta.** *Enquête dans les bas quartiers.* **22.20 Série : Mission impossible. 23.10 Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Maigret. 1.35 Série : Supercopter. 2.25 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Série : Les espions. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** La Martinique. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Section 4. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey.** *Série de crimes commis dans le milieu du cinéma pornographique.* **21.20 Série : Le Saint.** Le fugitif. *Des agents israéliens recherchent un ancien nazi réfugié en Amérique latine.* **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Fer de lance.** *Bogan réussit à prendre le contrôle d'un sous-marin dont l'équipage est terrorisé par un serpent venimeux.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Henri Jourdain. **21.15 Festival d'Avignon :** André Frenaud. 3. Dans l'histoire, hors l'histoire. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 8 août 1987 au parc de Florans) : Sonate pour piano en fa majeur, d'Auric ; Nana, six pièces pour piano, de Dutilleux ; Sonate pour piano sur des modes hindous, d'Emmanuel, par Marie-Catherine Girod. **23.50 Entretiens avec Marlène Dietrich** (15). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 décembre 1986 à la salle Pleyel) : Symphonie n° 3 en ut mineur op. 44 et Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 125, de Prokofiév, par l'Orchestre national de France, dir. Mstislav Rostropovitch, Hugh Wolff (pour la Symphonie concertante), sol. Mstislav Rostropovitch, violoncelle. **22.20 Musique :** Œuvres de Chostakovitch, Haydn, Prokofiev, Stravinski, Pergolèse, Ravel, Schoenberg.

Audience TV du 12 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	23. 2	Santa-Barbara 9.6	Bouvard 5.6	Actual. région. 4.0	Larry et Balki 2.0	Drôle de vie 1.5	Chez soi 0.5
19 h 45	28.8	Roue fortune 14.1	Journal 5.6	Actual. région. 2.0	Gueule emploi 0.5	Supercopter 3.5	Section 4 1.0
20 h 16	32.3	Journal 17.7	Football 8.6	La Classe 2.5	Stalag 13 1.0	Supercopter 2.0	Section 4 0.5
20 h 55	31.3	Dallas 7.1	Football 12.1	Disques d'or 4.0	Dern. mission 2.0	Le Transfuge 3.0	Routes Paradis 3.0
22 h 08	24.7	La Garfaut 4.0	Fr. Perrin 7.6	Thalassa 5.1	Dern. mission 1.0	Mission imp. 6.6	Falcon Crest 0.5
22 h 44	20.7	Pub 0.0	Fr. Perrin 19.7	Soir 3 0.0	Colonel Redl 0.0	Mission imp. 0.0	A tout faire 0.0

Attention, pannes émetteur sauf A 2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 août à 0 h TU et le dimanche 16 août à 24 h TU.

Une zone de temps faiblement perturbé s'enfoncera vendredi sur la France. A l'avant de cette zone et sur le Midi, le temps lourd et orageux prédominera et pourra remonter jusque dans le Nord-Est. Par la suite, les hautes pressions qui s'installent sur le proche-Atlantique repousseront le courant perturbé au niveau des îles Britanniques, et un temps chaud et généralement bien ensoleillé mais qui prendra un caractère orageux s'installera.

Vendredi matin : un temps doux et nuageux prédominera, les nuages seront parfois accompagnés de petites pluies du nord du Massif Central à la Franche-Comté, et quelques orages pourront encore se manifester des Pyrénées au sud du Massif Central et au nord des Alpes.

Les belles éclaircies observées sur le Nord-Ouest dès le matin se généraliseront rapidement à tout le pays malgré des nuages encore présents sur les régions de l'Est.

Toutefois, le temps chaud et lourd se maintiendra des Pyrénées aux Alpes, et des foyers orageux d'évolution diurne apparaîtront en fin de journée sur les Alpes ; les orages accompagnés de rafales de vent seront parfois forts, en particulier sur le relief.

Les températures maximales, en légère baisse par rapport à celles observées jeudi, resteront supérieures à la normale : 21 à 24 degrés près de la Manche, 25 à 29 degrés sur la moitié nord, dépassant 30 degrés plus au sud et même parfois 34 degrés sur l'Aquitaine et la Méditerranée.

Samedi 15 août : journée agréable généralement bien ensoleillée. De la Normandie au Bassin parisien et au Nord-Est, début de matinée ensoleillée puis passage nuageux. Du nord au nord-est, un petit passage pluvieux est possible en cours d'après-midi.

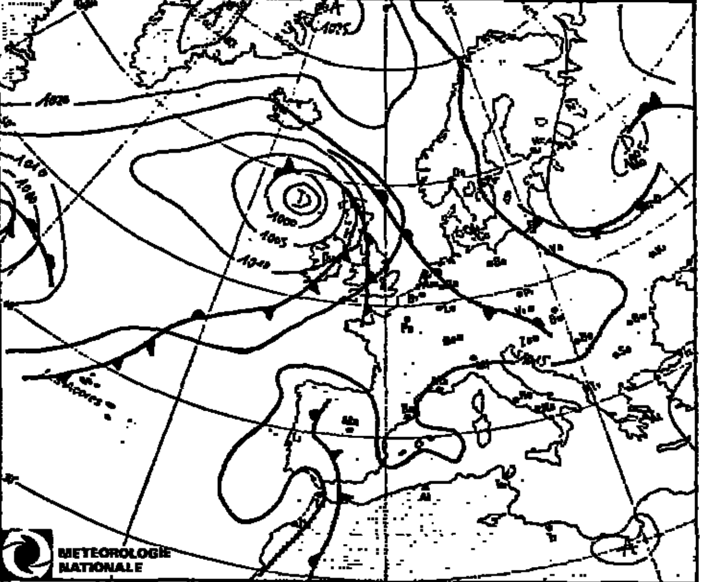
Sur les autres régions, retour du beau temps après l'élimination en matinée des orages sur les Alpes et la Corse.

Les températures maximales seront de l'ordre de 21 à 24 degrés près de la Manche et dans le Nord, et de 23 à 35 degrés dans le Sud.

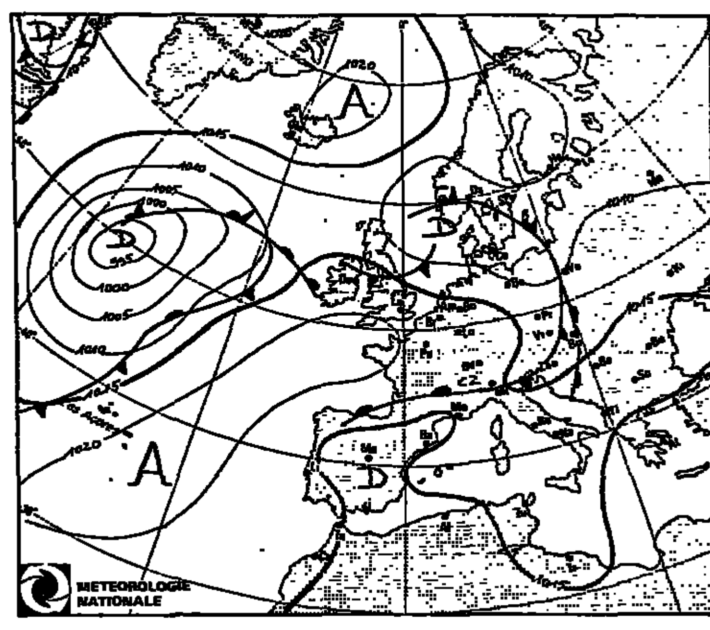
Dimanche 16 août : la journée sera dans l'ensemble ensoleillée. Cependant des passages nuageux plus importants auront lieu l'après-midi de la Normandie au Bassin parisien et au Nord, et des orages éclateront en fin d'après-midi sur les Pyrénées et l'Aquitaine, et pourront également affecter le sud du Massif Central.

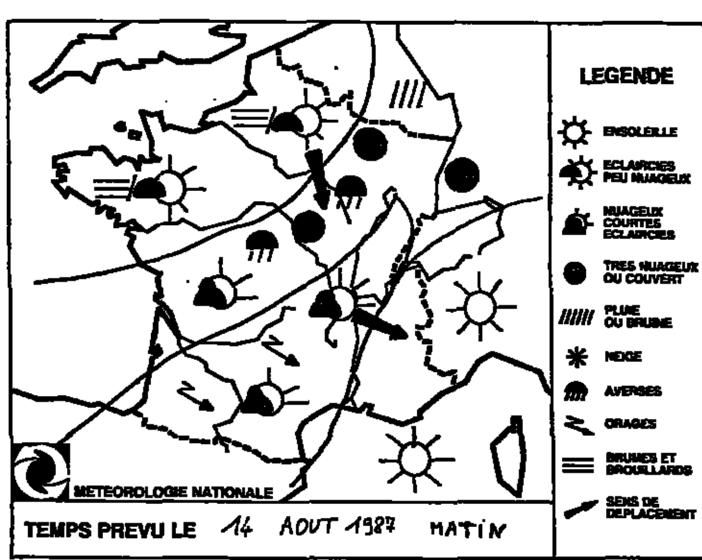
Les températures maximales seront en hausse de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 13 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-8 à 6 heures TU et le 13-8-1987 à 6 heures TU — le 13-8-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	26	19	C
BORDEAUX	31	17	D
BOURGES	27	13	D
BREST	19	15	B
CAEN	26	13	C
CHERBOURG	21	16	B
CLERMONT-FERR.	28	14	D
DIJON	27	13	D
GRENOBLE St-M-H	30	13	D
LILLE	24	15	C
LIMOGES	26	17	D
LYON	28	14	D
MARSEILLE-MAR.	32	18	D
NANCY	26	11	D
NANTES	27	16	D
NICE	27	22	D
PARIS-MONTS.	26	16	N
PAU	30	18	D
PERPIGNAN	34	19	D
RENNES	26	14	B
ST-ÉTIENNE	28	13	D
STRASBOURG	25	13	D
TOURS	27	13	N
TOULOUSE	31	17	D
POINTE-A-P.	32	32	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	42	23	D
AMSTERDAM	20	14	C
ATHÈNES	33	24	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	32	21	D
BELGRADE	25	15	N
BERLIN	20	10	P
BRUXELLES	21	14	N
LE CAIRE	37	24	C
COPENHAGUE	17	5	D
DAKAR	30	26	D
DELHI	39	27	N
DJERBA	41	26	D
GENÈVE	25	12	D
HONGKONG	31	27	D
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	34	19	D
LISBONNE	28	20	D
LONDRES	21	17	P
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	22	11	D
MADRID	41	21	D
MARRAKECH	30	17	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	29	20	D
MONTRÉAL	25	11	D
MOSCOU	15	10	C
NAIROBI	23	17	C
NEW-YORK	29	17	D
OSLO	22	9	D
PALMA-DE-MAL.	36	18	D
PÉKIN	31	23	D
RIO-DE-JANEIRO	31	20	D
ROME	29	21	D
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	19	6	D
SYDNEY	17	14	C
TOKYO	32	26	N
TUNIS	44	24	D
VARSOVIE	18	7	N
VENISE	27	17	N
VIENNE	21	13	P

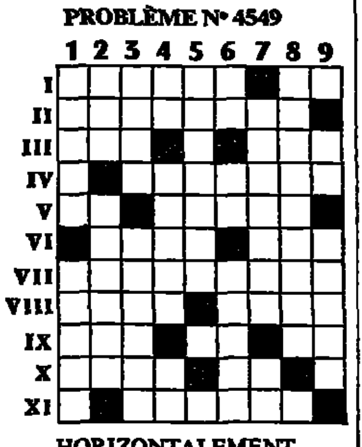
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4549



HORIZONTALEMENT

I. Femme de chambre. Ordre de marche des GI. – II. Quand on le voit avec un bâton, c'est qu'il n'est pas très jeune. – III. Fit une entrée peu académique chez les quarante. Poutre. – IV. Tient lieu d'excitant. – V. Signe d'excellence. Emet des impressions. – VI. Capitale. Bassin de décrassage. – VII. Distribution des prix. – VIII. Titre que les enfants donnent au mari de leur mère. Conseil d'entreprise. – IX. Suite à une bonne entente ou une bonne audition. Démonstratif. Personnel. – X. On lui en fait voir de toutes les couleurs. Note. – XI. Son ministère est détrôné par la majorité.

VERTICALEMENT

1. Elément irrégulier d'un ensemble triangulaire. Elle et lui. – 2. S'en donner est préférable que de s'en faire. Personnage soumis au régime du « pain » sec. – 3. Mélodie à Lodi. Exécution du peloton au poteau. – 4. Négation. Royale, elle est le fruit des sujets de la reine. Participe passé. – 5. Cache-nez. – 6. Interjection. Démonstratif. Produit de manufacture ou d'atelier. – 7. Unités numérotées dans un règlement de compte. Contracté. – 8. Les gagne-petit de la paysannerie. – 9. Note. Beaucoup d'Arabes.

Solution du problème n° 4548

Horizontalement

I. Nudiste. – II. Arête. USA. – III. Ut. Ur. – IV. Siamois. – V. Ecu. Snobs. – VI. Eastman. – VII. Ipsos. Dé. – VIII. Arias. Dou. – IX. Décrépits. – X. Io. – XI. Massacres.

Verticalement

1. Nausée. Adam. – 2. Urticaire. – 3. Dé. Auspices. – 4. Item. Tsar. – 5. Se. Osmose. – 6. Ninas. Pic. – 7. Eu. Son. Dior. – 8. Su. Dot. – 9. Paresseuses.

GUY BROUTY.

Informations « services »

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	0 931	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 931	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	09 571	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	14 771	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
2	12	tous signes	200
	2 722	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 602	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	04 682	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	06 382	lion	50 000
		autres signes	5 000
	03 712	cancer	4 000 200
		autres signes	125 200
3	23	tous signes	200
	383	tous signes	400
	6 883	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	22 473	poissons	50 000
		autres signes	5 000
4	724	tous signes	400
	894	tous signes	400
	4 724	capricorne	12 400
		autres signes	1 600
	5 394	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	6 034	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	8 394	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 724	lion	12 400
		autres signes	1 600
	13 014	cancer	60 000
		autres signes	6 000
	13 284	verseau	50 000
		autres signes	5 000
5	0 175	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	04 085	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	22 605	taureau	50 000
		autres signes	5 000
6	26	tous signes	200
	4 176	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	5 086	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	01 726	vierge	50 200
		autres signes	5 200
7	427	tous signes	400
	9 527	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 337	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	5 617	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	04 277	balance	50 000
		autres signes	5 000
8	9 648	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
9	379	tous signes	400
	2 929	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 409	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	06 239	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	670	tous signes	400
	8 190	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 180	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 890	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 870	balance	12 000
		autres signes	1 200
	9 080	verseau	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :

VERSEAU SCORPION CANCER **GAGNENT 100,00 F**

LOTO

N°32 TIRAGE DU MERCREDI 12 AOUT 1987

13 20 24 26 48 49 — 19 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 19 ET SAMEDI 22 AOUT 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 81

TIRAGE DU MERCREDI 12 AOUT 1987

Le numéro **292371** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	092371	592371	40 000,00 F
	192371	692371	
	392371	792371	
	492371	892371	

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
202371	290371	292071	292301	292370	10 000,00 F
212371	291371	292171	292311	292372	
222371	293371	292271	292321	292373	
232371	294371	292471	292331	292374	
242371	295371	292571	292341	292375	
252371	296371	292671	292351	292376	
262371	297371	292771	292361	292377	
272371	298371	292871	292381	292378	
282371	299371	292971	292391	292379	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2371	4 000,00 F
	371	400,00 F
	71	200,00 F
	1	100,00 F

87 TACOTAC 82e

TIRAGE DU MERCREDI 12 AOUT 1987

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Jean et Marcelle MAITRON
sont heureux d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils

Arthur,

chez

Isabelle ROMEC et Antoine PETIT,

le 3 août 1987.

– Nathalie et Jean Vincent RICHARD,
Benjamin et Hugo,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Cassandre,

le 11 août 1987.

50, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

– Hélène MERLIN
et
Michel KAJMAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 6 août 1987.

18, rue Meslay,
75003 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Mariages

– Dominique
GABELOTAUD CHABRERIE
et
André VUCHER

se sont mariés à Rennes, le 4 août 1987, avec la chaleureuse complicité de Edmond Hervé.

89, rue Dragon,
13006 Marseille.

Décès

– **Claude AYON**

est mort en montagne avec son guide, le 2 août 1987.

Pierrette,
son épouse,
Bruno, Cécile et Florence,
ses enfants,
Ostende Baurens,
son beau-père,
Odette Ayon,
Lucette Cloutrier,
Nicole et Pierre Amicel,
sa belle-sœur, ses sœurs et son beau-frère,
Françoise et Gérard Raynaud,
Marie-Claude et Vincent Boggio,
Sylvie et Jean-Carl Simonetti,
Pascale et Patrice Nordey,
Annick et Jean-Marie Planelles,
Patrick et Armelle Amicel,
Philippe Amicel,
ses nièces, neveux et leurs enfants,
Les familles Moindrot, Gibault, Pautrat, Ducassé, Gabach,
Parents et alliés,
Ses amis du Rayon de Saint-Mandé,
Et tous ses autres amis,
vous invitent à partager leur peine.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 août, en l'église de Tournefeuille (Haute-Garonne).

Pierrette Ayon-Baurens,
7, rue de la Cascade,
31170 Tournefeuille.

– Le docteur et Mme Raymond Berthelot
et leurs enfants,
Mme Christiane Berthelot
et ses enfants,
Le docteur et Mme Gérard Berthelot
et leurs enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-treizième année de

M. Justinien BERTHELOT,
ancien élève de l'Ecole
normale supérieure de Saint-Cloud,
directeur honoraire d'école normale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

leur père, grand-père et parent,

survenu le 9 août 1987, à Pointe-à-Pitre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue du Maréchal-Joffre,
94290 Villeneuve-le-Roi.
97128 Goyave, Guadeloupe.
45, avenue Le Nôtre,
92330 Sceaux.

– François Xavier Jaujard,
Jean et Francine Matthyssens,
Guillemette et Fernand Rougane de Chanteloup,
Isabelle et Xavier Matthyssens,
Jean, Marie et François Rougane de Chanteloup,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jeanne BOITEL JAUJARD,

« *Mozart* » dans la Résistance,

ancienne pensionnaire
de la Comédie-Française,
présidente honoraire
de l'Union catholique
du théâtre et de la musique,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre
des médaillés de la Résistance.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 août 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Sainte-Gemme (Eure-et-Loir).

24, rue de Varize,
75016 Paris.

(*Le Monde* du 12 août.)

– Conformément au vœu de la défunte, ceux et celles qui ont connu

Mme Raymond CIDINI,
née Olga Manœuvrier,

s'unissent d'intention dans la douleur de son décès survenu au cours de sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 4 août 1987.

Un service religieux sera célébré ultérieurement. Les personnes souhaitant y assister sont priées de prendre contact avec la famille.

43, avenue Secrétan,
75019 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Son Excellence Léon NOEL,
ambassadeur de France,
conseiller d'Etat honoraire,
membre de l'Institut,
préfet honoraire du Haut-Rhin,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu à Toucy (Yonne), le 6 août 1987, dans sa centième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Toucy, le samedi 8 août.

De la part de
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants.

(*Le Monde* daté 9-10 août.)

– Mme Simonne Pichon,
ses enfants et petits-enfants
ont le chagrin de faire part du décès subit de

Colette PICHON,

à Villeneuve-Loubet, le 5 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 11 août dans la plus stricte intimité.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 80 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 août :

UN DÉCRET

● N° 87-658 du 11 août 1987 interdisant l'utilisation des espèces monétaires comme support publicitaire.

UN ARRÊTÉ

● Du 4 août 1987 portant création d'une commission relative à la copropriété.

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Usine pétrochimique cherche Agt méthode-qualité, BTS ou DUT, genre méc., 30 a. env., expérience 5 a. min. de fonction qualité et méthodes préparation en mécanique. Notions informatique appréciées. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Ecr. Eurosud Publicité n° 6 699, 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

Usine pétrochimique cherche : Agent contrôle - audit entreprise réparation s/construct. méc., BTS ou DUT génie mécanique, 35 a. env. Exp. 10 a. min. en montage mécanique et réparation de matériel roulant. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Ecr. Eurosud Publicité n° 6 693 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme format. universitaire sup. 3e cycle (français, philo, psycho), solide exp. enseignement, rédaction rel. publiques. Et. toutes prop., 45-86-99-63.

Ing. Ecole Cent. de Paris, format. complémentaire I.C.G., arabe, anglais courant, français, 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. ocial export, 4 continents, rech. poste res. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger. Ecrire sous le n° 8762 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Femme libérée toutes obligations cherche emploi région Nord. Etudie toutes propositions. Tél. : 42-37-38-98.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

DUROC. Pierre de T. étage élevé. 7 P. triple réception + 4 chbres. gde cuis., 2 bains, w.-c., 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

14e arrdt

ST JACQUES – RARE. S./3 nivx, bel. maison à rénov. 170 m² + ss sol compl. + 100 m² de jard. priv. Expo. Est-Ouest, calme. 3 500 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mo FALGUIÈRE

Superbe living, 3 chambres, 2 bains, terrasse sur jardin, luxueusement rénové. GARBI 45-67-22-88.

appartements achats

VOUS VENDEZ

1 logt avec ou sans confort PENSEZ IMMO MARCADET 88, r. Marcadet, 75018 PARIS. Tél. : 42-52-01-82. 42-23-73-73.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, Paris-8e, recherche MEUBLÉS ou VIDÉS APPTS HAUT DE GAMME. PARIS RÉSIDENTIEL et VILLAS PARIS-OUEST.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-06.

fermettes

Fermette forêt landaise; 80 km Bordeaux 2 ha bois 56-45-28-81 59-34-73-56 M. Escarpit, 7, av. Chasseur 33600 Pessac.

immobilier information

Pour VENDRE ou ACHETER
Maison – Appartement
Château – Propriété
Terrain – Commerce
sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, Paris-17e. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

Domiciliation depuis 89 F MS. Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e. Constitution SARL 1 500 F ht. INTERDOM 43-40-68-50.

pavillons

Près AVIGNON, maison sur 2 étages, salon, cheminée, grande cuisine, 4 ch., s. de bains, garage, dépend., gde terrasse, petit jdin 480 000 F, 66-82-65-45 jusqu'au 15-8.

villégiature

A louer septembre port du Crouesty, presqu'île de Rhuys (56), à 50 m de la plage, maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Tél. : 39-89-81-05 le soir.

هكذا من الأصل

REPÈRES

Chômage

Le « libéralisme » en que

Le revers de la dé

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Toshiba perd un contrat du Pentagone

REPÈRES

Salaires

Augmentation de 0,9 % au deuxième trimestre

Le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,9 % au cours du deuxième trimestre, selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre, réalisée par le ministère des affaires sociales. Sur douze mois, la hausse est de 3,3 %. Au premier trimestre, la progression avait été de 1 %, et l'évolution sur un an de 3,4 %.

Selon cette même enquête, l'indice des effectifs salariés, corrigé des variations saisonnières, est resté stable au cours du deuxième trimestre, comme il l'avait été au premier trimestre. Au 31 mars, les secteurs marchands non agricoles comptaient 13,5 millions de salariés.

Financement de l'agriculture

Réduction des pertes du Farm Credit System américain

Le Farm Credit System (FCS), premier réseau bancaire agricole aux Etats-Unis, a enregistré une importante contraction de ses pertes au deuxième trimestre : 46 millions de dollars, contre 762 pour la même période de 1986, ramenant la perte depuis le début de l'année à 201 millions de dollars contre 968 millions en 1986.

Cette nette amélioration des résultats devrait influencer favorablement le Congrès, qui doit en principe se mettre d'accord, début septembre, sur le montant des fonds fédéraux nécessaires au renflouement du système bancaire agricole américain. On fait cependant remarquer que cette contraction des pertes était surtout due aux remboursements plus nombreux que de coutume effectués par les agriculteurs grâce aux aides fédérales...

Avec ses trente-sept banques régionales, le FCS détient 70 milliards de créances agricoles, soit environ le tiers des prêts aux agriculteurs aux Etats-Unis. – (*AFP*.)

Chômage

14 % de la population active aux Pays-Bas

Le nombre de chômeurs a progressé aux Pays-Bas en juillet par rapport à juin en donnée brutes, le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 692 000 (+ 34 100 en un mois), soit 14,1 % de la population active contre 13,5 % fin juin. Après correction des variations saisonnières ce chiffre s'établit à 686 100 (+ 4 300 par rapport à juin). Mais sur un an, les chiffres du chômage sont en baisse de 27 200 puisqu'il y avait 713 300 demandeurs d'emploi en juillet 1986.

Au-delà des querelles de statistiques

Le nombre d'emplois a, au mieux, stagné en 1986

L'emploi a-t-il ou non augmenté en 1986 ? Au début du printemps, MM. Chirac et Balladur avaient affirmé que leur politique avait créé des emplois nouveaux. Au vu des statistiques définitives, la réalité est plus complexe. Le nombre réel des chômeurs est-il celui de l'INSEE ou celui plus pessimiste de l'ANPE ? M. Séguin s'interroge, et, là encore, la réponse n'est pas simple.

Les querelles statistiques ont ceci de merveilleux et d'exaspérant – c'est selon – qu'elles ne sont jamais complètement épuisées. Elles peuvent rebondir, puisqu'elles se terminent souvent sans vainqueur ni vaincu, toutes les hypothèses conservant jusqu'au bout une part de vérité.

Deux affaires actuelles illustrent cette règle. Le différend entre l'INSEE et l'UNEDIC à propos de l'évaluation, pour l'année 1986, des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles (*le Monde* du 1er avril), qui permet de mesurer le niveau de l'emploi d'abord. La divergence accrue des chiffres du chômage publiés respectivement par l'INSEE et l'ANPE ensuite (*le Monde* du 30 juillet), qui a amené M. Philippe Séguin, ulcéré, à demander une note explicative à M. Edmond Malinvaud, déjà sollicité l'an passé pour mettre fin à la polémique avec M. Lionel Stoléru (1).

Dans les deux cas, les premières conclusions, apparues ces jours-ci, laissent une large part à l'interprétation. L'UNEDIC, dans une note en date du 24 juillet, fait discrètement savoir que les effectifs salariés n'ont baissé que de 0,1 % sur l'ensemble de l'année, le salariat du secteur privé ayant ainsi perdu 8 656 emplois. Au moment de la publication provisoire d'une extrapolation, en février, l'UNEDIC affirmait que 50 000 emplois environ avaient disparu d'une année sur l'autre, soit 0,4 %. La révision dans le sens d'une amélioration est due, selon l'UNEDIC, à la « *très forte croissance* » de l'emploi salarié dans les entreprises de moins de dix personnes (+ 2 % et 58 300 salariés supplémentaires), supérieure au 0,5 % enregistré en moyenne depuis quatre ans.

L'INSEE ayant pour habitude de « *caler* » ses propres estimations sur les résultats définitifs de l'UNEDIC, on pouvait penser que l'Institut de la statistique allait s'en rapprocher. Espoir déçu. L'INSEE, qui n'a pas encore arrêté ses comptes officiellement, s'apprête à maintenir son évaluation d'une hausse de 0,3 %, correspondant à quelque 27 000 emplois salariés supplémentaires.

De part et d'autre, pourtant, personne ne souhaite envenimer les choses ni ne veut perdre la face. De toute manière, la différence est bien mince par rapport à un total de 12,7 millions de salariés cotisant à l'UNEDIC ou 13,5 millions de salariés recensés par l'INSEE. Il n'y a pas là de « *contradiction véritable* », ajoute l'INSEE, qui invoque l'inévitable imprécision des calculs. Avec des nuances, les deux organismes s'entendent toutefois pour dire que la présence dans les comptes des jeunes SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) pourrait expliquer le désaccord statistique. Tandis que l'UNEDIC affirme mollement que ceux-ci « *sont* a priori *inclus* » dans ses résultats, l'INSEE prétend qu'il en manquerait les trois quarts.

Sachant que le nombre de SIVP était évalué à 70 000 à la fin décembre 1986, cette version est plausible. Mais elle présente deux inconvénients. Le premier est de mettre en évidence le fait que s'il y a bien eu création d'emplois en 1986, cela s'explique d'abord par le plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes, à base d'exonérations totales des charges sociales. Le second est de souligner que l'amélioration de l'emploi est due aussi à l'incorporation dans le total de stagiaires de la formation professionnelle rémunérés par l'employeur à 17 % ou à 27 % du SMIC, selon l'âge, et pendant trois à six mois.

Au fond, ces discussions de statisticiens seraient de peu d'intérêt si elles ne coïncidaient avec une situation doublement exeptionnelle. Pour la première fois depuis longtemps, l'emploi en France est sur le point de passer de la dégradation à l'amélioration. On constate donc une certaine précipitation pour annoncer l'événement tant attendu. En outre, ce changement symbolique revêtirait une grande importance dans un climat politique préélectoral.

Imprudences verbales

Avec les résultats pour l'emploi total (salarié et non salariés), qui intégrait les TUC, les socialistes pouvaient annnoncer une augmentation en 1985 (+ 0.4 %), mais n'avaient pu se glorifier d'une reprise de l'emploi salarié, espérée pour les mois suivants. S'appuyant sur les premières données de l'INSEE pour 1986, M. Jacques Chirac comme M. Edouard Balladur ont, à la fin du premier trimestre de cette année, imprudemment claironné que leur politique créait des emplois. Le premier ministre évoquait une hausse de 50 000 (*le Monde* du 27 mars) et le ministre d'Etat affirmait, dans une interview (*le Monde* du 11 février), que « *l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a légèrement augmenté sur l'ensemble des trois premiers trimestres de 1986* ».

On sait un peu mieux maintenant ce qu'il en est. Une certaine prudence aurait été de mise. L'INSEE laisse aujourd'hui entendre que l'emploi salarié général (secteurs marchands non agricoles, secteurs agricoles, secteurs non marchands, fonction publique et assimilés) a très légèrement baissé en 1986. Si l'on tient compte des non-salariés – une population en perpétuel changement – l'évolution de l'emploi total en 1986 aurait été proche du zéro ou même un peu négative.

La seconde affaire, tout aussi complexe, n'offrira pas, elle non plus, l'occasion d'une mise au point sans appel. Si l'ANPE publie un chiffre de demandeurs d'emploi régulièrement supérieur à celui issu de l'enquête « emploi » annuelle de l'INSEE, réalisée en mars, cela provient essentiellement de notions différentes et de champs non homogènes. Tandis que l'INSEE s'appuie sur la définition du BIT pour évaluer le nombre de chômeurs, l'ANPE recense les personnes inscrites auprès d'elle et à la recherche d'un emploi. Il y a là plus qu'une nuance, les seconds pouvant être incités ou dissuadés en fonction de la politique de l'emploi qui accordera ou non des allocations, par exemple.

Dans une première note en date du 24 juillet – la note définitive devrait être remise à M. Séguin en septembre. – l'INSEE souligne les raisons de cet écart. La méthode de l'enquête introduit une imprécision de l'ordre de 2 % à 3 %. Ensuite, 13 % des chômeurs au sens du BIT, en mars 1987, « *ne se déclarent pas inscrits à l'ANPE* » au cours de l'enquête. Inversement, plus de 500 000 personnes inscrites à l'ANPE ne sont pas classées parmi les chômeurs au sens du BIT.

Si tout le monde admet ces explications, il n'en reste pas moins que la différence s'est creusée entre mars 1986 et mars 1987. L'augmentation du chômage a été de 4,8 % selon l'INSEE, de 8 % pour l'ANPE, soit 80 000 personnes de plus.

Ecart accru

En fait, les causes de cet écart accru ne manqueraient pas. Entre les deux dates, le nombre habituel de chômeurs au sens du BIT qui ne sont pas inscrits à l'ANPE aurait diminué, augmentant ainsi celui des demandeurs d'emploi. En revanche, 110 000 personnes inscrites contre 70 000 précédemment ne chercheraient plus d'emploi, découragées. Par rapport à l'année antérieure, avance l'INSEE, la période aurait également « *été marquée par un allègement des contrôles* » de l'ANPE, le fichier enregistrant un plus grand nombre d'inscrits.

A l'ANPE, on fait aussi observer que l'accroissement est surtout sensible dans la catégorie des chômeurs de plus de cinquante ans. Les effets des licenciements économiques se font notamment sentir. Psychologiquement, des licenciés âgés ne se considèrent plus comme des chômeurs face à un enquêteur de l'INSEE ; ce qu'ils sont pourtant au regard de l'ANPE.

On peut donc se damander si M. Séguin a été bien inspiré de vouloir lancer cette deuxième affaire, qui donne des raisons d'être pessimiste sur l'évolution du chômage. En tout cas, MM. Chirac et Balladur auraient mieux fait de s'interdire de crier victoire trop tôt. Les statistiques sont décidément à manier avec précaution.

ALAIN LEBAUBE.

(1) M. Stoléru publiait l'indice ARIES du chômage, reconnu officiellement par l'ancienne opposition, qui ajoutait environ 300 000 chômeurs aux comptes de l'ANPE. Pour ce faire, il intégrait le sous-emploi et les publics concernés par les mesures de traitement social, y compris les jeunes « maintenus » dans le système scolaire.

● **ANPE : les maires auront accès aux listes de chômeurs.** – Conformément aux dispositions prévues par l'ordonnance du 20 décembre 1986 qui réformait l'ANPE, les maires pourront, s'ils le désirent, avoir communication des listes de chômeurs résidant sur le territoire de leur commune. Par lettre, l'ANPE a fait savoir qu'elle serait en mesure de fournir ces renseignements à compter du mois de septembre. Réclamée par certains maires, cette mesure avait été vivement critiquée, notamment par les syndicats de l'ANPE qui redoutent une utilisation politicienne, des choix discriminatoires ou encore la dénonciation de faux chômeurs.

Le « libéralisme » en question aux Etats-Unis

Le revers de la déréglementation

(Suite de la première page.)

Au-delà, le protectionnisme fortement renaissant outre-Atlantique ne fait pas bon ménage avec l'ouverture aux grands vents de la concurrence.

Mais, plus prosaïquement, le consommateur américain s'est aperçu qu'aux gains incontestables provoqués par cette réduction de la réglementation dans un premier temps avaient succédé des abus inacceptables. L'efficacité de cette libéralisation a bien été réelle : les prix des transports routiers ont baissé de 30 % en cinq ans, les tarifs des communications longue distance entre 30 % et 50 %. Les frais de transaction boursière pour un investisseur particulier ont chuté de 60 %. Et 80 % des passagers des transporteurs aériens bénéficient de tickets à prix réduits contre 20 % auparavant.

De plus, ce credo concurrentiel a entraîné des restructurations considérables et des gains de productivité, de ce fait, notables : réorganisation des opérations des compagnies aériennes, rassemblement de banques, entrée de la grande distribution dans la banque... Mais l'exemple du transport aérien est intéressant à développer : la floraison de petites compagnies n'a pas empêché la création d'un oligopole, voire de véritables monopoles régionaux : Northwest à Minneapolis et Milwaukee, TWA à Saint-Louis, American Airlines à Dallas, US Air à Pittsburgh. Si l'on en croit un professeur de l'université de Denver cité par le *Washington Post*, les cinq premières compagnies américaines contrôlent désormais 84 % du trafic passager des Etats-Unis, contre 73 % avant la déréglementation.

Les gains de productivité ont dans un premier temps été surtout réalisés au détriment des salariés : de 1977 à 1982, le tout puissant Syndicat des camionneurs n'a pu empêcher une baisse non négligeable des salaires et les effectifs des chemins de fer ont diminué de quelque 35 % dans le même temps. Les salaires des pilotes ont eux aussi subi une forte érosion et le PDG de Texas Air est encore en lutte avec les syndicats des pilotes pour obtenir une réduction de l'ordre de 30 %.

Mais, avec l'apparition de l'oligopole, les tarifs sont en train de réaugmenter et la qualité du service est à la baisse. En outre, parmi les services, l'abandon des routes les moins rentables risque encore d'être accentué avec l'arrivée à leur terme, en 1988, des dispositions transitoires de la loi de déréglementation des transports aérriens qui imposaient une desserte de cent quarante-huit villes de moyenne importance. Quelque cent villes pourraient ainsi être rayées de la carte des transports aériens aux Etats-Unis. Rien d'étonnant donc que les propositions de la loi visant à « *reréglementer* » cette activité se multiplient.

La fin des quasi-banques

En matière bancaire, le Congrès est allé plus loin puisqu'il a adopté, la semaine passée, une réglementation plus rigide d'activités qui n'étaient complètement déréglementées que depuis mars 1986. L'ouverture à la concurrence de cette branche, déjà affectée par la faillite de certains pays latino-américains et, à l'intérieur, par les difficultés persistantes des agriculteurs puis par celles des activités pétrolières, ne s'est pas faite sans dégâts.

Cette concurrence dans laquelle se sont engagés certains établissements en augmentant leur taux pour accroître leurs dépôts, puis une croissance trop rapide fondée parfois sur des opérations immobilières purement spéculatives ont provoqué bien des faillites, notamment parmi les caisses d'épargne (*Savings and Loan*). Plus question, dès lors, pour la Maison Blanche de maintenir le credo libéral pur et dur selon lequel, sur un marché concurrentiel, seuls les forts et les bien gérés subsistent. Il fallait bien venir en aide aux quatre cent trente caisses d'épargne insolvables. Aussi le Congrès a-t-il voté, à une très large majorité, un texte qui autorise l'Etat, *via* la Federal Savings and Loan Insurance Corporation, à lever plus de 10,8 milliards de dollars de « bonds » pour ce faire. Mais les parlementaires en ont profité pour « *reréglementer* » certaines activités bancaires, et notamment celles des quasi-banques qui ont fleuri ces dernières années, au nom de la concurrence, sous l'égide de grands magasins comme Sears ou de concessionnaires automobiles qui, accordant des prêts ou acceptant des dépôts (mais pas les deux), échappent à toute réglementation. Rétroactivement, à compter du 5 mars, ces banques « *à service limité* » sont interdites et les activités de celles installées avant cette date sont réglementées. Et ce n'est là que l'aspect le plus spectaculaire d'un texte qui partout accentue les contraintes. Comme le dit le sénateur démocrate de New-York M. Charles Schumer : « *Il y a un message majeur dans cette loi : la déréglementation à marche forcée a cessé.* »

Sans doute tous les secteurs dont on a allégé les règles ne subissent-ils pas de telles attaques. Il est ainsi en général admis que, dans les télécommunications, ATT n'abuse pas des nouvelles dispositions. Mais dans les transports routiers ou dans l'énergie la déréglementation est aussi mise en cause soit par les consommateurs mécontents, soit sous la contrainte de la conjoncture internationale.

Pour l'Europe, qui a toujours suivi avec retard les grands mouvements d'outre-Atlantique et qui commence à peine à déréglementer certains secteurs, cette évolution américaine ne signifie pourtant pas qu'elle pourra faire l'économie de la déréglementation. Les nécessités du grand marché européen d'abord vont entraîner la suppression de nombre de règlements nationaux et leur remplacement par une discipline commnautaire le plus souvent plus libérale (mais pas toujours, comme le prouvent les normes antipollution récemment adoptées à Bruxelles pour l'automobile). De plus, certaines activités (dans la banque, les télécommunications, voire partiellement les transports) n'échapperont pas à une déréglementation née de l'interpénétration sans cesse plus étroite des économies nationales et de l'explosion du progrès technique en matière de communications. Mais l'exemple américain est là pour rappeler aux responsables, européens comme nationaux, la nécessité de la prudence.

BRUNO DETHOMAS.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Toshiba perd un contrat du Pentagone

La firme nippone Toshiba, accusée d'avoir vendu illégalement à l'URSS des matériels « sensibles », a perdu, au profit de la firme virginienne Zenith, un contrat portant sur la livraison à l'armée américaine de 90 000 ordinateurs pour lequel elle était pourtant donnée favorite parmi dix-huit compétiteurs.

La vice-président de Toshiba, M. Sakae Shimizu, s'est refusé à établir un lien direct entre la perte de ce contrat et le scandale des ventes de matériels à l'URSS. De son côté, l'US Air Force a affirmé que l'offre de Zenith pour ce contrat d'une valeur de 104 millions de dollars était la meilleure. Mais les observateurs remarquent que le secrétaire d'Etat américain à la défense, M. Casper Weinberger, avait fait l'objet d'intenses pressions politiques pour ne pas attribuer la commande à Toshiba.

Ciba-Geigy rachète des actifs de Rhône-Poulenc

Ciba-Geigy, numéro un de l'industrie chimique suisse, a repris deux groupes de technologie appartenant au Groupe polymère pour électronique (GPE) de la société chimique française Rhône-Poulenc. Il s'agit principalement, selon Ciba-Geigy, de la technologie « SPC », un nouveau procédé pour additifs utilisé dans la production de circuits imprimés et de polymères pour la protection de composants électroniques.

Paribas procède à une augmentation complémentaire de son capital

Le conseil d'administration de la Compagnie financière de Paribas, après avoir constaté le « *remarquable succès* » de l'augmentation de capital opérée au cours de la seconde quinzaine de juillet, a décidé, le mercredi 12 août, de procéder à une émission complémentaire de 1,15 million d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA), portant l'émission totale à 8,65 millions d'ABSA.

Malgré la période estivale, près de sept cent mille petits actionnaires (sur les trois millions que compte la compagnie) ont souscrit à cette augmentation de capital. A l'étranger, les demandes des investisseurs ont été très largement supérieures à la quantité de titres offerts. « *La base géographique de l'actionnariat du groupe s'en trouve élargie* », note le communiqué de la banque. L'augmentation de capital aura ainsi rapporté plus de 4 milliards de francs à la compagnie financière.

La Société générale détient plus de 5 % de la CGE

La Société générale a informé, le mercredi 12 août, la Chambre syndicale des agents de change qu'elle détenait plus de 5 % (5,57 % exactement) du capital de la Compagnie générale d'électricité (CGE), récemment privatisée. Au moment de la privatisation de la CGE, un groupe de banques (dont la Société générale, le Crédit lyonnais et la BNP) avait conservé le contrôle d'environ 12.5 % du capital de la CGE, détenus de longue date et constituant « le noyau dur » des actionnaires. La Société générale, qui entretient des liens traditionnels avec la CGE, a donc augmenté légèrement sa participation et a dû, conformément aux règles en vigueur, déclarer à la Chambre syndicale des agents de change qu'elle avait dépassé le seuil des 5 %.

Economie

FINANCES

Cinq années de hausse à Wall Street

« 1929, Remember ! »

La crise du Golfe a des effets inattendus. Au lieu de déclencher l'ancestral réflexe de refuge dans l'or, elle provoque un afflux massif de capitaux vers Wall Street. Depuis deux semaines, le marché américain vole de record en record.

Pour l'essentiel, l'envolée des cours est due aux investissements étrangers. A combien se montent-ils ? Les statistiques pour l'instant sont muettes. Grâce à la banque centrale des Etats-Unis (FED), on sait seulement que, pour le premier trimestre, les placements étrangers en valeurs mobilières américaines se sont fait à un rythme annuel de 37,2 milliards de dollars, soit deux fois le montant net de l'augmentation des placements enregistrés l'année précédente et sept fois celui de 1985.

D'après certaines indiscrétions, la cadence se serait accélérée pendant le deuxième trimestre. Jamais autant d'argent n'a afflué vers le Nouveau Monde et, ce qui est paradoxal, au plus mauvais moment, semble-t-il. L'inflation, en effet, menace de se réveiller et les taux d'intérêt se tendent. En fait, avec les signes de reprise économique apparus, les Etats-Unis apparaissent comme le dernier havre des liquidités en mal de placement.

Le phénomène survient à l'instant même où Wall Street fête ses cinq ans de hausse. Le mouvement a très exactement pris naissance le 13 août 1982. Il succédait à six années de langueur et de dépression favorisées par la récession économique et les chocs pétroliers. A cette date, le Dow Jones était tombé à 776,82 points. Il culmine aujourd'hui à 2 670 (+ 243 %). Ce record d'altitude a été décroché après quinze jours de marche forcée.

Entre 1924 et 1929, les cours avaient monté sans interruption pendant cinq ans... et trois mois. Nous y sommes presque et les commentateurs font déjà des parallèles. Car ces cinq ans et trois mois de hausse avaient débouché sur le grand « krach » de 1929.

Les pronostics sont souvent sinistres. Certes des similitudes existent. Ainsi le « boom » des années 20 avait été lui aussi en grande partie favorisé par une frénésie d'OPA. Mais depuis cinq ans jamais le *price earning ratio* (rapport cours-bénéfice), critère déterminant des boursiers, n'a dépassé 20. Les spécialistes assurent donc qu'il n'y a aucun danger. Bien au contraire.

Au Japon, les valeurs nippones ne sont-elles pas capitalisées soixante-dix fois (PER à 70) ? En outre, des professionnels assurent que des grandes valeurs composant le Dow Jones comme General Motors, Kodak ou Du Pont sont bien loin d'atteindre le prix qu'elle devraient avoir compte tenu de l'inflation. Mais sont-ce vraiment des preuves ? Pour l'instant, rien ne freine l'arrivée massive des capitaux étrangers. Et le raffermissement du dollar l'accélère.

Rendez-vous est quand-même pris pour le 13 novembre prochain. « 1929, remember ! »

A.D.

Nouvelles solutions à l'endettement du tiers-monde

(Suite de la première page.)

Comme au Japon, la banque centrale britannique a décidé de rendre partiellement publiques ces instructions. Celles-ci ne sont pas impératives. Elles recommandent aux banques de classer les pays débiteurs en leur distribuant un certain nombre de « mauvais points » en fonction de divers critères : moratoires déjà en vigueur, nombre et ancienneté des rééchelonnements, retard dans le paiement des intérêts ou du capital aux organisations internationales (Banque mondiale notamment), rapport de la charge de la dette aux exportations... La Banque d'Angleterre suggère aux banques de constituer leurs provisions en fonction de la place du pays débiteur sur cette échelle de points.

Face aux difficultés occasionnées par ces « prêts non perfomants », certaines banques envisagent de vendre des actifs. C'est le cas de la Midland britannique. Les autorités monétaires de Sa Majesté n'y mettent pas d'obstacle. Le gouvernement anglais a, en effet, fait savoir, mercredi, qu'il donnait son accord au rachat par la National Australia Bank de trois filiales de la Midland. La ministre de l'industrie et du commerce, lord Young, a décidé de ne pas saisir la commission des monopoles et des fusions, précisant que cette décision était liée aux conditions particulières de cette opération.

La Midland avait fait savoir, le 7 juillet dernier, que, outre la constitution de provisions pour un montant de 916 millions de livres, elle souhaitait vendre trois de ses filiales (une en Ecosse et deux en Irlande) de manière à renforcer sa situation financière.

La transformation de créances détenues par les banques en participation dans le capital d'entreprises constitue la troisième voie permettant de surmonter le problème de la dette. Elle est souhaitée par les responsables de plusieurs pays endettés et n'est pas rejetée par tous les banquiers. La décision de la Réserve fédérale américaine devrait ouvrir de nouvelles perspectives.

La Fed a rendu publique une nouvelle réglementation qui entre en vigueur immédiatement et en vertu de laquelle les banques américaines pourront désormais acquérir, par le biais de leurs filiales, jusqu'à 100 % du capital de firmes étrangères en dehors du secteur financier. Jusqu'à présent, les banques américaines ne pouvaient détenir que 20 % du capital dans des entreprises non financières (mais 100 % dans les sociétés financières).

La Fed fait dépendre l'application de cette règle du niveau d'endettement du pays concerné. En outre, afin d'empêcher les banques de se lancer de façon permanente dans d'autres secteurs d'activités, la Réserve fédérale a limité à cinq ans la détention d'une entreprise étrangère, sauf dérogation spéciale.

Dans les milieux bancaires américains, les réactions sont très diverses. M. Alden Clausen, le président de la Bank of America, en visite au Brésil, indiquait mardi que sa banque, au deuxième rang parmi les créanciers du Brésil, était intéressée par le projet gouvernemental de conversion de la dette extérieure brésilienne en capital-risque. En tout état de cause, les banques américaines — suivies en cela par celles d'autres pays — commencent à faire ressortir dans leurs comptes les conséquences de ces prêts « non performants » : les vingt-cinq principales banques américaines ont enregistré au deuxième trimestre de cette année des pertes cumulées d'un montant de 10,7 milliards de dollars.

Les banquiers acceptent ainsi de reconnaître — et d'en prendre acte dans leur bilan — qu'une partie de l'énorme dette des pays en voie de développement ne sera jamais remboursée.

ERIK IZRAELEWICZ

ÉTRANGER

Division des terres contre collectivisation

La réforme agraire en Chine entretient un profond conflit politique

PÉKIN
de notre correspondant

Doudian, village de la grande banlieue de Pékin, pratique toujours, huit ans après le début de la réforme agricole, l'agriculture collective.

Doudian fait partie de ces 10 % de villages qui n'ont pas suivi les directives de M. Deng Xiaoping concernant la division des terres par familles après l'expérience désastreuse des communes populaires. Mais Doudian se porte bien. Modèles ou laboratoires, ces villages redeviennent d'actualité. Le jour de notre visite, plusieurs autocars de touristes studieux, dont des fonctionnaires venus de la capitale, faisaient le tour de l'agglomération.

Aller à contre-courant après 1978 ne fut pas facile, reconnaît M. Zhao Fengxiu, vice-président de la société agro-pastorale, industrielle et commerciale chargée de la gestion économique des 346 hectares de terres et des vingt-quatre entreprises de Doudian. Les pressions ont été fortes car, en Chine, on n'aime pas ceux qui ne font pas comme les autres. Mais, assure-t-il, paysans et cadres ont tenu bon : « *Village réputé pour sa pauvreté* », Doudian avait bénéficié d'investissements considérables de l'Etat, permettant la mécanisation et le développement d'une agriculture scientifique.

Aujourd'hui, le revenu moyen par habitant, de 990 yuans (un yuan = 1,60 franc français), est bien plus élevé que celui du paysan moyen, et plus de 60 % de la population se sont reconvertis dans l'industrie et les services. Le revenu global du village et le niveau de vie par habitant ont été multipliés par douze, la productivité céréalière a doublé.

Doudian se caractérise donc par sa gestion centralisée, des équipes de paysans salariés mais intéressés aux résultats — travaillant la terre collectivement — et « *par de bons cadres* ». La population a investi ses économies et touche des intérêts qui arrondissent ses fins de mois. La société locale est responsable des semences, de la commercialisation et de la station de tracteurs. Le taux de mécanisation est de 12,5 CV par hectare (1,76 CV aux Etats-Unis), ce qui indique un faible taux d'utilisation du matériel. On voit des champs de 8 hectares d'un seul tenant, fait exceptionnel en Chine en dehors des trois mille fermes d'Etat.

Les filles du village

« *Les filles des villages voisins cherchent à se marier avec des gars de Doudian, les filles de Doudian ne veulent pas chercher époux ailleurs* », dit M. Zhao. Beaucoup de familles, qui combinent revenu agricole et revenu industriel, ont des maisons neuves, parfois à étages. Certaines sont même prêtes à payer l'amende de 10 000 yuans pour avoir un deuxième enfant.

M. Zhao est convaincu que l'exemple de Doudian, « *qui n'a plus rien à voir avec la commune populaire* », représente l'avenir. Par la persuasion, par la spécialisation, graduellement, les paysans regrouperont leurs terres. « *Mais il ne faut pas les forcer.* » Point de vue que partage M. Li Jinghua, porte-parole du ministère de l'agriculture. « *Sur les trois cent soixante-dix millions de travailleurs de la terre, deux cents sont en surnombre. Il faut graduellement les transférer dans l'industrie et les services (...) On ne peut plus se contenter de diviser un hectare entre dix familles. Il sera impossible de maintenir le système actuel. Il faut augmenter l'envergure des exploitations familiales autour de services socialisés.* »

La division familiale des terres en minuscules lopins sous contrat — la propriété de la terre restant à l'Etat — ne semble être qu'une étape intermédiaire, obligatoire et fructueuse puisqu'elle a permis à l'agriculture chinoise de décoller ces dernières années. Mais l'objectif — économique et idéologique — demeure une agriculture mécanisée et de vaste dimension, ce qui est logique dans un régime communiste, fût-il pragmatique.

Il existe toujours, cependant, des opposants à la politique de réforme agricole, reconnaît M. Li. « *De moins en moins nombreux* » ceux-ci n'en sont pas moins actifs. Le *Quotidien des paysans* citait, en mai, les propos de ruraux assurant : « *Nous ne craignons pas l'inondation ou la sécheresse, nous avons seulement peur que la politique du parti change.* » Certains cadres rêvent, en effet, toujours de collectivisation. Quelques jours plus tôt, le directeur de la commission d'Etat pour la restructuration économique, M. Song Tingming, un proche de M. Zhao Ziyang, avait mis en garde ceux qui veulent étendre la campagne présente contre le « *libéralisme bourgeois* » à l'économie sous prétexte que la réforme serait la cause de la « *pollution spirituelle* ». M. Song craint à juste titre que ces conservateurs ne démolissent d'un coup de baguette idéologique le long effort de développement économique entrepris par l'équipe réformiste de M. Deng.

A un moment où des idéologues relèvent la tête, le fait que certains s'en prennent à l'existence même des réformes — fondement de la politique actuelle — indique la profondeur du conflit politique. Le fait, également, que des expériences comme celle de Doudian — exceptionnelle de par le soutien officiel reçu — soient montées en épingle pourrait également indiquer que certains conservateurs souhaitent utiliser ce succès pour revenir sur une division des terres jugées « *capitaliste* ».

Ce débat passe bien au-dessus de la tête des habitants de Doudian : ce qui les intéresse le plus, c'est l'amélioration de leur niveau de vie. Pour eux, M. Deng Xiaoping égale réforme, égale meilleure vie. Et cela leur suffit...

PATRICE DE BEER.

AFFAIRES

Kis gagne un procès aux Etats-Unis

Le groupe grenoblois Kis, qui a bâti son succès sur le « minilab » (développement rapide de photographies), vient de marquer un point dans le conflit qui l'opposait depuis deux ans aux Etats-Unis à des utilisateurs mécontents : le juge californien John Cooper, du tribunal d'Alameda, a déclaré irrecevable la plainte groupée déposée en mars 1985 par des clients américains insatisfaits des performances du minilab. Ceux-ci mettaient en cause à la fois la qualité des développements couleurs de l'appareil et le montant des bénéfices que l'on pouvait en tirer. Les plaignants, qui représentaient initialement un millier de clients et un dommage estimé à 750 millions de dollars, avaient dû ramener leurs prétentions à 60 millions.

La firme française soutenait, de son côté, que les problèmes rencontrés étaient « *isolés* » et qu'ils pouvaient être « *réglés individuellement* ». Tout en rappelant qu'elle propose lors de la vente des stages de formation pour tirer le meilleur parti des matériels, elle renouvelait sa proposition de remplacer les machines défectueuses.

Les responsables de la filiale américaine de Kis se félicitaient, le mercredi 12 août, de la décision du juge californien, la qualifiant d' « *importante victoire* ». Reste que ce procès, ainsi que diverses enquêtes menées sur la côte est des Etats-Unis ou au Canada, ont porté un coup sévère à l'image de l'entreprise outre-Atlantique où la firme a dû limiter ses effectifs à deux cents personnes en 1986.

AGRICULTURE

● **Déception des éleveurs de porcs bretons.** — Inquiets de la chute des cours du porc, au plus bas depuis 1981 (*le Monde* du 13 août), les représentants de la Fédération nationale porcine (FNP) et de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Finistère ont été reçus au ministère de l'agriculture le mercredi 12 août. Ils demandaient l'attribution d'une prime à l'incorporation des céréales dans l'alimentation animale et une exonération de la taxe de coresponsabilité sur les céréales. Il leur a été répondu que M. François Guillaume défendrait cette prime à Bruxelles les 21 et 22 septembre. Les éleveurs de porcs se sont déclarés « *déçus* » par cette « *vague promesse* » et ont ajouté : « *Nous verrons de quelle façon agir dans les jours et les semaines qui viennent* », laissant ainsi entendre que des manifestations seraient organisées.

Marchés financiers

PARIS, 12 août ⬆

Plus résistant

Le retour du soleil sur la capitale aurait-il un peu regaillardi la Bourse de Paris ? Possible. En tout cas, la tendance a été un peu plus résistante mercredi rue Vivienne. Des valeurs, et non des moindres, ont progressé comme Peugeot, Bouygues, Saint-Gobain. D'une façon plus générale, le BTP s'est raffermi, de même que les grands magasins. Bref à la clôture, l'indicateur de tendance se situait non loin de son point d'équilibre (− 0,06 %).

Il n'y a, bien sûr, pas de quoi pavoiser. La situation n'a pas fondamentalement changé.

La tension reste vive dans le golfe Arabo-Persique, sur le front monétaire aussi avec la fermeté des taux et du dollar. Et maintenant, à la Bourse, des bruits circulent faisant état d'un mauvais indice des prix pour juillet.

Pour l'instant, la communauté ne semble pas s'en émouvoir particulièrement. L'annonce des ventes records d'automobiles le mois dernier fait plutôt bonne impression.

Mais ici comme à Milan, les liquidités font cruellement défaut. Pour les professionnels, il n'y a pas le moindre doute : c'est Wall Street qui attire tous les capitaux disponibles (voir ci-contre). C'est bien possible. En tout, les spécialistes se morfondent et les opérateurs en sont réduits à expédier les affaires courantes.

Le marché obligataire, surtout le MATIF, a eu un peu meilleure mine. Mardi, ce sont, paraît-il, des ventes britanniques qui auraient précipité la débâcle en dessous de 100.

Des interventions discrètes se seraient produites en fin d'après-midi et encore ce matin.

Les spécialistes signalaient quelques achats mais n'excluaient pas une nouvelle baisse jusqu'à 94 avant un rebondissement.

NEW-YORK, 12 août ⬇

Consolidation

Après cinq nouvelles séances de hausse menée à un train d'enfer, Wall Street a éprouvé le besoin, mercredi, de souffler un peu. Certes, en séance, et pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones avait franchi la barre des 2 700 points (2 700,73). Mais il a reflué ensuite sur des ventes bénéficiaires, et à la clôture il s'établissait à 2 669,32 (− 11,16 points). Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 002 valeurs traitées, 924 ont baissé, 666 ont encore monté et 412 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché digère dans les meilleures conditions son dernier repas de hausse. Personne, vraiment, ne l'aurait cru capable d'une telle résistance. Beaucoup s'attendant même au pire, puisque, dès l'ouverture, le Dow avait chuté de 12 points.

Mais immédiatement de très gros ordres d'achats sont arrivés, émanant tant de l'étranger que des grandes institutions américaines.

Bref, aucun signe de faiblesse ne se manifeste vraiment et des brokers n'hésitent pas à prédire que la Bourse est en route pour le cap 3 000.

Une forte activité a continué de régner, et 235,75 millions de titres ont été échangés, contre 278,13 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 août	Cours du 12 août
Alcoa	63	61 3/4
Allegis (ex-UAL)	94 1/2	94 1/4
A.T.T.	35 3/8	34 3/4
Boeing	51 5/8	53
Chase Manhattan Bank	44 1/4	44 3/4
Du Pont de Nemours	127 3/4	128 1/2
Eastman Kodak	100 3/8	98 3/4
Exxon	100 1/4	98 7/8
Ford	106 5/8	108 1/8
General Electric	64 1/4	63 1/2
General Motors	88 3/4	89 7/8
Goodyear	75 1/2	74 5/8
I.B.M.	169	170 1/4
I.T.T.	64 5/8	65 1/8
Mobil Oil	53	52 5/8
Pfizer	75 1/4	74 5/8
Schlumberger	49 3/8	49 3/4
Texaco	45 1/8	44 3/4
Union Carbide	28 7/8	28 1/2
U.S.X.	38	38 5/8
Westinghouse	71 3/8	70 3/4
Xerox Corp.	78 3/8	78 3/8

CHANGES

Dollar : 6,31 F ⬇

Le dollar a reculé, le 13 août, sur toutes les places, pour revenir à 6,3120 F (contre 6,3340 F) et à 1,8905 DM (contre 1,8986 DM). Mais le fait marquant a été la raffermissement rapide du deutschemark contre toutes les monnaies du SME. Dans des marchés nerveux, l'on reparle de rajustement.

FRANCFORT	12 août	13 août
Dollar (en DM) ..	1,8986	1,8905

TOKYO	12 août	13 août
Dollar (en yens) ..	151,40	151,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 août) .... 7-7 1/16 %
New-York (12 août) ..... 6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	11 août	12 août
Valeurs françaises ..	101	
Valeurs étrangères .	137,30	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 août	12 août
Indice général ...	406,1	404,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	11 août	12 août
Industrielles	2 680,48	2 669,32

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	11 août	12 août
Industrielles	1 772,60	1 775,20
Mines d'or	444,40	
Fonds d'Etat	86,26	

TOKYO

	12 août	13 août
Nikkeï Dow Jones	25560,23	25575,74
Indice général ...	2116	2115,89

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 12 août
Nombre de contrats : 56 608

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,15	100,05	99,90	—
Précédent	99,90	99,80	99,65	99,50

LA VIE DE LA COTE

SUEZ RÉDUIT SA PARTICIPATION DANS SAGA. — La Compagnie financière de Suez a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'elle avait réduit de 45 % à 35 % sa participation dans la société de négoce et de commerce international Saga.

Suez signale que sa filiale Auxilex n'a pas participé à la récente augmentation de capital de Saga, dont elle ne détient plus que 8,9 %. En conséquence, la participation directe et indirecte de Suez dans Saga est revenue à 35,07 %.

AMRO : 20 % DE HAUSSE DES BÉNÉFICES. — La banque néerlandaise Amro Bank a réalisé, durant le premier semestre de cette année, un bénéfice net de 218,3 millions de florins, soit une augmentation de 20,4 % par rapport à la période correspondance de 1986. Le bénéfice net par action a augmenté de 15,5 % pour s'établir à 4,48 florins, tandis que le dividende intérimaire a été augmenté de 0,20 florin à 2 florins par action ordinaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,3130	6,3150	+ 45	+ 60	+ 85	+ 110	+ 320	+ 410
$ can.	4,7377	4,7428	− 69	− 44	− 124	− 88	− 332	− 231
Yen (100) ...	4,1684	4,1724	+ 140	+ 156	+ 261	+ 284	+ 809	+ 985
DM	3,3367	3,3395	+ 95	+ 111	+ 203	+ 225	+ 636	+ 704
Florin	2,9618	2,9641	+ 56	+ 66	+ 118	+ 134	+ 404	+ 454
F.B. (100) ...	16,0575	16,0707	+ 135	+ 214	+ 278	+ 393	+ 1009	+ 1363
F.S.	4,0159	4,0197	+ 0134	+ 0151	+ 270	+ 297	+ 835	+ 910
L (1 000) ...	4,5980	4,6019	− 201	− 165	− 370	− 319	− 852	− 757
£	9,9682	9,9777	− 194	− 158	− 403	− 339	− 916	− 725

TAUX DES EUROMONNAIES

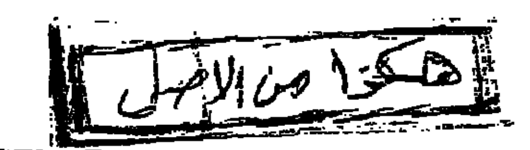
$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 9/16	6 11/16	6 13/16	6 15/16	7 1/16	7 3/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Florin	4 3/4	5	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 1/4	6 3/4	6 5/16	6 9/16	6 7/16	6 11/16	6 13/16	7 1/16
F.S.	1 1/2	2	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16
L (1 000) ..	10 3/4	11 3/4	12 1/8	12 7/8	12	12 5/8	11 3/4	12 1/8
£	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4
F. franç. .	7	7 1/4	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

12 AOUT

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 12/8

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 324	6 334	6 080	6 580
ECU	6 918	6 921	....	....
Allemagne (100 DM)	333 590	333 800	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 059	16 051	15 500	16 400
Pays Bas (100 fl.)	296 310	296 180	287	305
Danemark (100 krd)	87 025	87 050	84	91
Norvège (100 k)	91 600	91 690	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 909	9 944	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 417	4 419	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 603	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 420	401 330	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 880	96 060	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 455	47 450	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 916	4 917	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 272	4 275	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 757	4 759	4 580	4 980
Japon (100 yens)	4 168	4 183	4 030	4 210

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/8
Or fin (kilo en barre)	93000	93000
Or fin (en lingot)	93400	93250
Pièce française (20 fr)	540	543
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	602	605
Pièce latine (20 fr)	528	526
Souverain	661	660
Pièce de 20 dollars	3000	3000
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3460
Pièce de 10 florins	551	561
Or Londres	463 20	461
Or Zurich	483	461 50
Or Hongkong	461 55	460 40
Argent Londres	7 81	461



Le Monde

Le franc en léger repli

Avec le repli du dollar sur toutes les places financières internationales, notamment à 6,31 F (contre 6,3340 F) (lire page 22), le deutschemark s'est raffermi le jeudi 13 août vis-à-vis de toutes les devises du système monétaire européen (SME). Le franc français, en particulier, s'est affaibli par rapport à la monnaie allemande. Le deutschemark s'est ainsi échangé à 3,3385 F contre 3,3360 F. Rappelons que le cours-plancher du deutschemark à l'égard du franc est à 3,35386 F.

D'après les cambistes, les marchés étaient très nerveux et des rumeurs de réajustement du SME circulaient à nouveau, comme cela se produit périodiquement.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 août

Le point d'équilibre

Le marché parisien semble se complaire dans les positions d'équilibre. Jeudi matin, comme la veille, hausses et baisses se sont compensées, et, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur de tendance se situait pratiquement à son niveau précédent (+ 0,04 %). Avance de Casino, Compagnie bancaire, Hachette, Signaux, Prouvost et Guyenne. Repli de Midi (– 3,8 %), au plus bas de l'année, des grands magasins, de la Générale des eaux et de CSF (– 2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465	467	466
Agence Havas	531	531	533
Air Liquide (L')	678	682	682
Bancaire (Cie)	650	658	660
Bongrain	2850	2850	2850
Bouygues	1200	1185	1195
B.S.N.	4900	4910	4915
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1288	1295	1295
Club Méditerranée	615	617	625
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3850	3860	3915
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1430	1430	1425
Michelin	317 50	316 20	315
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2820	2840	2840
Navig. Mixtes	940	940	940
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	933	945	940
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	474 80	472	473
Sanofi	750	745	745
Source Perrier	829	827	827
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2008	2030	2020
Valéo	591	591	592

Le numéro du « Monde » daté 13 août 1987 a été tiré à 437 881 exemplaires

L'Algérie va dénoncer l'accord maritime qui la lie à la France depuis 1967

Les autorités algériennes ont décidé de dénoncer l'accord maritime de 1967 signé entre la France et l'Algérie, et elles viennent de le faire savoir à l'ambassadeur de France à Alger.

L'accord de 1967 entre Paris et Alger avait été complété par des conventions entre les armateurs intéressés. Trois dessertes maritimes doivent être distinguées :

– *Les lignes régulières entre les ports du nord de la France et l'Algérie.* Jamais, depuis 1967, cette desserte n'a correctement fonctionné. Les conteneurs embarqués à bord des navires du groupe public Compagnie générale maritime (CGM) une fois arrivés à Alger se perdaient, ou bien étaient détériorés, ou encore servaient de logements de fortune à des ouvriers portuaires. La CGM estime à quelque 5 millions de francs les sommes qui lui sont dues par l'Algérie et qu'elle ne peut recouvrer. Elle a abandonné tout trafic, imitée en cela par les compagnies belges. Seule, de temps à autre, la compagnie d'Etat algérienne CNAM envoie quelques navires au Havre.

– **La desserte dite de *tramping*, c'est-à-dire les transports de marchandises au coup par coup, contrat par contrat, par opposition à ce que l'on appelle le trafic de lignes régulières.** Dans ce cas, les opérations se déroulent, semble-t-il, correctement mais toujours par l'utilisation de navires étrangers affrétés, donc moins chers que les navires français. C'est le cas par exemple pour les expéditions de ciment à partir de Nice.

– **La ligne régulière de Méditerranée.** C'est là qu'existe le plus lourd contentieux franco-algérien. On ne dénombre plus que cinq navires français (occupant cent cinquante marins et officiers) en service sur cette ligne. Le trafic total est en chute à cause du mauvais état de santé de l'économie algérienne : 796 000 tonnes pour 283 millions de francs de chiffre d'affaires maritime en 1985, 520 000 tonnes et 181 millions en 1986.

Liberté d'établissement

La part de la France est en diminution constante : 48 % du chiffre d'affaires total en 1985, 44 % l'an dernier et 43 % pour les six premiers mois de 1987. Mais, surtout, le trafic fait apparaître un fort déséquilibre dans le sens Sud-Nord, les navires français des compagnies Sud Cargo, UIM et Schiaffino remontant vers Marseille le plus souvent à vide. La CNAN, entreprise nationale d'un pays où domine le commerce d'Etat, se réserve la quasi-totalité des frets à la sortie de l'Algérie.

Les trois armements concernés estiment à quelque 15 millions de francs, sur les trois dernières années, le manque à gagner dont ils sont victimes puisque, aux termes de l'accord de 1967, le trafic devrait être partagé à 50-50 entre armements français et algérien. Ils devraient décider très prochainement la saisie d'un arbitre international à propos de ce contentieux commercial et financier.

A côté de ces trois volets de l'accord de 1967, les transports des hydrocarbures et de passagers font l'objet d'une organisation particulière qui n'est pas concernée par la procédure en cours de dénonciation. La France importe 6 millions de tonnes par an de gaz liquéfié, entièrement sous pavillon français, et 4 millions de tonnes de pétrole brut par des navires qui ne battent ni pavillon français ni pavillon algérien, mais qui sont étrangers et affrétés au jour le jour. L'ensemble des hydrocarbures représente 200 millions de francs de recettes de fret dont 120 environ pour le pavillon français.

Quant au trafic de passagers, essentiellement par Marseille, il est en chute libre : 616 000 personnes et 124 000 voitures en 1985, 376 000 et 110 000 voitures l'an dernier. Alors que l'Algérie aligne cinq navires, la France, par la SNCM (filiale de la CGM), n'en exploite qu'un. Sur 400 millions de francs de recettes, la part française dépasse à peine 25 %.

L'ensemble du contentieux sera au centre des travaux de la commission mixte qui doit se réunir du 13 au 15 septembre prochain à Alger. Les services de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, ne se battront pas outre-mesure pour aboutir, dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord, à une répartition équitable du trafic, d'autant que les armateurs des autres pays de la CEE auront désormais le droit de revendiquer de participer au trafic franco-algérien.

Paris demandera en revanche à Alger d'assouplir son régime juridique relatif au droit d'établissement afin de permettre aux sociétés de navigation française d'ouvrir des agences de transit, de consignation ou de recrutement de fret alors qu'elles sont obligées aujourd'hui de passer par les bureaux de la CNAN, compagnie algérienne d'Etat monolistique. C'est ce qui se fait par exemple en Tunisie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Vide juridique sur le minitel

Une messagerie boursière mise en accusation

La Commande électronique, une société informatique spécialisée dans la vente de logiciels, a décidé de poursuivre en justice un serveur télématique boursier pour avoir reproduit une fausse information qui, affirme-t-elle, a provoqué une baisse du cours de son action.

Selon la firme informatique, le serveur Winner, appartenant à l'ancien propriétaire du groupe AGEFI-Vie française, M. Bruno Bertez, a publié, le 15 juin dernier à 18 h 54 sur sa messagerie Echangez vos tuyaux, une information selon laquelle la société californienne qui lui fournit en exclusivité ses logiciels allait dénoncer le contrat liant les deux entreprises. La Commande électronique estime que cette information « *mensongère et de pure invention* » est responsable de la baisse du titre sur le second marché de la Bourse de Paris qu'« *aucun élément concret* » ne peut justifier.

M. Bertez, interrogé par l'AFP, a assuré de son côté que « *ce qui se passe sur la messagerie n'engage pas notre responsabilité, contrairement à la partie éditoriale* ». « *A l'époque*, a-t-il ajouté, *toute la Bourse a baissé. Les valeurs électroniques notamment ont connu une débandade générale au second marché* ».

En fait, cette affaire apporte une nouvelle illustration des problèmes soulevés par la publication d'informations sur les messageries libres, toute la question étant de savoir qui en est juridiquement responsable. La Commission des opérations de Bourse, consciente des difficultés que peut poser la publication d'informations libres et anonymes dans ces messageries, n'a pas encore formulé de recommandations sur cette question, mais étudie actuellement plusieurs possibilités.

ITALIE

La Mafia n'est plus ce qu'elle était...

Catane (*AFP*). – Brisant l'un des derniers tabous du code d'honneur de la Mafia, trois hommes ont assassiné la femme d'un « parrain » mafieux, alors qu'elle prenait le frais, devant sa maison, avec ses quatre enfants.

Lucia Alleruzzo, cinquante-cinq ans, se trouvait seule à la tête de sa famille depuis l'arrestation, en février 1986, de son mari. Giuseppe Alleruzzo avait construit son « *fief* » à Paterno, au pied de l'Etna, à la faveur des guerres intestines que se livraient les clans locaux. Devenu puissant, il avait déjoué pendant quatre ans les recherches policières... et les clans rivaux. Mais la vengeance de ceux-ci devait le poursuivre jusqu'en prison : il avait échappé, par miracle, il y a quelques mois, à un incendie dans sa cellule. Le mois dernier, son fils aîné était assassiné dans la campagne.

Jusqu'à l'assassinat de sa femme à coups de « *lupara* » fusil à canons sciés, la Mafia sicilienne ne s'en prenait pas directement aux femmes. Mais il est vrai qu'elle n'avait pas hésité, l'an dernier, à assassiner un enfant de onze ans pour « *punir* » son père...

CORÉE DU SUD

Affrontements entre policiers et manifestants à Séoul

Séoul (*AFP, Reuter*). – Pour la première fois depuis que le gouvernement a promis un programme de réformes début juillet, des affrontements ont eu lieu, le mercredi 12 août, dans le centre de Séoul, entre la police et environ 1 500 manifestants qui réclamaient la libération de détenus politiques. Les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les protestataires de défiler. Les manifestants, qui s'étaient regroupés près de la cathédrale de Myongdong, ont brûlé des effigies du président Chun Doo Hwan et du candidat qu'il a désigné pour lui succéder, M. Roh Tae Woo.

Durcissement des grèves ouvrières

Pour mettre fin à trois semaines de violentes manifestations en juin, le gouvernement avait annoncé, le 1er juillet, un programme de réformes politiques. Il avait ensuite libéré 534 dissidents et rétabli les droits civiques de 2 300 autres opposants.

Mais le ministère de la justice a exclu, la semaine dernière, la libération d'autres détenus, estimés à 200 par l'opposition, qu'il a accusés d'être des espions de la Corée du Nord ou des sympathisants communistes.

Par ailleurs, la grève dans l'industrie s'est durcie mercredi, et le gouvernement a ordonné l'intervention de la police en cas de violences.

La circulation restait bloquée autour de la mine de Munayong, mercredi après-midi, après des heurts violents entre quelque 600 mineurs et 480 membres des forces anti-émeutes qui ont fait neuf blessés parmi les policiers, sept parmi les mineurs et sept parmi les femmes des ouvriers. Plusieurs centaines de mineurs auraient chargé la police lorsque celle-ci a lancé des grenades lacrymogènes sur quelque 200 femmes et enfants qui manifestaient leur soutien aux grévistes, sur une route proche de la mine.

La construction automobile est paralysée. Environ 500 mineurs ont incendié des bâtiments à Tchongson. Deux cent vingt-six entreprises, contre 192 la veille, étaient immobilisées mercredi par le mouvement de grève. Celui-ci touche surtout les industries minières, manufacturières et les transports, mais il n'épargne pas les secteurs du textile, de l'électronique et de la chaussure.

Au moins 20 000 mineurs ont suivi le mouvement de grève dans 32 puits de mines, réduisant de moitié la production journalière de charbon du pays. Les conflits sociaux, au cours des deux dernières semaines, ont coûté près de 200 millions de dollars à la Corée du Sud, selon le ministère du travail.

Les 14, 15 et 16 août

Grève des électroniciens de la navigation aérienne

Le Syndicat autonome des électroniciens de l'aviation civile (SAPAC) a annoncé, le mercredi 12 août, qu'il maintenait son préavis de grève pour les 14, 15 et 16 août.

A l'issue de la réunion de conciliation, qui avait eu lieu avec la direction générale de l'aviation civile, ces deux syndicats avaient indiqué n'avoir obtenu aucune satisfaction sur leurs revendications (reclassement indiciaire, relèvement des points d'indice avant la retraite).

Les électroniciens assurent la maintenance des ordinateurs, radars et radios dans les salles de contrôle. Pendant la grève, ils seront astreints au nouveau service minimum renforcé, en vigueur depuis le 9 juillet, dont les modalités devaient être précisées jeudi.

Des perturbations dans le trafic aérien ne pourraient être redoutées que si une installation éventuellement défaillante n'était pas réparée, Air France comme Air Inter entendent assurer la totalité de leurs vols aux heures prévues.

● **Sécurité aérienne : mesures d'urgence à Los Angeles.** – L'Administration fédérale de l'aviation (FAA) américaine a adopté, le mercredi 12 août, des mesures d'urgence concernant le trafic aérien à l'aéroport de Los Angeles, en Californie, à la suite de vols qui ont failli se terminer par des collisions (*le Monde* du 13 août). L'administrateur de la FAA, M. Allan McArtor, a ordonné, à compter du 19 août, que les avions non équipés de matériel qui permette à la tour de contrôle de définir leur altitude et leur localisation soient interdits d'atterrissage à l'aéroport de Los Angeles. La plupart des appareils de tourisme ne possèdent pas ce matériel. – (*AFP*.)

Remous dans le capital de TF 1

Polémique autour de la SYALIS

Les conditions de cession à une société porteuse de 7,6 % du capital de TF 1 destinés aux salariés (*le Monde* du 13 août) suscitent une polémique. Alors que le comité d'entreprise de la Une sollicite l'avis de la Commission nationale de la communication et des libertés, M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, demande au gouvernement de s'expliquer sur ces « *manipulations financières illégales* ».

A TF 1 comme au ministère de l'économie et des finances, on affirme que la création de la SYALIS ne recouvre aucune manœuvre sur la répartition du capital et qu'elle a pour seul but de prolonger, pendant quatre ans, les conditions d'accès du personnel aux actions de la chaîne. Le cabinet de M. Balladur précise que les actions détenues par la SYALIS n'ouvrent pas de droit de vote et devront être vendues sur le marché si elles n'ont pas trouvé d'acquéreurs chez les salariés. Enfin, on affirme que la constitution d'une société porteuse, prévue pour toutes les privatisations, s'est faite en accord avec le ministère de la culture et de la communication.

A la CNCL, les juristes se penchent sérieusement sur le problème et notent que la cession, par l'Etat, de ces actions semble bien en contradiction avec la lettre, si ce n'est avec l'esprit de la loi sur la communication.

[L'argumentation de la Rue de Rivoli est peu convaincante. L'existence d'une société porteuse est explicitement exclue par l'article 60 de la loi dans le cas de TF 1. De plus, si les droits de vote correspondant à 7,8 % du capital de TF 1 sont « gelés », le contrôle exercé par M. Francis Bouygues sur le reste s'en trouve renforcé. Enfin, il demeure que, par une participation indirecte, M. Bouygues détient désormais plus de 25 % du capital de la Une, ce qu'interdit l'article 39 de la loi. A la CNCL de trancher. – J.-F. L.]

● **Paris et la région parisienne privées de petit écran.** – Cinq chaînes de télévision nationales (TF1, FR3, Canal Plus, la 5, et M6) ont subi une interruption de programmes sur Paris et la région parisienne dans la soirée du mercredi 12 août entre 21 h 40 et 22 h 50. Selon les responsables de TDF, cette panne a été provoquée par la défaillance d'un disjoncteur situé sur les émetteurs de la tour Eiffel. Seule A2 a pu poursuivre normalement la diffusion de ses émissions, ses circuits d'alimentation ne passant pas par le disjoncteur en cause.

Une défaillance technique du même ordre avait déjà eu lieu le 14 septembre 1986.

GRANDE-BRETAGNE

Un geste qui coûte cher

Un ingénieur britannique qui avait malencontreusement levé la main au cours d'une vente aux enchères se retrouve propriétaire de dix demeures d'époque Régence anglaise, pour lesquelles il va devoir débourser l'équivalent de 18 millions de francs... M. Bill Savin s'était rendu à la vente par curiosité ; pendant les enchères, il a fait un geste accidentel du bras, interprété par le commissaire-priseur comme une offre ultime. Le lendemain, M. Savin a vainement essayé de faire invalider la « *vente* ». (*AFP*)

Dans le Var

Des trafiquants de drogue arrêtés par la police parisienne

La Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) de la police judiciaire parisienne a interpellé, les mercredi 12 et jeudi 13 août, des trafiquants de stupéfiants qui convoyaient une cargaison de 420 kilos de résine de cannabis – évaluée à 9 millions de francs – destinée au marché de la capitale. Les interpellations ont eu lieu, sur commission rogatoire, dans le Var, entre Sanary-sur-Mer et Toulon. Les trafiquants avaient loué en juin un bateau à voile, le *Stromboli*, et revenaient du Maroc où ils avaient pris livraison de la marchandise.

L'équipage, de cinq membres, a été appréhendé sur le lieu du débarquement, face à l'île des Embiez. Les policiers de la BSP avaient pris en filature certains membres du réseau depuis Paris, qui les ont ainsi conduits sur les lieux. Une dizaine d'autres personnes ont été arrêtées entre Paris et le Var.

A B C D E F G